هكذا من الأصل

LA RÉFORME DU STATUT DES SUPPLÉANTS

M. Michel Debré s'élève contre le « retour à une République des partis

... ce au Proche-Orient

Au Pakistan

M. BHUTTO DÉCIDE DE FAIRE CAMPAGNE POUR LES ÉLECTIONS

LA « PRAVDA » ATTAQUE LES ÉTATS-UNIS

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 114 — 20 PAGES — SAMEDI 6 AOUT 1977

AU PÉROU

Vague de licenciements et d'arrestations après la grève du 19 juillet

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 17

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Fronts renversés à Belgrade

L'accord conclu à Belgrade pour la reprise à l'automne de la conférence Est-Ouest sur la sécurité et la coopération en Europe (les trente-cinq délégations corrigent ce vendredi les « fautes de frappe et d'orthographe ») est, dans son genre, un chef-d'œuvre : les Soviétiques acceptent que soit dit par quelqu'un d'autre (le président de séance) ce qu'ils se refusent à dire eux-mêmes ; les Occidentaux acceptent qu'un terme soit indiqué pour la prochaine conférence à condition qu'il ne soit pas impératif ; tout le monde est d'accord pour qu'un document final conclue obligatoirement la nouvelle session de la C.S.C.E., même s'il ne doit rien exprimer de positif ; la notion de consensus, support de tout l'édifice, a été poussée à l'extrême : le refus d'une seule délégation d'arrêter la discussion suffira pour qu'elle se prolonge... du moins en principe.

Tant de subtilité suscitera l'ironie. Que restera-t-il de ce déploiement d'astuces quand seront discutées au fond les grandes questions à l'ordre du jour, puisqu'il ne s'agit de rien de moins que la guerre et la paix, la coopération entre les nations, les droits de l'homme, la liberté de l'Atlantique à l'Oural et au-delà ?

A l'origine de la C.S.C.E., il y a vingt-trois ans, les Soviétiques voulurent faire entériner par l'Ouest la division de l'Allemagne et les frontières de l'Europe de l'Est. Les années ont passé et le « statu quo » a été reconnu de diverses manières. Moscou tenait néanmoins à une consécration solennelle. Les Occidentaux en profitèrent pour imposer leur fameuse « troisième corbeille », qui, sous couvert de libre circulation des hommes et des idées, contient les droits de l'homme.

Avec la signature de l'Acte final d'Helsinki, en 1975, les Soviétiques touchèrent au but et empochèrent leurs dividendes. Après un succès apparemment obtenu à si bon compte, ils étaient prêts à poursuivre sur leur lancée et à organiser toute l'Europe sur les « suites » d'Helsinki. Les Occidentaux, méfiants et complexés, ignorant encore ce que rapporterait leur pari, craignant d'avoir lâché la proie pour l'ombre, firent d'abord la fine bouche. La seule « suite » qu'ils acceptèrent fut le rendez-vous de Belgrade.

Aujourd'hui, les fronts sont renversés. A la réunion préparatoire, les Soviétiques se sont évertués à couper court à d'autres « suites » contraignantes. Ils ont tenté de noyer les groupes de travail dans les séances plénières pour éviter qu'un bilan ne soit systématiquement établi, et des étapes futures clairement préparées. Ils ont surtout cherché à empêcher que la conférence qui débutera en octobre ne s'éternise et ne se perpétue. Quelques discours, quelques séances très formelles, et que chacun rentre chez soi. Tel fut, sur les bords de la Save, le mot d'ordre du Kremlin. Les Occidentaux, en revanche, s'efforcèrent, avec quelque succès, d'organiser une conférence structurée, qu'aucun terme préétabli n'interrompe prématurément. Mieux encore, ils obtinrent qu'un tel exercice puisse se renouveler.

Ce qui s'est passé à la réunion préparatoire devrait rassurer ceux qui se demandent si la C.S.C.E. n'a pas été un marché de dupe. Si elle n'avait aucun effet sur le vaste territoire où, de l'Oder à Vladivostok, la prépondérance de l'U.R.S.S. est reconnue, pourquoi les Soviétiques se seraient-ils si résolument employés à la neutraliser.

Avec quelques observations marginales — l'écart entre les diplomaties de Bucarest et de Moscou, l'intérêt grandissant de l'Allemagne fédérale pour les relations avec l'Est, le retour actif de l'Espagne sur la scène internationale, — tel fut l'enseignement des discussions de Belgrade.

Échec pour M. Vance au Proche-Orient

Damas rejette implicitement les propositions égypto-américaines

M. Cyrus Vance est arrivé, ce vendredi 5 août, à Amman. A Damas, la veille, il avait subi un échec, le premier de cette tournée au Proche-Orient, consacrée à favoriser la reprise des négociations israélo-arabes. Le président Assad, après un long entretien avec le secrétaire d'Etat, a, en effet, implicitement rejeté la proposition égypto-américaine tendant à créer un « groupe de travail » israélo-arabe chargé de préparer la réunion de la conférence de Genève.

Tout en affirmant que la Syrie et l'Egypte étaient d'accord « sur tous les problèmes essentiels », *le président syrien a précisé que les Egyptiens avaient certainement vu dans cette proposition* « des avantages qui nous échappent ». « L'objectif étant une rencontre arabo-israélienne, pourquoi donc remplacer Genève par un groupe de travail », *a-t-il dit.*

Notre envoyé spécial à Damas estime toutefois que le refus du président Assad n'est pas définitif et pourrait être remis en cause si M. Vance obtenait, lors de son prochain séjour à Jérusalem, des assurances au sujet d'une éventuelle participation des Palestiniens à la conférence de Genève. Les milieux proches de l'O.L.P. dans la capitale syrienne sont convaincus que le secrétaire d'Etat américain ne pourra rien obtenir de « décisif » *des Israéliens.*

Le président Assad n'a pas voulu endosser la responsabilité de l'échec de la mission de M. Vance. En laissant entendre qu'il ne s'opposerait pas à la constitution d'un « *groupe de travail* » — formé des représentants de l'Egypte, de la Syrie, de la Jordanie et d'Israël — s'il obtenait l'assurance que l'O.L.P. serait associée, le chef de l'Etat syrien n'a fait que renvoyer la balle dans le camp du premier ministre israélien, M. Menahem Begin, dont il connaît l'hostilité inébranlable à la « centrale » des fedayin.

Il ressort des déclarations du président Assad que son refus est fondé sur deux considérations majeures :

● *La Syrie ne peut se permettre d'amorcer une négociation qui ne prévoirait pas la restitution aux Arabes de la Cisjordanie.* Elle accepterait, à la rigueur, que les représentants de M. Arafat ne participent pas aux tractations préliminaires, si elle recevait l'assurance que M. Begin était disposé à renoncer à son projet du « Grand Israël ». Or, toutes les déclarations officielles faites à Jérusalem indiquent que le dirigeant du Likoud est non seulement résolu à conserver la Judée et la Samarie, mais aussi à y intensifier la colonisation juive. Telle serait la véritable raison de l'opposition de M. Begin à toute négociation avec l'O.L.P.

● *La Syrie ne veut pas d'un « groupe de travail » fonctionnant sous la seule égide américaine et qui se substituerait à la conférence de Genève.* Un tel développement aurait comme effet d'exclure de la négociation deux précieux alliés dont disposent les Arabes : l'ONU et l'U.R.S.S., lesquelles sont associées de plein droit à la conférence de Genève, et qui insistent pour que les diverses résolutions des Nations unies, peu favorables aux thèses et aux interprétations israéliennes, soient pleinement appliquées. Le président Assad ne veut surtout pas susciter le mécontentement de l'Union soviétique qui fournit à la Syrie outre son soutien diplomatique des armements modernes.

Dans l'absolu, Damas aurait souscrit volontiers à la proposition égypto-américaine dont le principal objectif paraît être de gagner du temps et éviter une dangereuse impasse pour tous les régimes arabes. Cependant, la Syrie estime de toute évidence qu'il est plus hasardeux d'entretenir des illusions que de dresser un constat d'échec.

Le refus du président Assad risque cependant d'avoir de sérieuses répercussions. Il est probable que l'allié du chef de l'Etat syrien, le roi Hussein, adoptera une attitude analogue. Le souverain jordanien n'a rien à gagner d'un projet qui le prive d'ores et déjà de tout espoir de récupérer la Cisjordanie.

L'opposition de Damas et d'Amman au projet égypto-américain pourrait alors conduire le président Sadate à se ranger à l'avis de ses pairs. Il a annoncé, dès mardi dernier, à la suite des entretiens avec M. Vance, qu'il n'accepterait jamais d'engager avec Israël des négociations bilatérales et, encore moins, de conclure une paix séparée.

La presse de Damas comme celle de Tel-Aviv, estimait jeudi que, dans ces conditions, une nouvelle guerre au Proche-Orient paraissait inévitable. Le *Jerusalem Post* et *Maarir* affirmaient que des négociations sur la procédure se déroulant sans un accord minimal sur le fond du problème étaient vouées à l'échec.

Si un conflit armé paraît exclu dans un proche avenir — en raison de la faiblesse militaire arabe — l'échec définitif de la mission de M. Vance ne pourrait conduire qu'à une situation explosive.

ERIC ROULEAU.

La prolifération nucléaire

Paris désire que Moscou participe aux « discussions techniques » souhaitées par Washington

La France acceptera de participer au « programme international d'évaluation du cycle du combustible nucléaire ». Cette décision a été prise, jeudi 4 août, à l'Elysée, au cours d'une réunion du conseil de politique nucléaire extérieure (nos dernières éditions du 5 août).

L'idée de ce « programme » avait été lancée en mai dernier, à Londres, par le président Carter. Il permettrait, grâce à des discussions techniques, de déterminer si de nouvelles mesures pourraient être prises, notamment contre la prolifération des armes nucléaires.

M. Louis de Guiringaud a précisé en fin de matinée que ces discussions devraient être ouvertes à « toutes les puissances intéressées, et notamment à l'U.R.S.S. » Selon le ministre des affaires étrangères, les conclusions qui en seraient tirées « pourraient faire éventuellement l'objet d'un traité international ».

Le souci d'éviter la dissémination des armes atomiques n'est pas nouveau : il y a longtemps qu'à l'instigation, en particulier, des membres du « club nucléaire » des dispositions ont été prises pour freiner le détournement à des fins militaires des techniques nucléaires civiles. C'est dans cet esprit, notamment, que les Nations unies ont créé, en 1957, une agence spécialisée, l'Agence internationale de l'énergie atomique (A.I.E.A.), dont le siège est à Vienne : le rôle de cet organisme est tout à la fois d'aider au développement de l'énergie civile, particulièrement dans les pays moins favorisés, et de participer, grâce à un corps de quelques dizaines de contrôleurs, et par le biais d'accords bilatéraux, à la surveillance des installations.

La lutte contre la prolifération avait franchi une nouvelle étape avec la signature, en 1968, du traité de non-prolifération (T.N.P.) qui, tout en garantissant aux parties le libre accès à la technologie nucléaire civile, renforçait encore le rôle de l'agence de Vienne.

Mais ce traité a vite montré ses limites et la liste des pays non signataires est significative. Y figurent notamment : l'Argentine, le Brésil, Israël, l'Inde et le Pakistan. En 1974, le T.N.P. faisait définitivement preuve de son insuffisance, avec l'explosion de la bombe indienne, fabriquée avec du matériel livré tout à fait « légalement » par le Canada.

Dès lors, il fut clair que la lutte contre la prolifération devait prendre d'autres formes : dans le courant de 1975, des représentants de sept pays exportateurs de technologie nucléaire — Canada, France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Japon, Union soviétique et République fédérale d'Allemagne — tiennent plusieurs réunions secrètes à Londres.

XAVIER WEEGER.

(Lire la suite page 7.)

La loi sur la toxicomanie pourrait être modifiée

estime Mme Pelletier

(Lire nos informations page 12.)

OPÉRA SI, OPÉRA NON

par FRANÇOISE GIROUD

Depuis le jour de 1973 où Jacques Duhamel, ministre de la culture, donna carte blanche à Rolf Liebermann pour rendre vie, public et prestige à l'Opéra de Paris, tout a été dit et le contraire sur cet homme impérieux, difficile et munificent.

On ne l'avait pas encore accusé, cependant, d'avoir tué quelqu'un. Tout juste l'Opéra lui-même. Sous le succès.

En se donnant la mort, le 23 juillet, sans livrer d'explication sur les raisons de son geste, Jean Salusse, président du conseil d'administration de la Réunion des théâtres lyriques nationaux (R.T.L.N.) s'est lui-même enseveli dans un silence qu'il eût certainement respecté s'agissant d'un autre. Osera-t-on dire de surcroît qu'un haut fonctionnaire, et de cette dimension, ne se suicide pas parce qu'il gère un établissement public tumultueux ? Serait-ce le cas, la fonction publique peuplerait bientôt prématurément les cimetières.

Mais, avant même cet épisode tragique, il n'était rien, touchant l'Opéra, qui ne soit soumis à dramatisation. Ainsi lit-on, dans le rapport de la mission chargée, en juillet 1975, d'enquêter sur la situation de la maison et ses perspectives (1) :

« M. Liebermann, fort du contrat quasi inconditionnel qui le lie à l'Etat et des succès qu'il a obtenus, n'entend pas compromettre par un changement de politique la liberté dont il fait dépendre à la fois sa joie de vivre et sa réputation. Tout se passe apparemment comme s'il se souciait peu, pour le prix du sacrifice imposé aux finances publiques, de rétablir durablement la qualité et l'audience d'un des premiers théâtres lyriques et chorégraphiques du monde. (...) Or, s'il apparaissait, après coup, ce qui ne manquera pas de se produire si on poursuit sur la lancée actuelle, que l'on a brûlé tout ce qui restait de munitions dans le vieux palais Garnier pour un dernier feu d'artifice à la gloire de celui qui le tire, cette gloire, à supposer qu'elle satisfasse son bénéficiaire, ne saurait suffire au gouvernement et aux contribuables. »

Ton inhabituel dans les rapports d'enquête administratifs, à la mesure de la passion où baigne l'Opéra.

Sa subvention est de l'ordre de 130 millions. Celle de la Comédie-Française de 45 millions (2). Personne à ma connaissance n'a jamais suggéré que l'on réduise le nombre ou la qualité de ses spectacles pour épargner les deniers des contribuables qui la financent sans jamais aller au théâtre, c'est-à-dire 88 % des Français.

Au contraire, 40 millions ont été récemment dépensés pour rénover la salle, et le ministre de la culture annonce qu'il envisage de mettre à la disposition du Français, la saison prochaine, le Théâtre de Chaillot dont les frais de fonctionnement sont de l'ordre de 5 millions par an.

Mais la Comédie-Française, sous la sage administration de Pierre Dux, ne fait pas de vagues : le personnel ne se met pas en grève le jour où le président de la République est attendu ; le directeur du budget au ministère des finances n'est jamais sollicité de combler un déficit imprévu ; et si l'on y accueille parfois de grands metteurs en scène étrangers, le répertoire, la troupe, tous ceux qui s'y produisent, fût-ce pour des représentations exceptionnelles, sont Français.

S'agissant de l'Opéra, où le plancher de scène, en pente de 5 %, comme on les construisait à l'époque, n'a pas été refait depuis 1875, et dont la mission d'enquête souligne la situation périlleuse — risque de rupture des cintres, d'effondrement du plateau, de décrochage des wagons de décors, — tout se passe au contraire comme si les mêmes contribuables étaient rançonnés par un étranger diabolique, dilapidant leur bon argent en cachets somptueux versés à des chanteurs et des chefs d'orchestre le plus souvent venus d'ailleurs pour jouer des œuvres non françaises.

J'ai entendu de mes oreilles un honorable parlementaire s'offusquer parce que *les Noces de Figaro*, œuvre d'un étranger — il s'agit de Mozart, — étaient chantées en italien !

Et tout cela au bénéfice de qui ? D'un nombre de spectateurs d'autant plus réduit que les mille cinq cent cinquante-trois places, bonnes ou moyennes, du palais Garnier sont vendues à un prix exorbitant, que les huit cents places d'un prix accessible sont mauvaises quand elles ne sont pas aveugles, et que, serait-on prêt à tous les sacrifices, il est plus difficile d'avoir une place à l'Opéra qu'au Parc des Princes pour la Coupe de France de football.

(Lire la suite page 13.)

(1) *Le Monde* a publié, le 25 juillet, un résumé des conclusions de ce rapport, levant ainsi le secret où il était jusqu'alors tenu.

(2) L'Opéra supporte, d'autre part, une charge d'environ 25 millions, qui concerne exclusivement les caisses de retraite.

AU JOUR LE JOUR

Une araignée dans le plafond

Nul ne sera vraiment étonné d'apprendre que la C.I.A. a dépensé durant vingt-cinq ans 25 millions de dollars pour apprendre à contrôler le cerveau humain : la C.I.A. a toujours été follement dépensière.

A l'origine, l'agence américaine cherchait les secrets de la technique du lavage de cerveau dans les pays de l'Est : le lavage s'opérait-il sur planche à laver, par serpillière ou avec savon noir ? Autant de questions passionnantes à résoudre.

Vingt-cinq ans plus tard, de fil électrique en aiguille de seringue, on en est arrivé, à l'Est comme à l'Ouest, à la conclusion que la meilleure façon de contrôler le cerveau, c'était de le rendre fou.

On en conclura qu'il faut être complètement cinglé pour en arriver là. On aura raison. Car le problème qui se pose aujourd'hui, c'est précisément de savoir comment remettre de l'ordre dans la matière grise des maîtres de ce monde et de leurs assistants, qu'un quart de siècle de recherches intensives dans tous les secteurs de la domination a complètement lessivée.

BERNARD CHAPUIS.

La logique des institutions

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

Le chef de l'Etat commencerait-il à accepter la logique de nos institutions ? Après avoir successivement affirmé, l'an dernier, aux Etats-Unis (l'endroit était mal choisi), puis ces derniers mois, qu'il ne « déserterait » pas ses fonctions et se maintiendrait à l'Elysée jusqu'au terme de son mandat septennal, M. Giscard d'Estaing entendait seulement maintenant *« placer les Françaises et les Français devant toutes les conséquences de leur choix »* (1) et leur *« faire connaître sans équivoque l'intérêt national de la France »* (1).

Même si, à l'évidence, il y a plusieurs manières de concevoir cet « intérêt national », c'était la perspective sinon les mots mêmes du général de Gaulle, puis du président Pompidou avant les élections de 1967 et celles de 1973 : *« Je dois vous dire quel est l'enjeu »*, affirmait le premier (2) : *« Ma préoccupation, c'est le destin de la France et des Français »*, disait le second (3).

Ni le général de Gaulle ni son successeur, surtout plusieurs mois à l'avance, n'avaient plus clairement que M. Giscard d'Estaing mis leur mandat en jeu dans la consultation législative qui venait : pour le fondateur de la Ve République, *« il serait donc extrêmement équitable et souhaitable que cette majorité l'emporte [et] dans les conditions d'aujourd'hui, c'est absolument nécessaire »* (2) ; pour son successeur actuel, il s'agit du *« succès de ceux qui me soutiennent, succès dont chacun voit que c'est une condition nécessaire »* (1).

(Lire la suite page 4.)

(1) Discours du président de la République à Carpentras, le 8 juillet 1977 (*le Monde* daté 10-11 juillet).

(2) Discours radiotélévisé du général de Gaulle, le 9 février 1967. *Discours et messages*, tome V, p. 142.

(3) Conférence de presse de Georges Pompidou, le 9 janvier 1973. *Entretiens et discours*, tome I, p. 129.

LA MORT D'ERNST BLOCH

Un philosophe de l'utopie militante

Le philosophe allemand Ernst Bloch est mort, le jeudi 4 août, à Tübingen. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans.

En 1911, Simel présente au jeune Lukàcs le « Dr. Bloch », alors âgé de vingt-six ans. Le 11 février, Lukàcs écrit à Popper que ce « philosophe-né de la race des Hegel » est pour lui porteur d'une incomparable « stimulation intellectuelle (lettres inédites à paraître bientôt dans la revue « l'Homme et la société », numéros 40-41). Entre les deux hommes, l'amitié sera vive et tous deux salueront avec enthousiasme la révolution russe. Dans la période où s'élabore « Histoire et conscience de classe », ils échangent plus de cent lettres où s'affirme à maintes reprises une commune aspiration. Cependant, le Hongrois, plus radical dans ses ruptures (à Budapest, en 1918, il a collaboré activement avec Bela Kun), reste méfiant à l'égard des grands thèmes blochiens qui risquent de justifier trop de récupérations idéalistes : l'utopie et l'espérance.

En 1921, dans son « Thomas Munzer » (traduit en français quarante trois ans plus tard !), tout en annonçant sur un ton d'Apocalypse la venue prochaine d'un « nouveau monde de ferveur et d'irruption », la montée de l'humanité « jusqu'à ce mystérieux emblème vers lequel se meut, depuis le commencement des temps, la sombre, l'inquiète, la lourde Terre », il ose définir comme un « théologien de la révolution » le héros malheureux de la « Guerre des paysans ».

MAURICE DE GANDILLAC.

(Lire la suite page 14.)

PROCHE-ORIENT

Israël

Un député du Likoud accuse cinq anciens généraux d'avoir encouragé une « mafia » du crime

De notre correspondant

Jérusalem. — Israël pourrait connaître une nouvelle série de scandales dans lesquels seraient impliqués les chefs d'une pègre particulièrement entreprenante et d'anciens chefs militaires prestigieux.

M. Ehoud Olmer, jeune député du Likoud, qui s'est mis en tête depuis quelques années de combattre le « *crime organisé* », a fait sensation jeudi 4 août en révélant, au cours d'une conférence de presse à Jérusalem, qu'il existait en Israël une véritable « mafia » dont l'action s'étendrait aux domaines les plus divers. Les chefs de cette « mafia », a affirmé M. Olmer, n'ont pu étendre leur emprise que grâce aux complicités qu'ils se sont assurées dans les sphères dirigeantes du pays, et notamment dans l'armée. Cinq généraux ayant occupé des postes de premier rang sont mis en cause par le député du Likoud, qui ne les a pas désignés nommément. Toutefois, le général Rehavan Zéevi, surnommé « Gandhi », a été mentionné pour avoir exercé des « pressions » sur le député afin de le dissuader de faire ces révélations.

Le général Zéevi a été le conseiller de M. Itzhak Rabin pour la guerre contre le terrorisme. Alors qu'il était commandant du secteur central, c'est-à-dire du front jordanien, il aurait, selon M. Olmer, « convaincu » des Arabes de Cisjordanie de vendre des terrains à des prix dérisoires aux membres de la « mafia » israélienne.

La radio, la télévision et toute la presse ont fait une très large place aux révélations du député, qui affirme avoir adressé un dossier complet à l'ancien premier ministre, lequel n'a donné aucune suite à l'affaire.

Les photos publiées dans la presse donnent à penser que l'un des truands mentionnés au cours de la conférence de presse entretenait des relations extrêmement cordiales avec l'ex-général Moshe Dayan, aujourd'hui ministre des affaires étrangères.

ANDRÉ SCEMAMA.

CORRESPONDANCE

A PROPOS DE L'AVIS GOUVERNEMENTAL SUR LA LOI ANTI-BOYCOTTAGE

Nous avons reçu, de M. J.-L. Bismuth, professeur agrégé de droit de la faculté de Reims et secrétaire général du Mouvement pour la liberté du commerce, la lettre suivante :

C'est sous l'impulsion du Mouvement pour la liberté du commerce, association dont j'assure les fonctions de secrétaire général, qu'a été adoptée la loi anti-boycottage du 7 juin 1977, texte que le gouvernement, par son « avis » du 24 juillet, cherche à vider de toute substance.

Or l'article signé M.-D. et paru dans *le Monde* du 4 août porte *sur ladite loi et sur* l'« avis » en cause une appréciation qui appelle deux observations critiques :

1) Selon cet article, les effets de la loi anti-boycottage seraient « *pratiquement limités au territoire français* ». *Cette assertion* revient-elle à soutenir que le domaine du texte légal est limité au commerce interne ? Si tel devait être le cas, l'analyse reconnaîtrait alors l'exacte portée des *nouvelles dispositions répressives*, aptes, de fait, à sanctionner les mesures de boycottage qui président aux relations économiques avec certains Etats de la Ligue arabe ;

2) L'auteur de l'article conclut que la COFACE (organisme chargé d'accorder des garanties aux exportateurs français) pourra « *continuer comme aujourd'hui à tenir compte des législations arabes sur le boycottage d'Israël, sans tomber sous le coup de la loi* ». Une telle affirmation implique la parfaite régularité juridique de l'« avis » gouvernemental du 24 juillet.

Cette régularité est, à nos yeux, des plus douteuses. L'« avis » en cause encourt spécialement deux séries de reproches.

a) D'une part, rédigé en termes généraux, l'« avis » entend écarter l'application des nouveaux articles 187-2 et 416-1 du code pénal, disposition qui incrimine désormais la discrimination économique, fondée, entre autres, sur l'appartenance à une race, une religion, une ethnie. Ce faisant, l'acte réglementaire heurte de plein front le principe constitutionnel de non-discrimination religieuse ;

b) D'autre part, le même « avis gouvernemental » est entaché d'illégalités, et ce, en particulier, à un double titre :

— En premier lieu, pour qu'une directive, au sens de l'article 32 paragraphe III de la loi du 7 juin 1977 soit en mesure d'écarter l'application des articles 187-3 et 416-1 précités, encore faut-il que le gouvernement édicte, par la directive, une mesure de boycottage à l'encontre d'une nation déterminée.

Or précisément, l'« avis » du 24 juillet ne renferme expressément aucune mesure de ce genre à l'encontre de l'Etat d'Israël ;

— En second lieu, dans la mesure où l'acte réglementaire revient à laisser libre cours en France aux mesures de boycottage arabe, il méconnaît par là même le principe de non-discrimination inscrit à l'article 7 du traité de Rome.

En effet, dans ses formes secondaire et tertiaire, le boycottage arabe se traduit par des pratiques restrictives de concurrence au détriment d'opérateurs économiques établis à l'intérieur du Marché commun.

Pour l'ensemble des raisons de droit sus-exposées, notre association envisage d'introduire devant le Conseil d'Etat un recours pour excès de pouvoir visant à l'annulation de l'« avis » du 24 juillet.

Je tiens par ailleurs à préciser que, dans le cadre d'une poursuite correctionnelle du chef de l'article 187-2 ou 416-1 du code pénal, la juridiction répressive serait compétente, conformément à la jurisprudence Avranche et Desmarest du tribunal des conflits, pour constater l'irrégularité de l'« avis » gouvernemental en question.

[Les contradictions que signale M. Bismuth sont révélatrices de l'embarras du gouvernement et de la quasi-impossibilité d'entretenir de bonnes relations avec Israël tout en développant les échanges avec les pays arabes, comme l'indiquait « le Monde » le 20 juillet et le 4 août. Mais ces contradictions résident moins entre la loi du 7 juin 1977 et l'« avis » du gouvernement du 24 juillet que dans le texte même de la loi. En effet, alors que les paragraphes 1 et 2 de l'article 32 édictent des mesures antiboycottage, le paragraphe 3 ajoute qu'« elles ne sont pas applicables lorsque les faits visés (...) sont conformes à des directives du gouvernement prises *dans le cadre de sa politique* économique et commerciale ou en application de ses engagements internationaux ». Le recours au Conseil d'Etat, que M. Bismuth se propose d'introduire, ne serait pas superflu pour trancher la question. — M. D.]

A travers le monde

Angola

● LE PRESIDENT NETO a annoncé que plusieurs des instigateurs de la tentative de coup d'Etat du 27 mai dernier avaient été fusillés et qu'« *il n'y aura pas de pardon pour ceux qui ont commis des crimes* », rapporte, le 3 août, l'Agence de presse angolaise. — *(Reuter.)*

Corée du Sud

● DEUX ARTISTES SUD-COREENS, résidant à Paris, le pianiste Paik Kun Woo et sa femme, Yoon Jung Hi, estiment avoir été l'objet d'une tentative d'enlèvement par des agents nord-coréens lors d'un voyage à Zurich, le 30 juillet. Selon la version des événements présentés par les journaux de Séoul, *les deux artistes n'ont* échappé à ces agents qu'en se réfugiant au consulat des Etats-Unis. Toujours selon la presse de Séoul, Yoon Jung Hi et Paik Kun Woo, très populaires en *Corée du Sud*, auraient été présentés à Pyongyang comme des transfuges ayant « choisi » la Corée du nord. — *(A.F.P.)*

Mozambique

● L'HYPOTHESE D'UN SABOTAGE n'est pas exclue à propos de la catastrophe minière de Moatize, au cours de laquelle cent cinquante mineurs ont été ensevelis mercredi 3 août, a déclaré jeudi à Maputo, M. Santos Garcia, directeur national de la géologie et des mines. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LE FRONT RHODESIEN, parti du premier ministre, M. Smith, a enregistré, jeudi 4 août, une nouvelle et importante défection avec la démission de l'un de ses fondateurs, M. Tony Scarce. — *(A.F.P.)*



Tribune internationale

Interdits de séjour en Judée-Samarie ?

par ALBERT STARA (*)

TOUT le tumulte soulevé autour de la légalisation de trois centres de peuplement juif en Judée-Samarie relève du malentendu ou de l'esprit de chicane. En somme, il s'est agi de régulariser une situation de fait, acquise sous le précédent gouvernement israélien, sans y ajouter un élément démograhique nouveau. Que le président Carter ait demandé, au cours de ses entretiens avec Menahem Begin — qui n'a d'ailleurs pas pris d'engagement à cet égard, — que « d'autres colonies sauvages » ne soient pas établies avant l'éventuelle conférence de Genève, ne pouvait en aucune façon impliquer que l'on renonçât à celles déjà établies. On peut donc croire que la mauvaise humeur du département d'Etat à ce sujet n'aura pas de sérieuses conséquences.

A part cet aspect de la question, il en est un qui touche aux principes mêmes des droits de l'homme et, de façon plus générale, à la lutte contre le racisme. Jusqu'ici, on a connu des pays d'où les juifs sont empêchés de partir, tels que l'U.R.S.S. et ses « satellites » du bloc soviétique, ainsi que la Syrie et l'Irak, où les quelques centaines qui s'y trouvent encore sont retenus prisonniers. Il est indubitable que cela représente une violation flagrante de la règle de « libre circulation des hommes », à laquelle tous ces régimes ont souscrit. La chose devient à la fois cruelle et risible quand on entend les gouvernements autocratiques de Damas, de Bagdad et de Sanaa, sans parler de celui du Caire, offrir d'accueillir de nouveau les juifs qui ont fui, il n'y a pas si longtemps, ces terres d'oppression et de persécution.

Nulle part sur la surface du globe il n'est interdit — du moins officiellement — aux juifs d'aller vivre à leurs risques et périls. On les reçoit partout quand on ne les sollicite pas de venir. Il est même des contrées où l'on s'ingénie à les attirer. Et voici que, par une évolution paradoxale des événements, on formule la prétention de leur fermer l'accès d'une seule zone au monde : celle de la Judée-Samarie qui *fut du judaïsme le berceau historique. Qui veut-on charger du rôle du* gendarme assurant le refoulement ? Tout simplement les autorités d'Israël, de cet Etat hébreu dont la raison d'être est de réaliser le rassemblement de l'ethnie nationale sur le sol de la patrie ancestrale !

Le simple énoncé de cette condition en fait apparaître l'absurdité comme *l'immoralité profonde. Allons plus loin dans le raisonnement.* Dans l'hypothèse chère aux partisans des territoires « occupés », faudra-t-il admettre alors qu'il existe un pays — dans lequel une « souveraineté palestinienne » s'exercerait — où les juifs, en tant que tels, seront interdits de séjour ?

Au surplus, les sept cent mille musulmans et chrétiens qui peuplent aujourd'hui ces provinces n'ont rien à craindre de la présence des centres de peuplement où les juifs apportent avec eux les moyens du progrès culturel, technique et matériel dont profitent l'ensemble des habitants. D'une part, la coexistence et la coopération en vue de la prospérité commune et du respect des libertés de tous ; de l'autre, la proscription infligée collectivement aux juifs par un système politique qui instituerait l'antisémitisme sous sa forme la plus irrationnelle et la plus maléfique.

Un esprit libre ne saurait hésiter devant le choix qui s'impose.

(*) Délégué général du Likoud en France.

LE VOYAGE DE M. VANCE EN SYRIE

Le président Assad : pourquoi remplacer Genève par un groupe de travail ?

De notre correspondant

Damas. — Après trois heures et demie d'entretiens avec le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, le président Assad a rejeté implicitement, au cours d'une conférence de presse, l'idée du « groupe de travail » préparatoire lancée par le président Sadate. On pense ici cependant qu'il ne s'agit pas d'un refus définitif et catégorique, le chef de l'Etat syrien ayant affirmé qu'il était résolument favorable à la poursuite des *efforts de paix des Etats-Unis.*

La position syrienne à l'égard du groupe de travail a été définie par le président Assad en ces termes : « *Il est préférable de se concentrer sur la conférence de Genève, à laquelle le groupe le travail pourrait faire concurrence. Un échec de ce dernier aurait les mêmes conséquences qu'un échec à Genève... Allons donc carrément à Genève, après une préparation adéquate. Nos frères égyptiens qui ont fait cette proposition ont pu y voir des avantages qui nous échappent. Et si nous sommes d'accord avec eux sur l'essentiel, il n'est pas dit que nous nous soyons concertés sur tous les détails. L'objectif est une rencontre arabo-israélienne, c'est ce qui doit se produire à Genève. Dans ce cas, pourquoi remplacer Genève par un groupe de travail ?* »

Le président Assad a, en outre, affirmé qu'à son avis la question de la représentation palestinienne à la conférence de la paix ne constitue pas un problème de procédure mais de fond, compliqué par le refus d'Israël de reconnaître les droits du peuple palestinien. Si cette reconnaissance intervenait, a-t-il dit, la question de la représentation palestinienne serait résolue *ipso facto* et à ce moment, les Arabes pourraient même se rendre à la conférence de Genève sans l'O.L.P. Le président Assad a écarté cependant l'idée d'une reconnaissance mutuelle israélo-palestinienne, estimant qu'il appartenait à Israël de faire le premier pas.

Le « groupe de travail » proposé par M. Sadate est-il irrémédiablement condamné ? On indique à Damas — et le président Assad l'a subtilement suggéré — que, si M. Vance parvenait à démontrer que la proposition du président Sadate ne visait pas à écarter les Palestiniens de la conférence de la paix, mais au contraire à faciliter leur participation éventuelle, tout deviendrait possible. Mais il faudrait auparavant que les Israéliens fournissent quelques éléments nouveaux qui fortifieraient un nouveau voyage de M. Vance dans la capitale syrienne. Sinon, le refus de Damas deviendrait définitif. Les milieux palestiniens se disent confiants dans la détermination de la Syrie et convaincus que le secrétaire d'Etat ne pourra rien obtenir de décisif en Israël.

LUCIEN GEORGE.

DIPLOMATIE

Wellington et Canberra considèrent l'ASEAN comme une barrière contre le communisme

La conférence « au sommet » de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui s'est ouverte jeudi 4 août à Kuala-Lumpur (« le Monde » du 5 août), a été consacrée en premier lieu à la coopération économique et commerciale et au problème des relations avec les pays d'Indochine. La prise de position la plus nette a été celle du premier ministre thaïlandais, qui a parlé du « défi sans précédent » du Vietnam, qui cherche, selon lui, à saper l'unité et la solidarité des cinq membres de l'Association.

Lors de la séance inaugurale, le président philippin, M. Marcos, a renoncé officiellement aux prétentions de son pays sur le territoire malaisien du Sabah (au nord de Bornéo) que Manille revendiquait depuis une quinzaine d'années.

Correspondance

Sydney. — Lors d ela conférence de l'ASEAN qui s'élargira à l'Australie, à la Nouvelle-Zélande et au Japon au cours du week-end, MM. Fraser et Muldoon devront répondre aux questions de leurs interlocuteurs sur le renforcement du protectionnisme économique dans leurs pays.

Les barrières tarifaires ont été renforcées en Australie à cause d'un chômage croissant dans l'industrie, qui souffre de la concurrence avec les pays de l'ASEAN où les salaires sont plus bas.

Il est probable que les protestations des cinq n'auront guère d'effet. La seule mesure de rétorsion que les pays de l'ASEAN pourraient adopter serait de réorienter leurs échanges commerciaux. Par exemple, la Malaisie envisage de renégocier son contrat d'achat de sucre de six ans avec l'Australie et de s'approvisionner plus substantiellement aux Philippines.

Nombre de sociétés produisant à bon marché en Asie du Sud-Est des textiles ou du matériel électronique sont en fait contrôlées par des firmes australiennes qui veulent tirer profit des bas salaires et éviter les querelles syndicales. Ses firmes font pression sur le gouvernement de Canberra pour qu'il laisse entrer en Australie leurs produits, même si cela signifie la perte d'un nombre considérable d'emplois dans leur pays.

Quels que soient les différends en matière commerciale, sur le plan politique, l'Australie, la Nouvelle-Zélande ne peuvent que souhaiter la réussite des projets de l'ASEAN, qu'ils considèrent *comme une barrière contre* la poussée communiste dans la région. Le principe énoncé à la fin de juillet lors de la réunion de l'ANZUS (organisation regroupant les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande), selon lequel seul un pays possédant une économie solide peut faire face à ses obligations dans le domaine de la sécurité, est aussi applicable à l'ASEAN.

M. S.

LES PRÉSIDENTS CARTER ET NYERERE JUGENT QU'UN RÈGLEMENT EN AFRIQUE AUSTRALE DEMEURE POSSIBLE SANS EFFUSION DE SANG.

Washington (A.F.P., Reuter, Times). — M. Jimmy Carter a reçu jeudi 4 août à la Maison Blanche le président tanzanien, Julius Nyerere, premier chef d'Etat africain invité en visite officielle à Washington depuis l'installation de la nouvelle administration démocrate.

Selon le porte-parole de la Maison Blanche, cet entretien a porté principalement sur la situation en Rhodésie. Les deux présidents ont estimé qu'« *il était possible de trouver, sous la direction de la Grande-Bretagne, un moyen de permettre l'accession au pouvoir de la majorité noire en Rhodésie sans effusion de sang ni guerre civile* ».

D'après le correspondant du *Times* à Washington, M. Carter aurait sollicité le soutien du président tanzanien au nouveau plan de paix actuellement élaboré par Washington et Londres. Il a, en tout cas, exprimé l'espoir que son interlocuteur « *pourrait l'aider à prendre des mesures adéquates visant à installer en Rhodésie et en Namibie le gouvernement de la majorité* », et souligné que tous deux partageaient « *les mêmes idéaux et la même hostilité à la discrimination raciale* ». M. Carter a qualifié M. Nyerere de « *superbe politicien, admiré dans tous les Conseils des dirigeants mondiaux* ».

De son côté, M. Nyerere a rendu hommage à « *la position prise par M. Carter pour la libération du continent africain du colonialisme et du racisme* ».

M. BARRE A PRÉPARÉ SA VISITE A MOSCOU AVEC L'AMBASSADEUR SOVIÉTIQUE

Le premier ministre a reçu jeudi 4 août l'ambassadeur de l'U.R.S.S. MM. Barre et Tchervonenko ont fait pendant une heure et demie le point des relations franco-soviétiques et préparé la réunion de la « grande commission » qui se réunira à Moscou fin septembre. M. Barre dirigera la délégation française en tant que ministre de l'économie et des finances.

En quittant l'hôtel Matignon, l'ambassadeur a déclaré : « *Notre coopération se poursuit à un très bon niveau, mais certainement l'Union soviétique et la France ont des possibilités plus larges. Nous avons examiné comment utiliser ces possibilités afin non seulement d'augmenter le volume des échanges commerciaux mais aussi de dégager des formules nouvelles de coopération. Vous vous en rendrez mieux compte lors des prochains travaux de la « grande commission.* »

AFRIQUE

Madagascar

M. CHRISTIAN-REMI EST NOMMÉ MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Tananarive *(Reuter)*. — La *composition du nouveau gouvernement* malgache, que dirige le lieutenant-colonel de gendarmerie Désiré Rakotoarijoana, nommé premier ministre le 31 juillet (*le Monde* du 2 août) a été rendue publique jeudi 4 août.

Outre le premier ministre, cinq personnalités font leur entrée au gouvernement : le capitaine de vaisseau Guy Sibon (défense nationale) ; M. Théophile Andrianoelisoi (enseignement primaire et secondaire) ; M. Ignace Rakoto (recherche scientifique et enseignement supérieur) ; M. Georges Ruffin (information et orientation idéologique) ; Mlle Giselle Rabesahala (art et culture révolutionnaires).

M. Richard Christian-Remi, déjà membre du gouvernement précédent, devient ministre des affaires étrangères.

● MISE AU POINT. — Après le rappel par M. Giscard d'Estaing de la position française à l'égard du conflit frontalier tchado-libyen, selon laquelle Paris connaît comme seule frontière « *celle qui délimitait le territoire tchadien au jour de son indépendance, le 11 août 1960* » (*le Monde* du 5 août), le ministère des affaires étrangères précise que l'accord signé en 1935 par Laval et Mussolini a été dénoncé par l'Italie en 1938 et n'avait, auparavant, été ratifié dans aucun des deux pays.

République Sud-Africaine

Épouseriez-vous un Blanc ?

De notre correspondante

Johannesburg. — Le *World, quotidien anglophone, dont la* clientèle est africaine, a, pendanat deux semaines, posé à ses lecteurs ces questions : Epouseriez-vous un Blanc ? Laisseriez-vous votre fille en épouser un ? Les réponses donnent à réfléchir.

Les parents voient surtout les avantages que leurs enfants pourraient tirer d'un mariage mixte : une plus grande liberté de mouvement, la fin des vexations dues à l'apartheid.

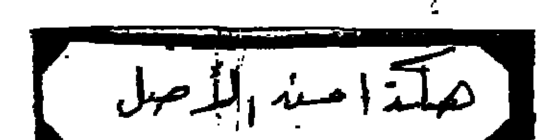
Le pessimisme et le ton désabusé frappent chez les jeunes, qui répondent le plus souvent par la négative à la question posée. « *Mon mari me rappellera sans arrêt que je viens d'une famille pauvre* », dit encore Kholeka. Sa sœur, vingt ans, s'exclame : « *Je n'épouserai jamais un Blanc... Supposez que ma mère vienne nous rendre visite et qu'elle utilise la salle de bain. Ne dira-t-il pas que celle-ci sent le singe ?* »

« *Je n'aime pas les Blancs*, déclare sans détour Nana. *Ils nous regardent toujours de haut... Et puis, nous serions coupés de nos deux familles.* » Cette crainte du mépris de l'autre est souvent évoquée...

De même, revient sans cesse le thème des enfants. « *Les métis ne parviennent pas à se décider sur leur appartenance. Ils naviguent entre deux mondes* », explique Simon, vingt ans. Les jeunes envisagent, dans l'ensemble, beaucoup plus facilement un flirt passager.

Fortunate, une jeune fille de dix-neuf ans, raconte froidement que si elle prenait un petit ami *blanc* ce serait « *pour l'argent* »... « *J'aime les belles choses, et nos garçons ne peuvent pas nous les payer. Mais le mariage c'est autre chose. Je ne voudrais pas le risquer. Pour être honnête avec vous, je dois dire que je ne voudrais pas aimer sincèrement un homme blanc.* » Fortunate n'est pas seule à parler ainsi. « *Même dans les pays où il n'y a pas de loi interdisant les mariages mixtes, les Blancs sont racistes*, dit Patience. *Alors ? J'en épouserai peut-être un juste pour l'utiliser comme ils nous utilisent... L'amour est hors de question.* » « *Un Blanc ne peut aimer d'amour pur*, estime Angie. *Il faut être mannequin, chanteuse ou artiste. Je n'ai jamais vu un Blanc épouser une femme noire ordinaire.* »

CHRISTIANE CHOMBEAU.



DIPLOMATIE

Wellington et Canberra considèrent l'ASE[AN] comme une barrière contre le communis[me]

LES PRÉSIDENTS CARTER ET NYERERE JUGENT QU'UN RÈGLEMENT EN AFRIQUE AUSTRALE DEMEURE POSSIBLE SANS EFFUSION DE SANG.

République Sud-Africaine

Épouseriez-vous un Blanc?

OCÉAN INDIEN

LES COMORES, ÉTAT LYCÉEN

II. — Sa Majesté des Mouches

De notre envoyé spécial JEAN-CLAUDE POMONTI

Exemple parfait d'une décolonisation manquée, les Comores ont sombré, après le départ des Français, dans le désordre et l'improvisation. Les trois îles du nouvel Etat, qui n'ont pas renoncé à « reconquérir » Mayotte demeurée française, ont tenté de faire face à une situation économique très difficile en détruisant toutes les institutions issues de la période coloniale (« le Monde » du 5 août).

Moroni. — *« Les vieux, ils ne savent rien. Place aux jeunes ! »* Ibrahim, vingt-six ans, chef du protocole du Comité populaire national, n'a plus rien à souhaiter à ce propos ; place a été faite. Droit de vote à quinze ans, *« comités de jeunes »* débitant à longueur de réunions un pseudo-marxisme mal digéré... la *« révolution comorienne »* aborde sa troisième phase. Après la *« consolidation de l'indépendance »* (renversement de l'ancien président Abdallah) et la *« démocratie populaire »* (marquée par le *« changement des mentalités »*), elle annonce l'étape de la *« construction économique »*. Les quelque deux cent cinquante mille Comoriens semblent partagés aujourd'hui entre la peur et l'effarement.

« On s'attendait à tout sauf à cela », soupire un ancien directeur de ministère condamné au chômage. En avril dernier, avec la promulgation de la *« loi fondamentale »*, le bouleversement a été total. *« Nous allons jeter par terre l'administration, obstacle énorme dans tous les pays sortis de la colonisation. Nous allons faire table rase et brûler les dossiers »*, avait alors annoncé le président Soilih. La fonction publique est tout bonnement dissoute. Licenciés sans indemnités, trois mille cinq cents fonctionnaires sont renvoyés dans leurs foyers. Les titulaires d'une pension de l'Etat ont cotisé en vain : les retraites sont supprimées. Les archives jugées *« inutiles »* sont brûlées, y compris, disent les mauvaises langues, le casier judiciaire du chef de l'Etat. Comment, dans ces conditions, distribuer le courrier ou assurer la collecte de l'impôt ? On n'y avait sans doute pas songé.

Le *« pouvoir populaire »* est institutionnalisé. Au sommet de la pyramide, le Comité populaire national est composé de seize membres, élèves de classe terminale au cours de l'année scolaire 1975-1976, qui siègent dans l'ancien palais de justice de Moroni. Il est le *« garant de la discipline révolutionnaire »*. Au niveau inférieur, les comités populaires de wilayas (une par île), de *moudirias* (circonscriptions) et de base (village ou quartier). Ces derniers sont élus au suffrage universel direct. Le Congrès national, qui s'est réuni à Anjouan le 3 août, *« instance suprême du pouvoir populaire »*, est constitué par les membres des comités de *moudirias* et propose *« les candidats à la présidence et à la vice-présidence du Conseil d'Etat »*.

Il a fallu, en effet, corriger le *« pouvoir populaire »* des anciens lycéens par une sorte de hiérarchie parallèle. M. Ali Soilih, président de la République, coiffe ce Conseil d'Etat, formé de onze membres, qu'il nomme après consultation du Comité populaire national. Le recrutement de fonctionnaires a repris. De la présidence dépendent désormais la défense nationale et les finances. Par décret, deux *« ministères »* ont été formés : le *« comité central »* des affaires intérieures et celui des affaires extérieures. Il existe également une Cour suprême de dix magistrats — dont les modalités de nomination ne sont pas précisées — ainsi qu'une administration *« décentralisée »* par découpage territorial. Ainsi, les trois *Bavus* (centre, nord et sud) de la Grande Comore sont subdivisés en 34 *moudirias*.

La quête de la *« spécificité comorienne »* et la *« décentralisation »* constituent les deux obsessions des jeunes au pouvoir. Face à la Banque des Comores, dans le centre de Moroni, l'ancien bâtiment du gouverneur abrite, au rez-de-chaussée, des services d'immigration gérés par des jeunes. Le comité de la Wilaya de Grande Comore occupe le premier étage. On trouve là environ 90 anciens lycéens animés par un *« coordinateur »*, dont un expert technique, M. Saïd Islam, ancien adjudant-chef de la gendarmerie française, et le *« Dr Amada »*, jeune homme promu *« médecin »* à l'issue d'un stage de dix-huit mois en Union soviétique et qui, à ce titre, est censé remplacer deux diplômés des facultés françaises, le Dr Abas et le Dr Mouhtar, mis en chômage.

Bonnes intentions et réalités

Une vingtaine de ces membres du comité nous exposent, trois heures durant, leurs intentions. Ils veulent *« abolir la bureaucratie pour rapprocher l'administration du travailleur »*, *« tuer les germes de la corruption »*, *« se débarrasser d'une administration au service de l'ancienne classe féodale »*, *« forcer les fonctionnaires à abandonner leurs climatiseurs pour se rendre compte des vrais problèmes des paysans »*... Au terme d'un réquisitoire cohérent et sincère, les représentants de la jeunesse, *« fer de lance de la révolution »*, expliquent comment leurs camarades ont été dans les villages à l'occasion d'une campagne d'alphabétisation.

Nous visitons ensuite trois *moudirias* dont la construction paraît pratiquement terminée. Les bâtiments sont bien conçus, autour d'une cour intérieure sur laquelle donnent les logements du juge, du *moudir* (sorte de chef de circonscription) et des futurs agents de l'administration. Ils comportent une salle d'audience, des bureaux, une cellule de prison, une chambre froide pour la viande (donc le contrôle de l'abattage). Ainsi, *« le juge sera toujours disponible et le paysan n'aura pas besoin de se rendre à Moroni pour le simple achat d'un timbre »*, comme nous l'explique le conseiller technique du Comité, de la Wilaya.

L'armée populaire a monté, avec les fonds du PNUD, une briqueterie pour reconstruire le village de Singani enlevé au début de l'année par une coulée de lave du Kathala qui fit deux mille sans-abri. Les militaires fabriquent déjà 1 200 briques par jour. Conformément à la *« loi fondamentale »* ils participent ainsi à la « production nationale ».

Un peu partout, on construit des écoles. Les classes de sixième ont déjà été décentralisées à l'échelon de la moudiria et sont animées par des équipes volantes d'anciens lycéens. A la rentrée prochaines, les cinquièmes suivront le mouvement et, en 1978, ce sera le tour des quatrièmes. On enrestera là, car le second cycle du secondaire doit fermer ses portes. Dans un avenir non déterminé, il sera remplacé par des collèges techniques. Les lycées de Moroni et d'Anjouan changeront alors de nature.

Enfin, l'austérité est à l'ordre du jour... Les jeunes révolutionnaires des comités perçoivent une indemnité mensuelle de 19 000 F (380 FF), ce qui est bien maigre dans un pays qui doit importer à grands frais des denrées alimentaires. Le chef de l'Etat lui-même vivrait d'un salaire mensuel de 600 F. Les quelque mille soldats de l'armée populaire reçoivent en moyenne 200 F par mois. Les salaires de la fonction publique avaient été déjà diminués de 50 % à l'occasion du rapatriement de dix huit mille six cent vingt Comoriens de Madagascar à la suite du massacre de Majunga avant d'être ramenés au montant maximal de 30 000 francs CFA (600 F français) par mois. *« L'abolition de la féodalité, la construction d'un Etat moderne et la reconquête de Mayotte »* (un front de libération a été mis sur pied) exigent que chacun fasse des sacrifices.

Hélas ! ces réformes empreintes de patriotisme et d'abnégation ne sont belles que dans leurs intentions. En fait, il a fallu dissoudre les comités de base. Des employés de la Banque des Comores ont dû ouvrir ses coffres à des jeunes membres du Pouvoir populaire repartis les poches pleine sans laisser le moindre reçu. La construction des moudirias est suspendue depuis plusieurs semaines faute de crédits. Les employés de l'Etat n'ont pas été payés depuis trois mois et certains d'entre eux affirment même n'avoir rien perçu depuis dix mois. Les classes de sixième « décentralisées » ne fonctionnent qu'épisodiquement. A Anjouan, on compte un livre en moyenne pour six élèves. Faute d'encre, la polycopieuse ne fonctionne plus.

Les briques de l'armée populaire devaient être revendues 15 francs C.F.A. aux réfugiés de Majunga. Elles le seront à 75 francs C.F.A., de façon à renflouer un peu les caisses de l'Etat. Chaque famille rentrant de Majunga devait percevoir, en principe, une indemnité mensuelle de 5 000 francs C.F.A. pendant trois mois. Les trois quarts d'entre elles n'ont rien reçu. Les réfugiés, répartis dans les villages, sont censés avoir trouvé un emploi. En fait, la plupart d'entre eux demeurent chômeurs dans ces îles où ils ont amené, avec leur détresse, la bilharziose, les amibiases et même les maladies vénériennes, presque inexistantes auparavant.

Un traumatisme social

Malgré le correctif apporté par la concentration croissante des pouvoirs entre les mains du président Ali Soilih, le *« pouvoir populaire de la jeunesse estudiantine »* a durement éprouvé le pays. La phase dite de *« démocratie populaire »* consacrée à créer un *« homme nouveau »* a été *« vécue comme un traumatisme »*, nous dit un membre du Comité populaire national. Il s'agissait, selon la loi fondamentale de dégager les *« valeurs authentiques de la religion islamique »*, *« valeurs qui, entre autres, impliquent la lutte contre l'exploitation de l'ignorance et de la crédulité par le charlatanisme et le désœuvrement »*.

Au nom de ce principe, les femmes ont été invitées, du jour au lendemain, à abandonner le voile. Dans un discours radiodiffusé, le président a annoncé l'interdiction des bijoux et des cosmétiques, la révolution leur préférant les *tee-shirts* à ses couleurs et les pantalons à pattes d'éléphant. Le choc est dur pour une population conservatrice et pieuse, qui observe rigoureusement toutes les périodes de jeûne, même en dehors du ramadan, et prie cinq fois par jour. Les *« charlatans »* vilipendés par la loi fondamentale sont les diseurs de bonne aventure assis à l'ombre des mosquées. Certains d'entre eux ont été promenés dans les villages et conspués par les jeunes des comités de base.

Avec la *« crédulité »*, le nouveau régime a aboli l'*auda*, cette vieille coutume du *« grand mariage »* social qui était d'ailleurs un peu tombée en désuétude. Le Comorien pouvait être fiancé de bonne heure, mais il attendait souvent d'être assez riche pour faire son *« grand mariage »* — source de dépenses considérables — afin de relever son statut social. Non sans raison, les jeunes ont voulu en finir avec cette pratique. *« Les vieux, qui se flattaient d'être bien mariés, ont perdu toute considération, tout prestige »*, nous dit l'un d'eux. Mais là encore, les mesures prises ont été trop brutales. *« Les gens sont encore sous le choc, tout cela leur paraît invraisemblable »*, commente un laissé-pour-compte de la révolution.

Comme dans le film *the Lord of the flies (Sa Majesté des Mouches)* (1), les adolescents de la élèves de classes terminales en *« révolution »* — cent quatorze tout — n'ont pas su organiser une société fondée sur la raison.

La dilution progressive de leur *« pouvoir populaire »* se mesure d'ailleurs à l'inquiétude manifestée par certains de ses détenteurs. Un ancien coordinateur du Comité populaire national a déjà été *« assigné à résidence pour six ans »* dans l'île d'Anjouan. Une trentaine de jeunes gens seraient gardés à vue dans l'enceinte du palais présidentiel — l'ancienne résidence du délégué général français. Il est impossible de connaître le nombre des détenus politiques et d'établir si la répression a fait des morts.

Certes, le régime comorien peut invoquer bien des raisons pour expliquer la situation dans laquelle il se débat : elles vont de la façon dont il a été traité par Paris et du maintien de Mayotte dans le giron de la France, à la nouvelle et désastreuse éruption du Karthala et au massacre de la communauté comorienne de Majunga... Il est trop vrai que le colonisateur n'avait pratiquement rien fait pour le développement de l'archipel. Mais tout cela justifie-t-il les convulsions, les débordements et excès de l'expérience de *« pouvoir populaire »* lycéen, dont un embryon d'armée et les *« commandos »* de M. Soilih sont en train d'assurer la relève ? Cela explique-t-il le silence qu'un système d'*« otages de l'Etat »* parvient à imposer aux Comoriens à l'extérieur ?

A bord du DC-4 d'Air Comores qui vient de décoller pour Dar-Es-Salaam, l'atmosphère se détend curieusement. Une femme se lève pour remettre le voile qu'elle n'osait plus porter chez elle. Les gens se mettent à bavarder. Un commerçant raconte comment, *« par erreur »*, il a passé neuf mois en prison avant d'être acquitté et indemnisé. Quelques fuyards se félicitent d'être parvenus à berner les services d'immigration. Mais chacun laisse derrière lui un « garant » avec les risques que cela comporte. Les passagers en veine de confidences demandent qu'on taise leur nom, tandis que les îles s'évanouissent, une fois de plus, dans un horizon d'oubli et d'incertitude.

FIN

(1) Dans ce film de Peter Brook, dont nous avons rendu compte en son temps (*le Monde* du 3 juin 1965), des enfants anglais se retrouvent seuls dans une île à la suite d'un accident d'avion. La petite société ainsi créée se transforme vite en une jungle soumise à la loi du plus fort.

CORRESPONDANCE

Pénurie et chômage

Un de nos lecteurs comoriens, M. Hadj Hassanali, nous écrit :

« En février dernier, des paysans d'Anjouan qui manifestaient contre la spoliation de leurs biens par l'Etat furent énergiquement repoussés et il y eut plus de vingt morts ; cela est dû au fait que les militaires tanzaniens sont intervenus d'une manière féroce pour mâter ces manifestants, en les accusant de comploter contre la sûreté de l'Etat. Ce sont ces militaires tanzaniens, envoyés par le président Neyerere, qui aident Ali Soilih à gouverner le pays, car il faut le dire, ce dernier n'a aucune confiance dans les Comoriens et il gouverne les Comores sans les Comoriens.

Les petites sociétés et entreprises qui existaient ont toutes fait faillite. Par conséquent, c'est la pénurie totale des denrées alimentaires, c'est le chômage, la famine, le manque de médecins et de médicaments dans les hôpitaux.

EUROPE

Chypre

DÉSACCORD SUR LA DURÉE DU MANDAT DU SUCCESSEUR DE Mgr MAKARIOS

(De notre correspondant.)

Nicosie. — Révélant le caractère factice de l'unanimité qu'ils affichaient après la mort de l'archevêque Makarios, les chefs des partis chypriotes grecs reportent de jour en jour la décision sur l'élection d'un nouveau président. Ils se réuniront à nouveau les 5 et 6 août.

Ils ont le choix entre deux formules : ou bien, aux termes mêmes de la Constitution, convoquer les électeurs dans un délai maximum de quarante-cinq jours pour élire un chef de l'Etat dont le mandat ne durerait que jusqu'en février 1978, échéance normale du mandat de cinq ans du disparu. Ou bien décider que la prochaine élection ouvrira un nouveau mandat définitif pour cinq ans et six mois.

La première formule pourrait être aisément retenue car elle est soutenue par trois des quatre partis : le Front démocratique de M. Spyros Kyprianou, le parti communiste Akel et le parti socialiste Edek, qui disposent ensemble de la totalité des députés.

Toutefois, les dirigeants des trois partis veulent tenir compte de l'avis de M. Glafcos Cléridès, dirigeant du Rassemblement démocratique, qui s'est prononcé pour la seconde formule.

Si après une dernière tentative un accord ne peut se faire, M. Kyprianou sera sans doute désigné comme candidat unique des trois partis parlementaires, pour un mandat de six mois, ce qui serait une façon d'ajourner le problème. Dans une interview à un journal iranien, trois jours avant sa mort, le président Makarios avait d'ailleurs estimé que M. Kyprianou était seul capable de lui succéder.

DIMITRI ANDREOU.

● *M. Alain Peyrefitte*, garde des sceaux, représentera le gouvernement français aux funérailles de Mgr Makarios, le 8 août.

Espagne

La diplomatie américaine prend contact avec le parti communiste

Madrid (*A.F.P., Reuter*). — D'après le correspondant du *New York Times* dans la capitale espagnole, des diplomates américains ont eu, au cours d'un déjeuner, un entretien avec M. José Maria Mohedano, membre du parti communiste espagnol. C'est la première fois que l'ambassade des Etats-Unis à Madrid prend contact avec ce parti. La réunion a eu lieu à la demande des diplomates américains. M. Wells Stabler, l'ambassadeur qui était auparavant en poste à Rome et à Paris, avait été chargé, dans ces fonctions, d'établir les premiers contacts avec les partis communistes italien et français.

Par ailleurs, M. Enrique Fuentes Quintana, vice-président du gouvernement chargé des questions économiques, a dressé, au cours d'une allocution télévisée, un premier bilan du programme d'austérité adopté le 12 juillet dernier. Il s'est notamment félicité de la bonne tenue de la peseta, qui avait alors été dévaluée de près de 20 %. Le cours de la monnaie, a-t-il précisé, s'est amélioré de 3 % par rapport au dollar et à toutes les autres devises fortes. Les réserves de la Banque d'Espagne se sont accrues de plus de 1 milliard de dollars.

Les effets positifs de la dévaluation seront perdus, a expliqué M. Fuentes, si les prix et les salaires ne sont pas stabilisés. Le ministre a souligné l'importance de la réforme fiscale qui, a-t-il dit, *« demande un effort raisonnable aux plus favorisés parmi les Espagnols »*. Il a invité les syndicats à modérer leurs revendications et les patrons à restreindre les augmentations de salaires.

Le gouvernement a ouvert la négociation en vue de mettre au point sa politique des revenus. M. Aldofo Suarez, premier ministre, qui a déjà rencontré les représentants du patronat, s'est entretenu, jeudi 4 août, avec les dirigeants des trois principaux syndicast démocratiques : les Commissions ouvrières (communistes), l'Union générale des travailleurs (socialiste) et l'Union syndicale ouvrière (socialiste autogestionnaire). Les syndicalistes ont accepté la proposition formulée par le premier ministre de créer une commission mixte chargée d'étudier le programme gouvernemental et la conjoncture économique. *« Nous n'accepterons en aucun cas des augmentations de salaires inférieures au taux d'inflation prévu cette année »*, a toutefois déclaré M. Manuel Zaguirre, secrétaire général de l'Union syndicale ouvrière.

Dans un communiqué publié jeudi, la Confédération nationale des travailleurs (anarchiste) a dénoncé l'attitude des trois centrales syndicales, dont les dirigeants se sont entretenus avec M. Suarez, et mis les travailleurs en garde contre *« les manœuvres du gouvernement pour conclure un pacte social »*.

D'autre part, les partis coalisés au sein de l'Union du centre démocratique (U.C.D.), qui a remporté cent soixante-six sièges sur trois cent cinquante aux récentes élections législatives, ont formé un comité permanent placé sous la direction de M. Suarez. Il comprend les dirigeants des principales formations et les ministres qui en sont membres. Le comité a pour but immédiat de préparer la réunion d'un congrès.

Bulgarie

● M. JEAN KANAPA, MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE DU P.C. FRANÇAIS, actuellement en vacances à Varna en Bulgarie, a été reçu, le jeudi 4 août, par M. Todor Jivkov, premier secrétaire du P.C. bulgare. Selon l'agence bulgare, les entretiens se sont déroulés *« dans une atmosphère franche et amicale »*. Ils ont notamment porté sur la coopération entre les deux partis sur *« la base des principes du marxisme-léninisme et de l'internationalisme prolétarien »* ainsi que sur des questions importantes du mouvement international communiste et ouvrier. — (*A.F.P.*)

Union soviétique

● M. GIEREK a rencontré M. Brejnev le mardi 2 août, en Crimée, où il se trouve depuis le 24 juillet. Selon l'agence Tass, les chefs des partis polonais et soviétique *« se sont déclarés satisfaits de l'expansion et de l'efficacité accrue des liens économiques, politiques et culturels entre les deux pays. L'entretien a fait ressortir une complète identité de vues sur toutes les questions abordées »*. M. Brejnev a déjà reçu cet été MM. Honecker, Husak et Kadar, chefs respectivement des partis est-allemand, tchécoslovaque et hongrois

Yougoslavie

● LE DOCTEUR NICOLAS NOVAKOVIC a été condamné, le jeudi 4 août, à douze ans de prison pour *« activités hostiles à la Yougoslavie »* par un tribunal de Sarajevo. L'accusé, arrêté au mois de mars dernier, a été jugé coupable d'avoir noué des liens avec une organisation d'émigrés croates, le parti paysan croate, présidé par le *« criminel de guerre »* Juraj Krnjevic, précise l'agence Tanjug. — (*A.F.P.*)

Pologne

● M. TADEUSZ KINICKI, ministre polonais de l'industrie légère depuis 1968, s'est tué dans un accident de la circulation le lundi 1er août. Il

Allemagne fédérale

LA STRATÉGIE DE LA DÉFENSE EN AVANT RESTE VALABLE affirment Bonn et Washington

Bonn (*A.F.P.*). — La stratégie de la défense en avant reste valable et le gouvernement de Bonn n'a pas connaissance d'un plan américain prévoyant la création, en cas de conflit avec l'Est, d'une ligne de résistance principale établie fort en retrait sur le territoire de la République fédérale d'Allemagne, a affirmé le porte-parole du ministère ouest-allemand de la défense mercredi à Bonn.

Le ministère a ainsi apaisé l'émotion qu'avait provoquée en R.F.A. les révélations faites le même jour à Washington par deux journalistes. Selon ces informations, une étude secrète du conseil de sécurité américain prévoirait l'abandon éventuel, en cas de nécessité, d'un tiers du territoire de la R.F.A. La ligne de résistance des forces atlantiques s'appuierait alors sur la Weser au nord et sur le Lech au sud.

Le porte-parole a souligné qu'un des fondements de l'appartenance de la R.F.A. à l'O.T.A.N. était la stratégie de la *« réplique flexible »* adoptée par cette organisation et qui repose sur la défense en avant, *« aussi près que possible de la frontière »*. Il a également rappelé que le président américain, M. Jimmy Carter, avait réaffirmé la nécessité de la défense avancée lors du sommet de l'O.T.A.N. à Londres en mai dernier.

Cette prise de position est intervenue à Bonn après que M. Harold Brown, secrétaire américain à la défense, et M. Brzezinski, conseiller du président Carter pour les questions de sécurité, eurent opposé un démenti à l'article du *Washington Post*. Déposant devant une sous-commission du Sénat, M. Brown a affirmé que la perte volontaire d'un tiers de l'Allemagne serait *« une tromperie »*.

ASIE

Sri-Lanka

LE GOUVERNEMENT VA ORGANISER UNE CONFÉRENCE NATIONALE SUR LA QUESTION TAMOULE

Colombo (*A.F.P.*). — M. Gopallawa, président de la République, a ouvert jeudi 4 août la session de la nouvelle Assemblée nationale et a lu la déclaration de politique du premier ministre, M. Jayawardene, qui a remplacé Mme Bandaranaike, dont le Parti de la liberté a été écrasé aux élections du 21 juillet.

Le programme politique de M. Jayawardene vise la création d'une société *« basée sur des valeurs morales »* et à la disparition de la corruption. Une nouvelle Constitution sera élaborée ; elle aura pour objet d'assurer les droits fondamentaux et de rétablir l'indépendance de la justice et de la presse. Une conférence réunissant tous les partis politiques sera organisée par le gouvernement pour résoudre le problème de la minorité tamoule, qui demande la création d'un Etat séparé.

Dans le domaine économique, le gouvernement entend réduire les prix, développer la culture du riz et la pisciculture. Enfin, M. Jayawardene a réaffirmé son soutien à la politique de non-alignement du Sri-Lanka.

Japon

● L'INTERNATIONALE SOCIALISTE tiendra une réunion « au sommet » à Tokyo du 17 au 18 décembre, a annoncé, jeudi 4 août, le parti socialiste japonais. — (*A.F.P.*)

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à la visite de M. Brown en Corée du Sud (*le Monde* du 29 juillet), il a été écrit, à la suite d'une erreur de transmission, que, au Japon, le budget de la défense représentait 9,88 % du P.N.B. Il s'agit, en fait, de 0,98 %.

DROITS DE L'HOMME

U.R.S.S.

La répression ne se ralentit pas

La période estivale ne semble guère avoir ralenti en U.R.S.S. la répression par les services de police de l'activité des contestataires de tout bord. A Moscou, l'écrivain Vladimir Kornilov, expulsé de l'Union des écrivains en mars dernier, a été interrogé le mardi 2 août sur ses relations avec M. Youri Orlov, le physicien qui présidait le groupe soviétique de surveillance de l'application des accords d'Helsinki jusqu'à son arrestation, en février dernier, pour *« calomnies antisoviétiques »*. Le K.G.B. avait également convoqué le *18 juillet*, dans cette affaire, M. Alexandre Podrabinek, un étudiant en médecine, membre du comité créé pour étudier les abus de l'utilisation de la psychiatrie à des fins politiques. Il avait été menacé, s'il refusait de témoigner contre M. Orlov, de sept ans de prison. En mars dernier, la police avait saisi au domicile de M. Podrabinek une partie d'un manuscrit sur la médecine punitive. L'intéressé a adressé à Amnesty International ce qui lui restait de cette étude portant sur deux cents cas d'internements psychiatriques abusifs pour des motifs politiques. *Il y analyse de façon* systématique les origines des abus et les mécanismes institutionnels qui les rendent possibles. On est sans nouvelles de M. Podrabinek depuis le 19 juillet.

Un autre dossier sur ce problème vient de paraître à Londres sous le titre *les Hôpitaux politiques en U.R.S.S.* Les deux auteurs, MM. Peter Reddaway et Sidney Bloch, écrivent dans leur préface : *« Bien que de telles méthodes aient parfois été utilisées ailleurs qu'en Union soviétique, nous ne connaissons pas de pays où elles sont aussi répandues et systématiques et politique gouvernementale délibérée. »* [sic: line order as printed: « politique gouvernementale déli- / où elles sont l'expression d'une / bérée. »]

Ils ont annoncé que les psychiatres britanniques poseront le problème des pratiques soviétiques au prochain congrès international de l'Association mondiale de psychiatrie, qui se tiendra, du 28 août au 3 septembre, à Honolulu, et que leurs collègues des Etats-Unis, d'Allemagne de l'Ouest, d'Australie et du Canada *ont* la *même intention*.

Le cas Tchoudnovsky

Un autre cas, purement humanitaire, a été signalé par le physicien *André Sakharov ; il s'agit des* époux Tchoudnovsky, qui demandent en vain l'autorisation d'émigrer en Israël avec leurs deux fils, dont le cadet Grigori, âgé de *vingt-cinq ans, atteint de* myasthénie aiguë (blocage neuro-musculaire) et alité depuis quatorze ans, pourrait, espèrent-ils, être mieux soigné à l'étranger. Mathématicien de talent, M. Grigori Tchoudnovsky a été élu en 1972 à la société américaine de mathématique.

Le professeur Michel Waldschmidt, de l'université Paris-VI, répondant à l'appel de M. Sakharov, vient de nous adresser une *lettre ouverte à M. Choumiline*, vice-ministre soviétique de l'intérieur, dont *le Monde* (daté 10-11 juillet) a publié une tribune sur *« Moscou et la sortie d'U.R.S.S. de citoyens soviétiques »* :

« Votre exposé (...), bien documenté par des données statistiques, m'a vivement intéressé. Il m'incite à attirer votre attention sur la tragique situation d'une famille juive de Kiev dont le nom est Tchoudnovsky. Le père, Volf, professeur de technologie, âgé de soixante-dix ans, souffre d'une ischémie. La mère, Malka, soixante-sept ans, est invalide du groupe II depuis 1969. Le fils aîné, David, mathématicien âgé de trente ans, est aussi invalide du groupe II depuis un an. Enfin, le plus jeune, Grégory, est à vingt-cinq ans un brillant mathématicien mondialement connu ; il souffre de myasthénie depuis l'âge de onze ans, et il est reconnu invalide du groupe I pour toute sa vie.

» Cette famille a demandé un visa de sortie pour Israël en janvier 1977. Ce visa leur a été refusé en avril, sans motif. Ils ont perdu leur emploi et ne reçoivent plus de courrier. Je vous saurais gré de bien vouloir me donner la raison officielle pour laquelle on refuse le visa d'émigration à la famille Tchoudnovsky. En quoi celle-ci met-elle en cause « le maintien de la sécurité d'Etat, l'ordre public, la santé morale de la population ou les droits et libertés des autres » ?

» Le vendredi 22 juillet, les deux parents ont été attaqués dans la rue ; pendant qu'un individu frappait, deux autres surveillaient. Je vous demande instamment d'assurer la sécurité de cette famille pour que ces agressions ne se reproduisent plus. Je sollicite aussi votre haute intervention pour que leur demande de visa soit étudiée favorablement, afin que cette dramatique situation connaisse rapidement une heureuse issue. »

Pérou

Vague de licenciements et d'arrestations après la grève du 19 juillet

De notre correspondant

Lima. — Plus de trois mille syndicalistes licenciés, plusieurs dizaines d'entre eux emprisonnés : tel est, selon les organisateurs de la grève générale du 19 juillet, le bilan des mesures de répression.

Deux jours après la grève, un décret avait été promulgué autorisant les entreprises, tant publiques que privées, à licencier, durant deux semaines, les dirigeants syndicaux responsables de l'arrêt de travail. A l'expiration de ce délai, le comité organisateur de la grève, dont les dirigeants se trouvent actuellement dans la clandestinité, a publié, le 4 août, une liste provisoire de trois mille cinquante-six travailleurs licenciés en vertu de ce décret.

Les licenciements concernent quelque cent quarante entreprises. Dans certaines d'entre elles, ils se chiffrent par centaines. La fabrique de chaussures Bata a débauché quatre cent vingt personnes ; Donofrio, le principal fabricant de sucreries du Pérou, six cent trente-trois. Dans les textiles, les syndicats, qui s'étaient montrés particulièrement remuants, ont été sévèrement punis. Les licenciements défient parfois la logique. Bien que les autorités militaires aient adressé leurs félicitations aux travailleurs de Siderperu, une entreprise sidérurgique d'Etat, qui ne s'étaient pas joints au mouvement, battant même, le 19 juillet, un record de production, quarante d'entre eux ont été mis à pied.

Par ailleurs, une trentaine de dirigeants des centrales syndicales qui avaient organisé la grève sont actuellement détenus. Parmi eux figurent MM. Eduardo Castillo et Victor Sanchez, respectivement secrétaire général de la C.G.T.P. (communiste) et de la C.N.T. (démocratie chrétienne). Plusieurs dizaines de militants ont également été incarcérés. D'autres sont recherchés par la police.

Le déclenchement, le 25 juillet, d'une grève générale illimitée dans les mines des Andes centrales a également entraîné de nombreuses arrestations. Des effectifs de l'armée ont pris position aux abords des mines. Selon *la Fédération des mineurs du* Centre, une quinzaine de dirigeants sont actuellement détenus, ainsi que quatre-vingt-cinq étudiants de l'université de Cerro de Pasco. A la suite des troubles qui se sont produits à Huancayo, trois cents cinquante personnes ont été arrêtées.

Alors que la grève des mineurs du Centre touche à sa fin, ceux de la mine du cuivre de Toquepala, dans le Sud, viennent à leur tour d'arrêter le travail, le 3 août. Ils protestent contre le licenciement de dix de leurs dirigeants. (Le secrétaire général de la Fédération des mineurs, M. Victor Cuadros, avait déjà été expulsé vers la France le 6 juillet.)

L'attitude du gouvernement à l'égard des organisations syndicales se concilie difficilement avec la volonté affichée par le *président Morales Bermudez* de pratiquer une *« ouverture politique »*. Certes le gouvernement vient de relever de 20 % le salaire minimum et d'annoncer une légère hausse générale des salaires. *Mais il est peu probable que ces* mesures suffisent à apaiser une agitation que la répression ne fait qu'exacerber.

THIERRY MALINIAK.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

POLITIQUE

LA POLÉMIQUE ENTRE LES FORMATIONS DE L'OPPOSITION

M. Fiterman : l'accord devra garantir l'indépendance nationale

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du P.C.F. et chef de la délégation communiste au groupe d'actualisation du programme commun, précise à nouveau, dans *l'Humanité-Dimanche* du 3 août, les positions de son parti sur la politique de défense qui devrait être celle d'un gouvernement de gauche.

Il énonce les principes auxquels les communistes tiennent *« de la manière la plus absolue »* :

« Le premier, déclare-t-il, *c'est la lutte pour le désarmement, y compris le désarmement nucléaire. La paix, c'est notre objectif fondamental. Le second, c'est qu'il importe d'assurer, en liaison avec cette lutte, et en toutes circonstances, la sécurité et l'indépendance de la France. Cette démarche approfondie, tenant compte de la situation réelle en matière de défense, a conduit notre comité central, le 11 mai dernier, à conclure que le maintien de la force de frappe était un élément indispensable à notre défense. C'est dans ce cadre que nous avons recherché les bases d'un accord. Pour l'essentiel les voici, et l'on verra qu'elles concordent avec nos orientations. En premier lieu, un gouvernement de gauche prendra des initiatives importantes pour essayer de faire progresser les négociations internationales en faveur du désarmement. En second lieu, nous garderons en attendant l'arme nucléaire en état, c'est-à-dire capable de répondre aux besoins de sécurité du pays. En troisième lieu, nous adopterons une stratégie de dissuasion au sens strict de ce mot, c'est-à-dire une stratégie visant exclusivement à la défense de la France et permettant de faire face à tout agresseur éventuel, quel qu'il soit, sans désigner à l'avance l'ennemi.*

» En quatrième lieu, poursuit M. Fiterman, *nous refusons de réintégrer l'OTAN, nous annulons les mesures de réinsertion qui ont été prises dans la dernière période ; nous refusons également que la France s'associe à toute nouvelle organisation militaire intégrée, à toute tentative de mettre sur pied une nouvelle C.E.D. Ces bases générales peuvent conduire à un accord, étant entendu que des formulations restent à trouver. Le texte qui sera mis au point — et nous tenons à cela — devra exprimer un choix clair des partis de gauche garantissant la sécurité et l'indépendance de la France. »*

M. Leroy (P.C.F.) : un débat utile

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du P.C.F. et directeur de *l'Humanité*, précise, vendredi 5 août, dans le quotidien communiste que, dans son intervention de mercredi à TF 1, M. Marchais a exprimé, *« avec la force et l'autorité qui sont les siennes »*, l'opinion du parti communiste sur ce que doit être le contenu du programme commun, en particulier sur la défense.

M. Leroy rappelle les déclarations antérieures des dirigeants communistes sur l'actualisation du programme commun et les positions du parti sur la défense : *« Pour nous,* écrit-il, *il faut que, dès 1978, les Françaises et les Français se prononcent pour une politique de désarmement, pour l'indépendance de la France et sa défense autonome qui nécessitent la maintenance de la force de frappe et la défense « tous azimuts ».*

Citant *le Figaro*, M. Leroy estime que ce journal *« a pressenti la vérité quand il dit que la proposition d'un référendum est « un écran de fumée autour » des incertitudes socialistes sur » la défense ».*

« Sur ces questions, il subsiste entre les partis de gauche une divergence importante », poursuit M. Leroy. Il affirme que *« l'opinion des communistes a toujours été la même »*, alors que *« ce sont les déclarations de François Mitterrand — contredisant (par ignorance ou désapprobation ?) les positions des participants socialistes au groupe des Quinze, — qui ont amené le bureau politique du parti communiste à faire connaître notre point de vue le 27 juillet » (1).*

« Le débat engagé est utile », conclut M. Leroy. *« S'il fallait le prouver, il suffirait de se rapporter au fait que François Mitterrand était opposé à l'actualisation du programme commun et que, finalement, cette actualisation a été entreprise, grâce à la prise de conscience des travailleurs et des démocrates, facilitée par un débat publiquement mené. Aujourd'hui, il en est de même. La lutte pour la victoire est loin d'être terminée. Pour la poursuivre et pour gagner, il faut, comme l'a dit Georges Marchais avant-hier, ne pas commettre de fautes qui servent la droite. Il faut aussi que les travailleurs expriment leur volonté. »*

(1) M. Leroy fait allusion aux propos tenus le 27 juillet, à TF 1, par M. Mitterrand, qui déclarait : *« Je ne pense pas que la force de frappe atomique puisse servir à assurer seule la sécurité de la France. »* Cette déclaration avait entraîné, le jour même, une réaction assez vive du bureau politique du P.C.F., qui, par la voix de M. Charles Fiterman, avait indiqué : *« La réalisation de la politique du programme commun suppose que soient absolument garanties, en toutes circonstances, l'indépendance et la souveraineté de la France. »* (*Le Monde* du 29 juillet.)

M. Bérégovoy (P. S.) : une autre stratégie ?

M. Pierre Bérégovoy, membre du secrétariat national du P.S. et chef de la délégation socialiste au groupe chargé d'actualiser le programme commun, a rendu publique, jeudi 4 août, une déclaration dans laquelle il exprime l'espoir que l' *« agressivité »* de M. Marchais à l'égard du parti socialiste *« ne dissimule pas la tentation de substituer à l'union de la gauche une autre stratégie, dont on ne connaît jusqu'à maintenant ni le contenu, ni les contours »*.

Regrettant que M. Marchais *« ait pris la fâcheuse habitude de faire le procès du parti socialiste »*, M. Bérégovoy poursuit :

« La déclaration de G. Marchais est d'autant moins admissible que nous avons observé, au fil des semaines, une amélioration du climat des discussions témoignant, de part et d'autre, d'une réelle volonté unitaire. »

« Que s'est-il passé pour que Georges Marchais jette le doute sur le sérieux du travail accompli par les « quinze » ? demande le négociateur socialiste, qui ajoute : *« Nous avons toujours eu la conviction que le texte rédigé sur la défense nationale constitue une base solide d'accord. » « Si j'admets, à propos de la dissuasion, que l'expression « la décision finale appartient aux Français » a besoin d'être complétée, elle figure bel et bien dans le texte arrêté par le « groupe des quinze » après l'interview de François Mitterrand* (*le Monde* du 27 juillet). *Il n'y a aucune contradiction entre le fait de définir, dans le programme commun, une politique de défense pour la France et le souci de soumettre cette politique, le moment venu, à une vaste consultation démocratique.*

» Georges Marchais, mieux informé, remettra-t-il en cause les bases de cet accord ? C'est une question qui mérite d'être posée », fait remarquer M. Bérégovoy, qui affirme enfin : *« Il n'est pas raisonnable de prendre à son seul compte l'enrichissement du programme commun de gouvernement. »*

M. MARTINET : les tensions internes du P.C.F. ?

M. Gilles Martinet, qui appartient au secrétariat national du P.S., a déclaré, jeudi, à TF 1, que les propos du secrétaire général du P.C.F. pouvaient être *« liés aux tensions internes du parti communiste, qu'on discerne mal de l'extérieur et qui certainement existent ». « Ce n'est un secret pour personne,* a affirmé M. Martinet, *que la décision du parti communiste en faveur de la maintenance de la force de frappe, le 11 mai dernier, a créé des remous au sein de cette formation. Nous, nous sommes pour la discussion ouverte à ce sujet, mais, au P.C., il s'est agi d'une décision d'état-major. »*

Le responsable socialiste estime que M. Marchais s'est lancé dans une polémique qui semble constituer *« une certaine remise en cause »* des travaux du groupe chargé d'actualiser le programme commun. M. Martinet s'est demandé si l'on n'assistait pas à un *« certain tournant »* dans la démarche du P.C.F. Il s'est cependant déclaré *« assez optimiste »*, tout en conseillant aux communistes de *« faire attention ». « Ce genre de discours peut nuire à la crédibilité de la gauche »*, a-t-il conclu.

Le parti républicain revendique quatre-vingt mille adhérents

Le bureau politique du parti républicain, réuni jeudi 4 août à Paris, a estimé *« extrêmement satisfaisants »* les résultats de la campagne commerciale d'affichage qu'il avait lancée à partir du 14 juillet sur cinq mille deux cents panneaux publicitaires. Selon M. Jean-Pierre Raffarin, délégué national, un sondage réalisé auprès de cent personnes indique que les affiches représentant M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire général du P.R., ont été très remarquées. Pour accentuer son impact sur l'opinion publique, le parti républicain lancera en septembre une publication hebdomadaire dans laquelle il exposera ses positions politiques.

Les dirigeants du P.R. ont également annoncé que l' *« université politique »* dont ils ont décidé l'organisation aura lieu à Nancy du 28 août au 11 septembre. Elle sera ouverte aux militants, aux cadres des fédérations départementales et aux candidats aux élections législatives.

M. JEAN-PIERRE SOISSON : je gagnerai le pari de Fréjus

Concluant cette réunion, M. Jean-Pierre Soisson a affirmé que le parti républicain devenait *« de plus en plus puissant et de plus en plus organisé ». « Fort de la confiance du président de la République et du premier ministre, je gagnerai le pari que j'ai pris à Fréjus, le pari de créer un véritable parti »*, a ajouté le secrétaire général du P.R. *« Aujourd'hui, nous avons atteint le chiffre de quatre-vingt mille adhérents »*, a précisé M. Jean-Pierre Soisson.

Le leader du parti républicain, commentant les travaux de la troisième réunion des formations de la majorité, s'est *« réjoui »* de *« l'entente telle qu'elle s'affirme séance après séance entre les partis de la majorité »*. Il a ajouté : *« L'accord, qui se révèle très concrètement et très solidement sur le terrain électoral, est beaucoup plus réel que nous le supposions nous-mêmes avant l'examen des circonscriptions auquel nous procédons en commun. Cette entente au sein de la majorité contraste singulièrement avec les divisions de l'opposition. Celles-ci s'affirment alors que se forge l'entente de la majorité. »*

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU FORT DE BRÉGANÇON

M. Giscard d'Estaing est arrivé, jeudi 4 août, dans l'après-midi, au fort de Brégançon (Var), où il a rejoint Mme Giscard d'Estaing et deux de leurs enfants, Jacinthe et Louis, qui s'y trouvaient depuis le début de la semaine. Le président de la République, qui a consacré ses premiers moments de détente au tennis, regagnera Paris lundi soir 8 août.

La préparation des élections législatives

M. D'ORNANO CANDIDAT DANS LE CALVADOS

M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a confirmé, dans une interview publiée jeudi 4 août par l'hebdomadaire *l'Eveil de la côte normande*, qu'il se présentera dans la troisième circonscription du Calvados, qui l'a déjà désigné comme député en 1967, 1968 et 1973.

● *MM. Roger Duboure et Henri Lavielle*, députés socialistes des Landes, ont été désignés par la fédération départementale de leur parti pour se représenter aux prochaines élections législatives dans les première et seconde circonscriptions du département. M. Henri Emmanuelli, cadre supérieur, membre du bureau fédéral, a été désigné comme candidat dans la troisième circonscription.

La logique des institutions

(Suite de la première page.)

Demander davantage pour le moment serait, certes, appeler le chef de l'Etat à nuancer et même à démentir ses propos antérieurs qui étaient bien différents ; mais qu'importe ? De Gaulle, à trois mois du référendum d'avril 1969 et face aux déclarations de candidature présidentielle de *Georges Pompidou* à Rome, ne publiait-il pas sa volonté de mener *« jusqu'à son terme régulier »* le mandat qu'il avait reçu en décembre 1965, ce qui ne l'empêcha pas pour autant d'engager son destin politique sur la question posée aux Français. Dire que l'on restera ne contredit nullement l'engagement politique au moment de la consultation ; c'est simplement et logiquement avoir confiance en la victoire, ce qu'affiche précisément l'actuel président de la République.

En estimant que *« l'application du programme commun, en raison même de son objectif »*, irait directement à l'encontre de celui que, *« depuis mon élection, je me suis fixé, vous le savez (...), l'unité de la France »* (1), le chef de l'Etat ne peut dire plus nettement qu'il ne saurait signer les ordonnances et les décrets délibérés en conseil des ministres, ni promulguer les lois fondées sur ce programme.

La question n'est donc pas de prévoir — suivant M. Mitterrand — *« si le président de la République se sent dans l'incapacité de remplir ses fonctions »* dans l'hypothèse d'une victoire de la gauche (4), mais bien de constater que, faute de signature *présidentielle, le programme commun* n'est pas applicable ; que cette signature ne saurait être donnée à moins que M. Giscard d'Estaing ne revienne sur ses engagements aussi bien de Carpentras que de sa propre campagne présidentielle de 1974 ; que, réciproquement, la gauche ne saurait délibérer en conseil des ministres ou à l'Assemblée nationale aucun autre programme que celui présenté aux électeurs de 1978, si ceux-ci l'ont approuvé. *« Nous serons loyaux envers nos électeurs et nous appliquerons notre programme »* (4), répète le chef du parti socialiste. A quoi devra répondre M. Giscard d'Estaing, comme le fit le président Pompidou, *« qu'on ne compte pas sur moi pour renier tout ce à quoi je crois et tout ce que le peuple français a approuvé solennellement »* (5). Incompatibilité qui n'ouvre nullement une *« crise de régime »* (4), ni ne prépare *« un coup d'Etat »* (1), mais motive simplement une nouvelle consultation législative ou une élection présidentielle.

Quant à l'affirmation que *« le président de la République devra appeler l'un de ceux qui représenteront la nouvelle majorité »* (4), elle est sans fondement juridique, puisque l'article 8 de la Constitution ne pose aucune condition au chef de l'Etat pou nommer le chef du gouvernement. Ce sera à l'opposition de démontrer à l'Assemblée nationale qu'elle est devenue la majorité en provoquant par la censure la démission du premier ministre qui n'aurait pas sa confiance. C'est alors seulement que le président de la République — éventuellement après une dissolution consacrant une seconde victoire législative de la gauche — sera *« dans l'incapacité de remplir ses fonctions »* (4), comme l'avait représenté le général de Gaulle aux Français avant le scrutin de 1967 : *« Comment faire si, moi-même confirmé à la tête de la République par mandat de notre peuple et chargé, comme je le suis, de garantir le destin de la France, par conséquent de conduire sa politique et de nommer son gouvernement, je trouvais au sein du Parlement les partis numériquement en mesure de m'empêcher d'accomplir ma tâche et de bloquer le fonctionnement régulier des pouvoirs ? »* (6). L'issue n'est pas écrite, elle est logique : c'est la démission, et celle-ci n'aurait de grandeur, et donc, pour plus tard, de poids politique, que si elle sanctionne un engagement clair du président de la République lors des scrutins qui — quoi qu'il souhaite ou déclare — décideront de son pouvoir.

A ce début de clarté sur le fonctionnement de nos institutions en cas de renouvellement de l'Assemblée nationale — clarté qu'avaient déjà faites en leur temps les prédécesseurs de M. Giscard d'Estaing, provoquant les mêmes cris et faux étonnements qu'aujourd'hui — s'ajouterait une convergence nouvelle entre l'opposition et le chef de l'Etat sur la manière de réviser la Constitution.

Bien entendu, les propositions en cette matière du programme commun seraient appliquées sans que les textes doivent être changés, si M. Giscard d'Estaing pour garder le fauteuil présidentiel acceptait de signer l'application du programme commun : dès le premier paraphe du chef de l'Etat, sa fonction s'abaisserait au rôle joué sous la IIIe République par des prédécesseurs avec qui il n'a en commun que son titre. De la révision formelle de la Constitution, M. Mitterrand vient de dire que *« la procédure prévue par la Constitution de 1958 sera respectée. C'est donc le peuple français qui décidera comme il se doit »* (4) écho ou presque de ce qu'avait affirmé M. Giscard d'Estaing quatre jours auparavant : *« La Constitution de la France a été ratifiée par le peuple français ; elle ne sera pas modifiée par des rédacteurs de brochures (...). Je ferai, s'il le faut, appel à tous les démocrates »* (1). Si les mots ont un sens, l'accord serait fait sur la procédure référendaire fondée soit sur l'article 89, soit sur l'article 11.

Après avoir ainsi déblayé de concert le terrain institutionnel, le président de la République et l'opposition socialiste se contrediraient singulièrement et seraient bien coupables s'ils continuaient de nourrir la rumeur d'une entente politique au lendemain du scrutin. La Constitution ne permettrait cette entente qu'en supprimant l'enjeu de nos élections législatives, enjeu dont on nous répète à l'envi et de tous côtés la gravité...

B. FESSARD DE FOUCAULT.

(4) Conférence de presse de M. F. Mitterrand, le 12 juillet (*le Monde* du 14 juillet).

(5) Entretien télévisé de Georges Pompidou, le 8 février 1973 (*le Monde* du 10 février 1973).

(6) Discours radiotélévisé du général de Gaulle, le 4 mars 1967, *Discours et messages*, tome V, p. 147.

EQUIPEMENT

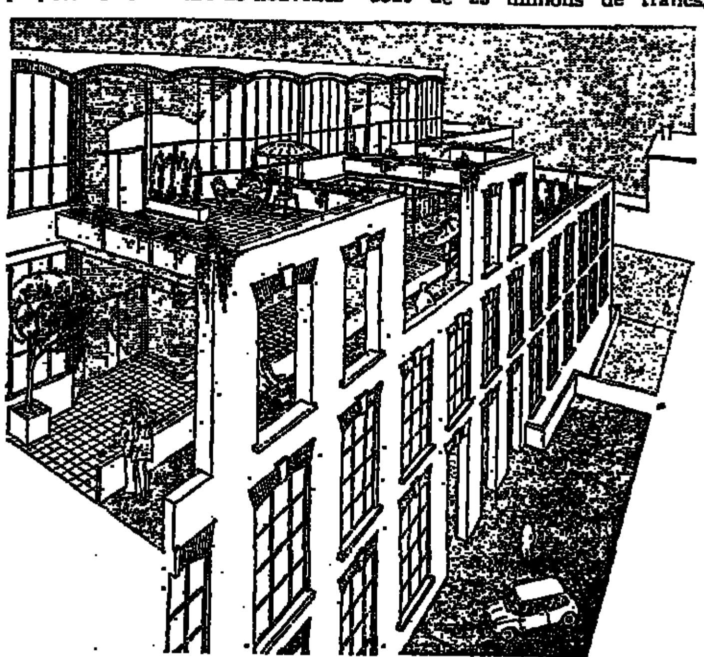
URBANISME

UNE EXÉRIENCE SANS PRÉCÉDENT A LILLE

Quand l'usine devient maison

Au retour des vacances, les Lillois trouveront les anciennes filatures Le Blan, dans le quartier de Moulins, toujours debout. Ces usines ne seront pas démolies mais vont être « réhabilitées » par l'office d'H.L.M. La ville de Lille, qui en est propriétaire, a décidé d'aménager des locaux pour les artisans et de petits industriels, des commerces, une maison de quartier et... une centaine de logements sociaux.

Longue de 190 mètres, l'usine offre des niveaux de 3 000 mètres carrés d'un seul tenant (la moitié des surfaces du centre Beaubourg). Les étages ont 19 mètres de large, ce qui donnerait trop de profondeur aux logements. C'est pourquoi les architectes, MM. Philippe Robert et Bernard Reichen, choisis après un mini-concours lancé par l'office d'H.L.M., ont proposé de construire de nouvelles



façades en retrait, mais seulement pour les niveaux supérieurs réservés aux logements (voir le dessin). Comme la hauteur sous plafond était très importante, trois demi-niveaux seront aménagés là où il y avait deux étages et la plupart des appartements seront en duplex.

Au-dessous des logements, les locaux accueilleront, sans modification majeure, de petites industries, si possible non bruyantes. M. Régis Caillau, directeur de l'office d'H.L.M. de Lille, assure que la commercialisation de ces locaux industriels, très demandés en centre ville, est déjà assurée. La ville louera l'ensemble à l'office d'H.L.M. et aménagera elle-même une « maison de quartier » qui doit servir aux habitants des trois cent soixante logements neufs construits par l'office de l'autre côté de la rue de Buffon, à la place d'une usine... démolie.

Financièrement, l'affaire est pour l'instant équilibrée avec un coût de 23 millions de francs, dont 16 pour les logements. Au total 17 000 mètres carrés utiles seront disponibles : 6 700 pour les cent quatre logements, 400 mètres carrés de locaux collectifs, 7 000 pour l'industrie, 900 pour l'artisanat, 1 100 pour les commerces et 1 000 pour la maison de quartier. Le respect des normes de sécurité incendie (cloisons coupe-feu, etc.) et de bruit a été évidemment étudié.

Un cheminement au travers de l'ensemble et vers les courées voisines sera possible, et la création d'un espace vert est envisagée à la place de la rue qui sépare l'usine de l'ensemble de logements neufs.

Les architectes ont insisté dans leur étude sur la nécessité d'associer la population à cette entreprise originale qui est tentée, pour la première fois, avec cette ampleur en France. Quelle sera l'attitude des habitants : l'usine et son cortège de fatigues et d'aliénation est-elle pour eux un symbole à détruire ? Ou au contraire fait-elle maintenant partie d'un paysage auquel ils sont attachés et qu'ils sont prêts à s'approprier d'une façon nouvelle ?

Inusitée en France, la réutilisation d'édifices industriels désaffectés généralement assez récents (un siècle au plus) et encore solides est plus courante dans d'autres pays. Les New-Yorkais connaissent depuis longtemps l'usage que l'on peut faire des « lofts », anciens ateliers de confection transformés en vastes appartements sans cloisons ou presque. A Amsterdam, le nouveau quartier « in » est celui des docks où l'on aménage des logements dans les entrepôts à étages. A Londres, l'opération des docks Sainte-Catherine, transformés en hôtel et lieux de loisirs, a redoré le blason du port en voie d'abandon. Au Japon même, à Kurashiki, un hôtel a été installé dans une ancienne filature. Enfin, aux Etats-Unis, on peut citer encore le « Cannery » de San-Francisco, ancienne conserverie transformée en un ensemble de restaurants, de salles de spectacles, cafés et magasins et les souterrains d'Atlanta, en Géorgie.

Ces quelques exemples ne doivent pas laisser penser qu'il s'agit d'une mode et qu'on peut tout imaginer n'importe où. Les architectes chargés de l'opération de Lille insistent sur les qualités du bâtiment en question : l'immeuble est en bon état et très bien éclairé ; il est proche du centre ville ; c'est un point de repère important dans ce quartier ouvrier. Dans ces conditions, la réutilisation des filatures Le Blan permettra de réaliser, pour le prix du neuf, un ensemble où les fonctions seront très imbriquées, ce qui aurait été impossible dans une construction nouvelle.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

L'expérience « Paris-Promenade »

M. LANG (P.S.) : la sanction de la superficialité.

M. Jack Lang, conseiller de Paris (P.S.), a déclaré : « *Le maire de Paris aurait été mieux avisé de retenir le projet que je lui avais soumis en mai au nom du groupe socialiste. Il consistait à créer une immense promenade de la Concorde à la place des Vosges, à travers le Carrousel, la place Dauphine et Notre-Dame. La réalisation aurait été progressive avec un temps fort vers le 15 août, à un moment où la circulation automobile est considérablement diminuée. Des spectacles auraient agrémenté, à diverses heures du jour et de la nuit, le circuit des promeneurs. La poésie, l'humour et la nature en auraient été les dominantes.*

» *Avec la réalisation actuelle, nous sommes, au contraire, en présence d'une caricature de cheminement piétonnier qui ne tient compte ni des promeneurs ni des automobilistes. Son échec est la sanction de la superficialité quand elle n'est inspirée par aucune conviction. La récupération active des idées écologistes tourne au ridicule...* »

Faits et projets

P.T.T.

● *Nouveau câble téléphonique entre Alger et Marseille.* — M. Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, et M. Mohamed Zerguini, son homologue algérien, ont signé, le 3 août, à Alger, un accord prévoyant la pose d'un câble téléphonique sous-marin de deux mille cinq cents voies entre Marseille et Alger. La mise en service de cet ouvrage permettra, en 1980, de compléter le réseau des trois câbles d'une capacité de six cent quarante lignes, actuellement saturé.

TRANSPORTS

● *Concorde et les communistes.* — Le groupe communiste de l'Assemblée nationale a demandé, dans une lettre adressée au premier ministre, un entretien pour parler de la situation de Concorde. A son avis, le refus opposé par le gouvernement américain à un atterrissage de l'avion supersonique à New-York « *porte un grave préjudice à l'autorité et à l'indépendance de la France ainsi qu'à l'industrie aéronautique et aérospatiale de notre pays* ».

URBANISME

● *Ponts et Chaussées, Jeunesse et Sports.* — La revue de l'association des ingénieurs des pont et chaussées *P.C.M.* publie, dans sa dernière livraison, un numéro spécial de dix huit articles sur la jeunesse et les sports. « *Un effort permanent de mise à jour, de renouveau est indispensable pour satisfaire l'évolution des besoins et si possible précéder celle-ci, tant pour améliorer l'existant que pour définir des orientations nouvelles pour des équipements plus attractifs, plus faciles à animer et à gérer (...)* », écrit, dans une introduction, M. J.-B. Grosborne, ingénieur général des ponts et chaussées.

★ *P.C.M.*, n° 5-6, 28, rue des Saints-Pères, 75007 Paris. Prix : 18 F.

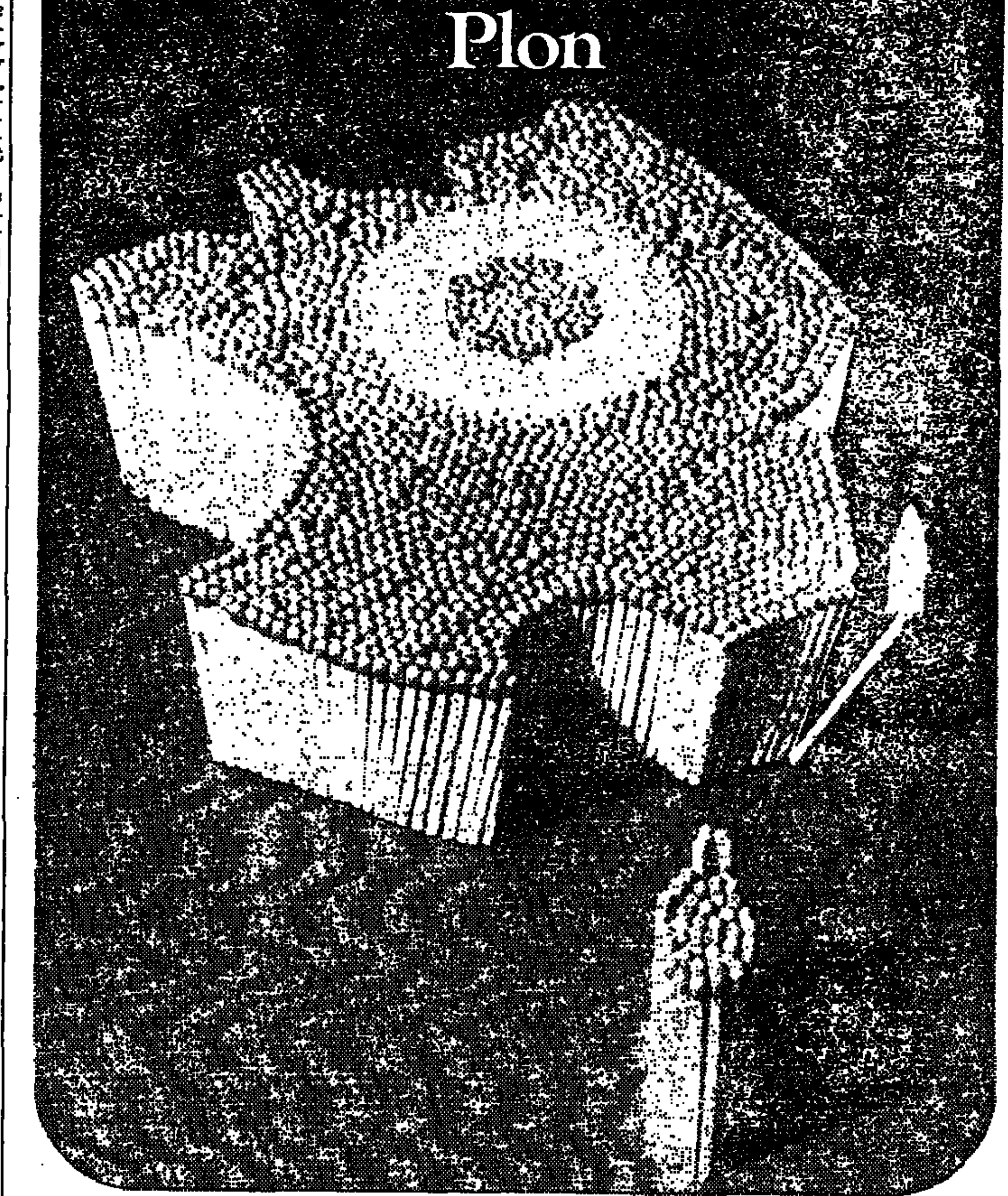


RELIGION

MORT DE L'ÉVÊQUE MITZENHEIM ANCIEN CHEF DE L'ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE D'ALLEMAGNE DE L'EST

Eisenach (*Reuter*). — L'évêque Moritz Mitzenheim, ancien président de la conférence des Eglises évangéliques d'Allemagne de l'Est, est décédé le jeudi 4 août à Mitzenheim à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Avec lui disparaît l'une des personnalités ecclésiastiques les plus éminentes et les plus controversées de la R.D.A.

[Né le 17 août 1891, l'évêque Mitzenheim dirigea de 1945 à 1970 l'Eglise évangélique de Thuringe, où il vécut pendant presque toute sa vie. Adversaire déclaré du régime nazi avant la guerre, il était un partisan convaincu du maintien de bonnes relations entre l'Eglise et l'Etat, attitude qui lui valut le reproche d'être trop tolérant à l'égard du communisme. En 1966, il suscita une polémique pour avoir rencontré l'ancien dirigeant est-allemand Walter Ulbricht et avoir déclaré, à l'issue de l'entretien, que l'Eglise évangélique reconnaissait la division de l'Allemagne.]



…A VEILLE DU PROCÈS DES INCULPÉS DE CREYS-MALVILLE

…ension à Bourgoin-Jallieu. De nombreuses manifestations sont annoncées

Une certaine tension règne à Bourgoin-Jallieu, où *doivent comparaître*, samedi 6 août, les douze personnes (sept Allemands, trois Français et deux Suisses) interpellées le 31 juillet dans les heures qui ont suivi la manifestation de Creys-Malville. *Des graffiti* hostiles au préfet de l'Isère, M. René Jannin, ont été tracés, jeudi 4 août, sur les façades et les trottoirs de Bourgoin-Jallieu. Le même jour, dans l'après-midi, les vitrines de l'agence régionale d'information Aigles ont été bombardées de tomates par une dizaine de jeunes gens.

Les protestations et commentaires provoqués par ces arrestations et le déroulement de la manifestation en général ne faiblissent pas. Pour les propos qu'il a tenus au moment des faits, le préfet de l'Isère se voit taxé par des ressortissants allemands de xénophobie. A Lyon, certains signataires d'une protestation émise par des habitants de Fribourg-en-Brisgau, Kassel, Lichpenhorst, Marburg, Darmstadt et Tübingen, qui participaient à la manifestation du 31 juillet, ont été reçus, jeudi 4 août, par le consul de la République fédérale d'Allemagne de cette ville, M. Eric Harder. Ils exigent du consulat « une protestation officielle écrite [...] auprès de M. le préfet de l'Isère ainsi qu'auprès du ministre de l'intérieur, en raison de la campagne de diffamation de certaines autorités françaises contre les antinucléaires allemands ». Réclamant le respect des droits fondamentaux de leurs compatriotes emprisonnés, ils demandent aussi réparation matérielle des « dégâts commis par les C.R.S. et les gardes mobiles sur les voitures et le matériel des participants allemands ».

En Allemagne, la Fédération des comités d'action civique ouest-allemands (B.B.U.), qui affirme regrouper trois cent mille militants écologistes dans neuf cent cinquante comités locaux, a lancé un appel au gouvernement de Bonn pour qu'il « proteste contre l'intervention brutale de la police contre les manifestants antinucléaires de Creys-Malville ». Le B.B.U., qui exprime ses condoléances à la famille de Vital Michalon, « mort au cours des manifestations de Malville dans le combat contre une technique inhumaine », estime que les « déclarations anti-allemandes irresponsables » du préfet de l'Isère rendent nécessaire la présence d'observateurs allemands au procès de Bourgoin-Jallieu. De nombreuses manifestations doivent avoir lieu samedi 6 août sur le territoire de la R.F.A.

De telles manifestations ont déjà commencé en France et doivent encore avoir lieu ce vendredi, à Paris, devant la gare Montparnasse, à l'appel du Collectif de soutien aux inculpés de Creys-Malville et avec l'appui de diverses organisations d'extrême gauche, à Nantes, Rouen, Colmar, Toulouse, Genève. De Valence et Bourg-en-Bresse, notamment, sont prévus, samedi matin, des départs vers Bourgoin-Jallieu où se déroulera le procès.

Une manifestation de solidarité a déjà eu lieu, jeudi 4 août, aux abords du chantier de la future centrale de Gravelines (Nord). Une centaine de personnes ont distribué des tracts et interrompu pendant une heure le montage d'un pylône haute tension en s'asseyant sur sa flèche.

Enfin, les commentaires de partis et d'organisations politiques ou syndicales, d'associations de magistrats et les témoignages individuels qu'on lira ci-dessous continuent de nous parvenir.

DEUX TÉMOIGNAGES

Le récit d'une garde à vue

Le collectif national de soutien aux inculpés et aux blessés de Creys-Malville a rendu public, jeudi 4 août, le témoignage écrit de M. Jean-Claude Blacas, interpellé dimanche 31 juillet, vers 23 heures, dans une voiture circulant sur la nationale 6 et non pas sur les lieux de la manifestation, et libéré lundi 1er août à la même heure. Nous publions des extraits de ce récit d'une garde à vue à la gendarmerie de Bourgoin-Jallieu :

« Dans une salle, on nous a dit de nous mettre à genoux, face au mur, les mains sur la tête, une personne à chaque mur ; puis on nous a dit de nous asseoir le dos au mur, et d'attendre sans bouger. Il y avait plusieurs gendarmes, à l'entrée unique de la salle, pistolet sur la hanche, matraque au poing ; de plus, un gendarme est venu avec un chien berger allemand dressé, lui a dit un truc, puis nous a dit que « son chien, qui » avait faim, nous sauterait des- » sus si nous bougions ». Sur les menaces que nous avons subies sur le fait de bouger, je me souviens de trois (qui ont été faites pendant ces vingt-quatre heures de garde à vue) : « On tire à » vue, si vous voulez vous échap- » per » ; « On fera boum-boum » (ou quelque chose de ce genre) ; et pour un gradé à son inférieur : « Tu perdras tes grades, » si tu en laisses échapper un ! »

» Sur les réflexions des gendarmes, je n'en citerais que deux pour montrer le genre : « On va » te sodomiser » à Christian Fabre ; « Le chien se la ferait » bien, il en a besoin, ça se » voit, avec les gémissements » qu'il fait », à Thérèse Sciaramaglia.

» Pour l'interrogatoire, ils m'ont demandé mon identité et surtout si j'étais à Malville aux affrontements, et si j'étais disposé à répondre à leurs questions. J'ai répondu : « Je n'ai » rien à déclarer dans ce cadre, » je refuse de répondre à vos » questions. » *J'ai lu le rapport, mais je ne l'ai pas signé. Un gradé m'a dit que je m'accusais moi-même et que je pourrais être inculpé.*

« Menottes au poing »

» Bien entendu, interdiction absolue de parler avec les autres personnes en garde à vue. A la deuxième ou troisième relève des gendarmes, un petit gradé nous a dit de rester assis, le dos au mur, les jambes tendues, pieds collés côte à côte, avec les paumes des mains au sol, de telle façon qu'on ait les bras tendus au maximum et la tête relevée au maximum. Cette position provoque, au bout de quelque temps, une « tétanisation » de tous les muscles et des articulations très douloureuse.

» Plus tard, un gendarme blessé (il avait des pansements) a dit m'avoir reconnu. Plusieurs personnes, dont Thérèse Sciaramaglia, seront ainsi accusées, « reconnues » *par des gendarmes (on menacera même Christian Fabre pour qu'il reconnaisse avoir été à la manifestation). Le soir, de nouveaux arrêtés (étrangers) arriveront.*

» Puis, nous attendons la fin des vingt-quatre premières heures, les gendarmes nous disant qu'ils allaient juger ceux d'entre nous qu'ils libéreraient et ceux qui devraient passer en flagrant délit (« Comme c'est » nous qui ferons l'enquête, si » tu refuses le flagrant délit, tu » peux rester en prison quatre » ou cinq mois », disaient-ils). Ils diront à Thérèse qu'elle est inculpée pour avoir été reconnue à la manifestation (elle pleurera). Un gendarme me dira : « Toi » avec ta tête de con, je me » débrouillerai pour que tu en » prennes pour quatre ou cinq » ans, le juge donne ce qu'on » lui demande comme peine. »

» Les uns après les autres (pratiquement tous les Allemands, d'abord, puis Thérèse Sciaramaglia) seront emmenés par les gendarmes menottes aux poings. Je serai l'avant-dernier à partir. On me rendra mes affaires personnelles (avec signature dans un registre) et on me dira que je suis libéré, mais en sursis : si on me revoit à une manifestation ou si je suis arrêté : je prendrai le double de la peine qu'on va me donner en jugement (sans que j'assiste à ce jugement). On me dira aussi que je vais être emmené à la gare, en fourgonnette, car si je me refaisais arrêter sur le chemin par une autre brigade « ça irait très mal » pour moi ».

On indiquait, ce vendredi matin 5 août, à la direction de la gendarmerie et de la justice militaire que M. Blacas était invité « *à porter plainte auprès du procureur de la République pour qu'il y ait une enquête sérieuse de faite* ». « *S'il y a faute de la part de gendarmes, ils seront punis. S'il s'avère que M. Blacas a rédigé un témoignage dénué de tout fondement, il pourra être poursuivi pour diffamation* », a-t-on conclu à la direction de la gendarmerie.

Apprenons la non violence

Nous avons reçu le témoignage suivant :

Ma femme et moi étions à Malville, le dimanche 31 juillet, pensant à nos enfants. Nous sommes repartis vers 15 heures, portant douloureusement en nous le sentiment d'un échec. Pourtant, de cet échec, il est possible de tirer une leçon et un espoir.

L'échec s'est confirmé pendant toute la journée : aucune coordination ! aucune direction ! aucun mot d'ordre ! Si quelqu'un avait un méga*phone, ç'aurait pu être aussi bien* un policier et il n'y aurait pas eu plus de flottement quand il se serait agi de suivre des directives. Qu'al*lions-nous faire ? Fraterniser ? Fran*chir le blocus ? Tenir un meeting ? Comment pouvait-on imaginer passer le barrage quand on savait la déter*mination des forces de l'ordre et* alors que, dans les différentes marches qui convergeaient vers le cul-de-sac de Faverges, si peu sans *doute savaient, parmi les manifes*tants, qu'une action non violente vraie peut tenir en échec une action violente, de quelque côté qu'elle *vienne ?*

Echec parce qu'il y a eu mort d'homme et que cette mort nous en sommes aussi responsables, nous « écologistes », *qui ne savons pas* prendre les moyens de notre conviction, tout autant ou presque que les hommes de l'Etat.

Parler de provocation policière, au moins jusqu'à l'assaut final, est un abus de langage qui ne permet pas de réfléchir à ce qui c'est passé. A moins que toute présence policière, partout, soit une provocation... ce qui, à l'heure actuelle, est un mode de pensée un peu infantile.

Si nous sommes conscients de l'importance de notre lutte qui est autant une lutte contre une technologie plus ou moins folle que contre un Etat de plus en plus technocratique, il est urgent de tirer des leçons de la démonstration négative de Malville.

A commencer par un principe : seule l'action non violente est capable de mener une transformation de l'Etat qui n'aille pas dans un sens *aussi mauvais que l'actuel, ou pire.* Or l'image de la non-violence, qui a été donnée à Faverges, est une caricature : inaction, manque de directive, manque d'imagination stratégique et tactique. Mais il faut savoir que l'attitude non violente entraîne — *a priori* — des risques vitaux pour *ceux qui la pratiquent. Il faut y être* prêt et n'en pas avoir peur de façon incontrôlée.

Vingt-cinq mille personnes sont venues, peut-être, sans casques, sans boulons, sans masques à gaz, mais aussi sans formation à la lutte non violente.

***

Entre cinq mille gendarmes ou C.R.S. et trois mille violents (ce der*nier chiffre étant peut-être exagéré),* mille non-violents, qui se seraient interposés, auraient permis d'empêcher l'épreuve de force violente, d'où qu'elle vienne. Restait à déterminer un processus de progression jusqu'à Malville si tel était le but de la marche. Le préfet Jannin aurait-il donné l'ordre de tirer sur vingt mille personnes progressant, nues, avec seulement un masque à gaz sur la bouche ? C'est une idée, il y en a d'autres.

Tirer des conclusions plutôt que des grenades offensives ou des cocktails Molotov, c'est peut-être se dire qu'il devient urgent de se former à la non-violence comme d'autres vont, paraît-il, en Palestine ou en Irlande s'entraîner à la violence. Car la non-violence doit s'apprendre *:* lire une carte d'état-major, prévoir les mouvements de l'adversaire, riposter par l'inattendu plutôt que *par les vieilles recettes.*

Alors, forts de cette arme neuve, potentiellement plus forte que toutes les bombes et les kommandantur, *nous pouvons adhérer à l'espérance.* L'espérance de réellement changer la vie, de sortir de la guerre civile mondiale dont on perçoit partout le *travail de taupe.*

Alors Malville qui a réuni, comme le Larzac, comme Lip, des milliers de non-violents inexpérimentés, peut *être à la naissance d'un mouvement,* le seul vraiment nouveau, qui nous permette de croire en un avenir possible pour l'humanité.

TANGUY LAURENT.
(Prémery - Nièvre.)

LES MINUTES QUI ONT SUIVI LA MORT DE VITAL MICHALON

(De notre correspondant *régional*.)

Lyon. — Le corps de Vital Michalon a été découvert derrière une haie, au bas d'un pré *en déclivité*, à environ 250 mètres de la petite route qui relie Le Bayard à Mépieu, ligne sur laquelle se trouvaient, depuis le matin, les forces de l'ordre (des gendarmes mobiles), tenant à distance les manifestants les plus violents. Mais, au moment où nous avons aperçu la victime pour la première fois, vers 14 h. 15, les forces de police avaient reçu l'ordre de faire mouvement pour « reconquérir » la colline surplombant le village de Faverges et repousser les milliers de manifestants qui y stationnaient. Des unités de gendarmes mobiles et de C.R.S. étaient donc soit à la hauteur de la victime — à une trentaine de mètres — soit l'avaient dépassée.

Le docteur Loïc Batalan et une infirmière, alertés par les manifestants, étaient penchés sur le corps. « J'ai sorti mon stéthoscope pour l'examiner, *mais, à ce moment, des grenades* lacrymogènes sont tombées sur notre petit groupe de secouristes », nous a déclaré le médecin. Nous avons vu effectivement ces grenades tirées latéralement par des C.R.S. Il est vrai que ceux-ci pouvaient apercevoir encore quelques manifestants, armés de bâtons, évoluant dans le pré où gisait Vital Michalon. Depuis combien de temps ce dernier avait-il été mortellement *frappé ? Environ deux ou trois* minutes, selon le médecin : « Son visage commençait à se cyanoser. » Pour s'éloigner du nuage de gaz toxique, les secouristes assistés par deux ou trois autres personnes, dont deux jeunes manifestants, saisirent la victime par les membres et ses vêtements et la transportèrent sous nos yeux à une quarantaine de mètres, là où furent commencés réellement les premiers soins d'urgence.

BERNARD ELIE.

M. Louis Mermaz (P.S.) demande à M. Bonnet des explications et des justifications

Au cours de la conférence de presse qu'il a réunie le jeudi 4 août à la préfecture de Grenoble, M. Louis Mermaz, député, président du conseil général de l'Isère et membre du secrétariat national du parti socialiste, a rendu publique la lettre qu'il vient d'envoyer à M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur.

« *Je vous demande,* écrit notamment M. Mermaz, *de bien vouloir répondre aux questions suivantes :*

» Trouvez-vous normal que l'autorité administrative n'ait pas retenu l'idée de maintenir le contact avec la Coordination des comités Creys-Malville pendant la journée du 31 juillet, comme la proposition lui en avait été faite ?

» Comment expliquez-vous l'absence de toute autorité administrative sur le site où avaient lieu les manifestations, ce qui a conduit le préfet de l'Isère à reprendre et à amplifier toutes informations exactes ou erronées qui pouvaient lui parvenir à la sous-préfecture de La Tour-du-Pin où il était installé ? (...)

» Je vous demande quels étaient les effectifs des forces de l'ordre, de quel armement elles disposaient.

» Pourquoi le gouvernement et son exécutant, après les affrontements qui se déroulèrent sur les mêmes lieux entre les forces de l'ordre et une poignée de manifestants, ont-ils donné l'ordre de charger une foule nombreuse et pacifique qui se tenait rassemblée à distance sur la colline de Faverges ?

» Pourquoi le recours systématique et massif à des armes redoutables comme les grenades offensives utilisées en grand nombre et à tir tendu, alors que les forces de l'ordre contrôlaient parfaitement la situation ?

» Que dire des perquisitions effectuées l'après-midi et dans la soirée chez des particuliers qui avaient hébergé, comme c'était leur devoir, des blessés ?

» Que dire des arrestations systématiques alors que le calme était revenu ?

» Que dire des ratissages déclenchés dans la ville de Morestel, le 31 juillet au soir ? (...)

[Au ministère de l'intérieur on s'étonne que M. Louis Mermaz ait rendu publique sa lettre avant qu'elle ne soit parvenue à son destinataire, M. Christian Bonnet.]

QUINZE JOURS D'EMPRISONNEMENT FERME POUR LES AUTEURS DE L'ATTENTAT DE FLAMANVILLE

Trois des quatre jeunes gens inculpés de destruction de matériel après l'incendie d'un *bulldozer* sur le site de la future centrale nucléaire de Flamanville (Manche) (*le Monde* du 2 août) ont comparu, jeudi 4 août, devant le tribunal de grande instance de Coutances (Manche). Le quatrième inculpé, un jeune Niçois de dix-sept ans, sera jugé ultérieurement par le tribunal pour enfants.

Didier Mesnil-Letellier, âgé de vingt et un ans, chauffagiste à Paris, Joël Manger, âgé de dix-neuf ans, chômeur, domicilié à Pierrepont-en-Cotentin (Manche) et Gilles Gras, âgé de dix-neuf ans, étudiant à Palaiseau (Essonne) ont été condamnés chacun à six mois d'emprisonnement dont quinze jours ferme, assortis d'une mise à l'épreuve de trois ans et de l'obligation de verser 42 000 francs de dommages et intérêts à l'entreprise Lasnon, propriétaire du matériel détruit.

LES COMITÉS DE SOUTIEN AUX MANIFESTANTS INCARCÉRÉS SUCCÈDENT AUX COMITÉS MALVILLE

Alors que la *Coordination des comités Malville* — qui avait appelé à la manifestation de Creys-Malville dimanche 31 juillet — s'est dissoute mercredi 3 août, plusieurs collectifs ont pris sa succession dans le but de soutenir les inculpés et les blessés de Creys-Malville. Un collectif national de soutien a ainsi réuni une conférence de presse, jeudi 4 août à Paris, de même que le comité de sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin (C.S.F.R.), le *comité de soutien* aux inculpés de Creys-Malville, l'organisation communiste des travailleurs et le P.S.U., à Strasbourg. Un comité s'est également créé à *Lyon*.

Ils entendent au premier chef établir « *la vérité sur le déroulement de la manifestation et le comportement des forces de police et de gendarmerie* », en centralisant le plus grand nombre possible de témoignages. D'ores et déjà, le comité de Paris conteste les interpellations des douze manifestants qui seront jugés samedi 6 août à Bourgoin-Jallieu (Isère), celles-ci ayant eu lieu plusieurs heures après les événements et les forces de police s'étant « *toujours trouvées à au moins 100 mètres des manifestants* ». D'autre part, les témoignages écrits de MM. Jean-Claude Blacas, Seissber et J.-C. Janus, interpellés et gardés à vue vingt-quatre heures à Bourgoin-Jallieu, dans des conditions très peu conformes à la règle, ont été recueillis (voir d'autre part).

Les comités de Paris et de Lyon demandent « *la démission et l'inculpation* » du préfet de l'Isère, M. René Jannin, et l'interdiction pour les forces de gendarmerie d'user de grenades offensives.

● *Le secrétariat national de la Fédération des républicains de progrès* (gaulliste d'opposition) estime, dans une déclaration publiée mercredi 3 août : « *Si les derniers affrontements de Creys-Malville ont mis en évidence les ambiguïtés dans l'action des écologistes antinucléaires, ils ont néanmoins révélé l'aspect policier de la société moderne que ces derniers avaient dénoncé par avance. Refusant tout débat, tout dialogue sur l'avenir de notre politique énergétique, le pouvoir démontre par là sa volonté antidémocratique. (...)*

● Le Syndicat de la magistrature, « *sans préjuger les décisions qui seront prises à l'audience de flagrant délit du 6 août à Bourgoin, constate qu'encore une fois a été utilisé l'article 314 du code pénal, dit « loi anti-casseurs », qui a introduit en droit français une véritable responsabilité collective plus proche de la « décimation » que des principes judiciaires ; qu'ainsi l'utilisation de la loi anticasseurs, alors que le droit français permet, par exemple, de réprimer, à condition que soit établie une responsabilité personnelle, la rébellion, l'outrage, la violence à agents de la force publique, permet de suspecter une volonté de trouver à tout prix des coupables et d'opérer un choix parmi les personnes poursuivies.* »

● *Lutte ouvrière* déclare qu'elle s'associe à la manifestation « *lancée par le comité Malville de Paris* », vendredi 5 août, à 18 heures, devant la gare Montparnasse, et affirme « *sa solidarité avec tous ceux qui, indignés par l'attitude des pouvoirs publics et des forces de l'ordre exigent la libération des manifestants emprisonnés à la suite de la manifestation à Malville, dimanche dernier* ».

● *Le parti communiste révolutionnaire marxiste-léniniste (P.C.R.)* « *condamne énergiquement la répression policière brutale* » et « *dénonce l'incroyable campagne xénophobe* » ainsi que « *les arrestations arbitraires toutes opérées plusieurs heures après les affrontements* ». Le P.C.R. « *réclame l'arrêt des poursuites et la libération des emprisonnés.*

En Allemagne fédérale

Un « moratoire » pour la construction de centrales nucléaires ?

Bonn (*A.F.P.*). — M. Hans Matthoefer, ministre fédéral de la recherche scientifique, s'est déclaré convaincu, jeudi 4 août, à Bonn, que son pays s'orientait vers un arrêt pendant plusieurs années — trois à cinq ans — de la *construction de centrales nucléaires.*

Le ministre a indiqué que des motions en ce sens avaient déjà été adoptées par certaines commissions du parti libéral (F.D.P.), par plusieurs fédérations régionales du parti social-démocrate (S.P.D.), et par la *Confédération* des syndicats (D.G.B.). Les congrès du S.P.D. et du F.D.P. prévus pour le mois d'octobre, prendront sûrement des résolutions en ce sens, a-t-il ajouté, et il sera difficile au gouvernement d'ignorer la volonté de ces partis.

Le « moratoire » qui pourrait être ainsi décidé resterait valable jusqu'au moment où les premières autorisations de construire le centre de retraitement des déchets radioactifs en Basse-Saxe, à Gorleben, auront été accordées, ce qui nécessiterait un délai pouvant atteindre cinq ans. *Dans ces conditions*, le gouvernement serait amené à prendre des mesures pour économiser l'énergie et développer d'autres sources de production.

[La déclaration de M. Matthoefer a été accueillie avec intérêt à Bonn, car elle représente une inflexion assez nette de la politique suivie jusqu'à présent par son gouvernement et le ministre lui-même, partisan plutôt ferme de l'utilisation de l'énergie nucléaire. Le cabinet de Bonn semblait penser encore récemment qu'il lui serait possible d'accorder de nouvelles autorisations pour la construction de centrales nucléaires au début de l'année prochaine. A la fin du mois de juin, M. Matthoefer avait expliqué que le souci de conserver des emplois pouvait amener, dans certains cas, le gouvernement à passer outre à des motions de congrès de partis. La prise de position du ministre de la recherche scientifique contraste d'autre part avec celle de son collègue, M. Friderichs, ministre de l'économie, lequel avait estimé, en début de semaine, que la construction de centrales nucléaires ne devrait pas être retardée si la R.F.A. ne voulait pas se trouver au milieu des années 80 devant une crise d'énergie.]

RSE SUR L'UTILISATIO

DE CREYS-MALVILL

estations sont annoncé

violence

QUINZE JOURS D'EMPRISONNEMENT FERME POUR LES AUTEURS DE L'ATTENTAT DE FLAMANVILLE

DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

M. Brice Lalonde appelle l'Italie à « ne pas cautionner la construction du Super-Phénix »

De notre correspondant

Rome. — Les mouvements écologiques de plusieurs pays du Marché commun envisagent de présenter une liste aux élections européennes de 1978. L'annonce de ce projet a été faite à Rome, le jeudi 4 août, par M. Brice Lalonde, animateur du mouvement français les Amis de la Terre, au cours d'une conférence de presse organisée par le parti radical italien (libertaire).

M. Lalonde a franchi les Alpes, au lendemain des événements de Creys-Malville, pour *« resserrer les rapports entre les militants »* et favoriser *« une alternative européenne »* à la politique nucléaire. Il voulait également attirer l'attention des Italiens sur le fait suivant : leur pays, qui doit financer un tiers du projet de Malville, *« est tenu totalement à l'écart de ce qui pourrait favoriser sa technologie »*.

M. Lalonde s'appuie à ce propos sur des *« documents cambriolés dans les sociétés qui font Super-Phénix — seul moyen, selon lui, de se tenir au courant, puisque, en France, on n'a pas d'information »*. En donnant *« un chèque en blanc au gouvernement français, l'Italie couvre et cautionne la manière dont celui-ci veut imposer Super-Phénix à la population qui n'en veut pas »*. M. Lalonde et ses amis estiment que la péninsule *« a encore la chance de pouvoir choisir »*. Il souhaite donc *« lui éviter les déboires que nous allons connaître en France »*.

Celui qui fut candidat aux élections municipales de Paris a précisé que son mouvement n'était pas hostile au référendum proposé par M. François Mitterrand. Cette hypothèse lui paraît être *« à la dimension du problème »*. Il a précisé toutefois que les écologistes se heurtaient *« presque autant à l'opposition qu'à la majorité. Pour eux, la cible la plus importante est le nucléaire, qui est dangereux, inutile, et nous empêche de faire autre chose. »* M. Lalonde ajoute : *« Malville, c'est l'irréparable, le choix du nucléaire exclusif, avec des contraintes draconiennes et des risques incalculables ; c'est aussi une lutte entre différents impérialismes, le gouvernement français ayant notamment la volonté de s'affirmer aux Etats-Unis. »*

L'animateur des Amis de la Terre est entièrement approuvé par le parti radical italien. Cette formation politique, qui compte quatre députés à la Chambre (sur six cent trente), vient de prendre la tête du mouvement écologique local, après s'être battu pour le divorce et la légalisation des drogues légères, pour l'avortement, contre la discipline militaire et le concordat. Elle a soutenu, ces dernières semaines, la création d'une « ligue nationale » dont le but immédiat est d'imposer au Parlement un débat sur l'énergie.

« La France est beaucoup plus avancée que nous, remarque l'un des responsables de cette ligue. *En Italie, la lutte contre le nucléaire a commencé il y a huit mois, à l'initiative de la population de deux zones où l'on envisage d'installer des centrales. »* Marco Pannella, leader du parti radical, pércise, pour sa part, que six parlementaires socialistes ou sociodémocrates ont adhéré au mouvement et qu'une douzaine d'autres seraient prêts à le faire. Il accuse le gouvernement italien de refuser le débat et reproche aux forces politiques traditionnelles — notamment au parti communiste — de n'avoir rien fait pour l'y pousser.

« Feu vert » du P.C.I. et des syndicats

Le retard des Italiens en matière d'écologie pourrait être vite rattrapé. Déjà, la population est très sensible à la pollution industrielle. C'est surtout vrai depuis la catastrophe de Seveso, en juillet 1976. Entre-temps, plusieurs « petits Sevesos » ont éclaté ici ou là, sans compter l'inquiétante noyade des bidons de plomb de tétraéthyle dans le canal d'Otrante, heureusement récupérés.

Pour ce qui concerne l'énergie nucléaire, on a assisté à quelques manifestations ces derniers mois. Elles ne semblent pas avoir ébranlé les responsables politiques nationaux. Le gouvernement est décidé à poursuivre son programme avec l'appui financier des Etats-Unis. Trois centrales électro-nucléaires fonctionnent déjà ; une quatrième est en construction et huit autres sont envisagées. Le parti communiste a donné son « feu vert » et, malgré quelques hésitations, les syndicats viennent de l'imiter.

Reste à trouver les sites, car les communes côtières ne tiennent nullement à voir fuir les touristes qui les font vivre. Le ministre de l'industrie a lancé récemment un ultimatum aux autorités régionales : *« Si vous ne prenez pas rapidement des décisions, Rome le fera à votre place. »*

ROBERT SOLÉ.

Un commentaire de Mgr Matagrin

« La vraie démocratie reste à inventer »

La Croix du vendredi 5 août publie de larges extraits d'une longue lettre que Mgr Matagrin, évêque de Grenoble, a adressée le 13 juillet — c'est-à-dire trois semaines avant les incidents de Creys-Malville — au Père Tollat, vicaire épiscopal de La Tour-du-Pin. Analysant *« les aspects moraux de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire »*, *« le choix de civilisation à faire »* et les *« problèmes de morale politique »*, Mgr Matagrin écrit notamment à propos de Super-Phénix :

« ... Je ne me sens pas capable de prendre une position catégorique dans un sens ou dans un autre, et devant la multiplicité et la complexité des problèmes technologiques, politiques et moraux, je suis étonné du caractère aussi absolu de certaines prises de position. »

Estimant que notre époque peut être caractérisée *« par la contradiction entre le progrès des moyens et la perte des fins à poursuivre »*, l'évêque de Grenoble ajoute :

« Le probème de morale politique qui se pose est le suivant : de même que l'apparition de l'armement nucléaire repose en termes extrêmement neufs le problème de la guerre, de même les risques liés aux centrales nucléaires n'indiquent-ils pas qu'un seuil est franchi qui demande à reconsidérer le problème à la base ? »

Après avoir rappelé les principales revendications des mouvements écologistes, Mgr Matagrin écrit :

« ... Le mouvement écologiste propose une vision utopique de la société et des rapports de l'homme avec la nature.

» Il est impossible de revenir au passé. L'énergie est un bien nécessaire pour l'homme, pour la libération et le développement de tout homme, de tout l'homme et de tous les hommes. Grâce à l'appel à des sources d'énergie nouvelles, depuis l'utilisation des forces animales, la captation du vent ou des forces motrices des rivières jusqu'à l'énergie nucléaire, en passant par le pétrole, le charbon, on a pu libérer peu à peu une partie de l'humanité de certains travaux pénibles et de contraintes ancestrales. (...)

» La tradition judéo-chrétienne a mis l'accent sur la mission confiée à l'homme par le Créateur de dominer l'univers. Le mouvement écologiste défend le qualitatif contre le quantitatif. Mais ne s'agit-il pas d'un luxe pour pays développés ? (...)

» On peut dire que, d'une manière ou d'une autre, toute source d'énergie présente des risques. La question qui se pose alors à propos de l'énergie nucléaire, et plus particulièrement à propos de nouveaux types de centrales comme Super-Phénix, c'est de savoir si tous les risques possibles ont été évalués, si les dispositifs de sûreté ont été prévus, si une large marge de garantie a été assurée.

» Ces questions échappent à ma compétence. Je suis tout de même frappé du fait que des savants très sérieux en la matière prennent des positions divergentes, et je m'interroge sur le mélange possible de certitudes d'ordre scientifique et d'attitudes d'inspiration idéologique... »

Constatant qu'il y a *« un décalage entre le niveau moyen de connaissances scientifiques des citoyens, et même des députés ou sénateurs, et la technicité des problèmes »*, Mgr Matagrin conclut : *« Le problème posé par Creys-Malville fait apparaître de façon exemplaire ce dont beaucoup prennent conscience, à droite, au centre et à gauche, que la vraie démocratie reste à inventer, une démocratie où s'harmoniseraient les responsabilités des citoyens et des instances qui les représentent avec les pouvoirs publics, où progressivement le pouvoir politique, dont la fonction propre est d'assurer le bien commun en donnant la priorité aux plus pauvres et en permettant la promotion de tous, se subordonnerait effectivement les puissances économiques, industrielles, financières, technologiques, à l'échelon national d'abord et à des échelons supprantionaux ensuite. »*

Paris souhaiterait que l'U.R.S.S. participe aux « discussions techniques » souhaitées par Washington

(Suite de la première page.)

A la fin de 1975, un échange de lettres concrétise l'accord conclu entre les membres de ce qu'on appelle désormais le Club de Londres ; il prévoit d'importantes restrictions sur les ventes de technologie nucléaire « sensible », en particulier concernant les usines d'enrichissement et de retraitement des combustibles.

Mais on ne devait pas en rester là : alors que le Club de Londres s'élargissait (il compte, désormais, une quinzaine de pays), les Etats-Unis repartaient à l'offensive, en dénonçant violemment les ventes d'installations « sensibles » par la France et la R.F.A., respectivement au Pakistan (usine de retraitement) et au Brésil (installations de retraitement et d'enrichissement). En 1976, la lutte contre la prolifération revient comme un leitmotiv dans les déclarations des deux candidats à la Maison Blanche.

En avril dernier, enfin M. Jimmy Carter annonce sa décision de reporter *sine die* le retraitement des combustibles irradiés américains, et de différer le passage au stade commercial du programme américain de surrégénérateurs : ce type de réacteurs utilise en effet comme combustible du plutonium extrait, grâce au retraitement, des combustibles usés. Le président américain ne cache pas sa volonté d'amener le maximum de pays à suivre son *« bon exemple »*.

Telle n'est pas l'intention des principales nations concernées : aujourd'hui appuyés officiellement par des organismes internationaux comme l'O.C.D.E. et la C.E.E., la France, la R.F.A. et le Japon, en particulier, font valoir que le recours au surrégénérateur, et donc au retraitement, est pour eux une nécessité vitale.

C'est dans ce climat quelque peu tendu que le président américain lance en mai dernier à Londres — au lendemain de l'annonce de la mise au point par la France d'un procédé « non proliférant » d'enrichissement de l'uranium — l'idée d'un *« programme international d'évaluation du cycle de combustible nucléaire »*. Ce programme aurait pour but de déterminer si le recours à certaines techniques, à certains procédés, permettrait de concilier le développement de l'énergie nucléaire, que réclament de plus en plus vigoureusement les pays en croissance, et les objectifs de non-prolifération.

D'un caractère nécessairement plus technique que politique, du moins au départ, les discussions pourraient porter sur un certain nombre d'idées plus ou moins nouvelles. Parmi celles-ci, on peut citer le remplacement de l'uranium par le thorium : au lieu de plutonium, les réactions nucléaires donneraient de l'uranium 233, moins facilement utilisable comme explosif. Certains experts, et c'est notamment la position française, jugent cependant que ce serait folie de vouloir développer aujourd'hui une « nouvelle » industrie nucléaire.

On peut aussi penser que des voies moins « révolutionnaires » seront explorées : parmi celles-ci, l'idée lancée par l'Agence de Vienne il y a plus de deux ans, et qui avait été reprise par M. Henry Kissinger, de centres multinationaux de retraitement ; ou encore la recherche de procédés de retraitement nouveaux, qui, par exemple, ne sépareraient pas l'uranium du plutonium (les Américains travaillent activement sur cette question avec les Japonais, dans l'optique d'une transformation de l'installation de retraitement que la France a construite à Tokaï-Mura). Si le développement des surrégénérateurs est inévitable — ce que pensent d'ailleurs les producteurs d'électricité américains, qui ne se privent pas de le faire savoir, — il y a fort à parier que des mesures seront prises à cet égard : à l'heure actuelle, si la France retraite du combustible pour un pays étranger, il est entendu que le plutonium extrait ne retournera dans son pays d'origine que sous la forme élaborée de combustible neuf : pourquoi, disent certains, ne pas irradier légèrement ce combustible, pour rendre encore plus difficile le détournement du plutonium ?

Les experts des sept pays du « sommet de Londres » — France, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Japon, Canada et Italie — s'étaient réunis une première fois à Paris dans la première quinzaine de juin : la France et la R.F.A. avaient été « déçues », notamment, semble-t-il, du fait d'une nouvelle offensive américaine contre leurs livraisons d'instalaltion de retraitement. La deuxième réunion, les 27 et 28 juillet, a donné, selon le communiqué du Conseil français de politique nucléaire extérieure, des *« résultats positifs »*.

Un support technique

Ces « résultats positifs » pourraient s'expliquer partiellement par l'accueil fait au nouveau procédé français d'enrichissement : M. Giscard d'Estaing, lors de sa visite à Pierrelatte, le 29 juillet, a indiqué que des pays « importants » avaient manifesté leur intérêt. Les Etats-Unis et le Canada, en tête de la lutte contre la prolifération, ainsi que l'Australie, qui hésite encore à ouvrir à l'exportation ses importantes mines d'uranium, pourraient être de ceux-là.

Le nouveau procédé français, en effet, trouverait bien dans ce programme international d'évaluation une caution qui lui fait encore défaut : sous réserve que sa rentabilité économique soit démontrée — ce qui reste à faire — il est évident qu'une installation de ce type, non susceptible d'être détournée de son utilisation civile, pourrait être, du point de vue de la non-prolifération, éminemment « exportable » avec seulement un contrôle léger.

XAVIER WEEGER.

Le communiqué officiel

Au terme de la réunion, le jeudi 4 août, du conseil de politique nucléaire extérieure, le communiqué suivant a été publié à l'Elysée :

« Le conseil de politique nucléaire extérieure a tenu, le 4 août 1977 à 10 heures, sa sixième séance. A cette occasion, le président de la République a réaffirmé les grands principes de la politique nucléaire de la France, qui sont l'indépendance, la sécurité et la responsabilité.

» Le conseil a fait le point sur les discussions internationales en cours dans le domaine nucléaire, concernant les perspectives du développement de l'énergie nucléaire, et les problèmes liés aux risques de prolifération des armements nucléaires.

» Il a confirmé que la France est disposée à répondre aux préoccupations des pays dont le développement nécessite le recours à l'énergie nucléaire, tout en assumant complètement ses responsabilités face aux risques de prolifération des armements nucléaires.

» La France entend contribuer à la recherche d'un équilibre satisfaisant du marché énergétique mondial, qui ne saurait être obtenu sans une croissance rapide des énergies de substitution au pétrole. Mais la France a également la volonté d'éviter la prolifération des armements nucléaires. Dans cet esprit et compte tenu des résultats positifs obtenus par la réunion préparatoire qui s'est tenue à Paris, la France envisage favorablement sa participation au programme international d'évaluation, sous réserve d'échanges de vues complémentaires portant notamment sur l'organisation des travaux et la participation d'autres pays. Il doit être entendu que, pendant la réalisation de cette étude, il ne devra être pris aucune décision susceptible d'affecter les programmes nucléaires nationaux en cours.

» Le conseil de politique nucléaire extérieure a passé en revue la situation et les perspectives du marché mondial des centrales d'électricité nucléaire et des services nécessaires à leur fonctionnement. Il a dressé un bilan, pays par pays, des perspectives ouvertes aux exportations françaises et s'est félicité des actions de coopération engagées. Il a noté les remarquables efforts accomplis par l'industrie française pour affronter dans de bonnes conditions la compétition internationale et démontrés par les premiers résultats obtenus à l'exportation.

» Le président de la République a rappelé au conseil l'importance de la réalisation du programme électronucléaire pour la sécurité et l'indépendance des approvisionnements énergétique de la France. »

M. CARIGNON (R.P.R.) : on veut ruiner l'économie française.

M. Alain Carignon, conseiller général de Grenoble et membre du comité central du R.P.R., dénonce *« l'action qui se développe insidieusement dans le pays, destinée, sous prétexte d'écologie, à ruiner les chances de l'économie française »*. Dans une déclaration remise jeudi 4 août à l'A.F.P., au nom du R.P.R., M. Carignon affirme que, à Creys-Malville, *« les partisans du programme commun viennent de démontrer le véritable but de leur action, qui vise, en toutes circonstances, à ruiner l'autorité de l'Etat républicain, à discréditer ses représentants, à faire pression sur la justice et l'opinion en travestissant les faits et en mentant effrontément »*.

Le Monde de L'ÉTÉ

La fête à Vevey

LE MYSTÈRE DE LA VIGNE-PRÉTEXTE

AVANT que toute cette civilisation ne meure de sa maladie douce et fatale du déclin, c'est une chance de voir, à Vevey, la Fête des vignerons. De la même façon qu'on ne vendange pas à date fixe mais au moment exact « où les signes sont proches », la fête n'est organisée qu'à l'époque où se révèle nécessaire, autour de la vigne-prétexte, une nouvelle affirmation de l'entité vaudoise.

Cette fête 1977 sera à n'en pas douter la dernière du siècle, et qui peut dire quelles grappes porteront les ceps de l'an 2000 sur les bords du Léman ? En 1905, 1927, 1955, par trois fois déjà en ce vingtième siècle entaché du sang de deux guerres mondiales, plus savant que tous les autres pour guérir et pour tuer, qui a ravi aux poètes l'énigme de la lune, mais souille la nature comme un porc sa bauge, les vignerons veveysans ont célébré la vigne-symbole comme ils l'ont toujours fait depuis 1700.

On montrait à Vevey ces jours-ci une très vieille dame, qui aura connu toutes les fêtes du siècle. En 1905, petite fille éblouie, elle y assista juchée sur les épaules de son père. En 1927, jeune femme et figurante, elle suivit le char de Bacchus, vêtue d'un péplum écarlate. En 1955, elle y va, spectatrice émue, avec ses petits-enfants pour applaudir la danseuse étoile Vyroubova. Aujourd'hui octogénaire lucide, elle a *peut-être évalué*, en suivant le prodigieux spectacle, le poids d'une vie longue comme un cortège de saisons, brève comme un tour de valse.

Le bruit de la fête est dans toute l'Helvétie. On la préparait depuis trois ans, et les graves dignitaires de la Confrérie des *vignerons, groupés autour de* leur abbé président, se disaient effrayés par le coût : 18 millions de francs suisses. Depuis six mois cependant, on savait le succès assuré, car il ne restait plus une place pour les représentations échelonnées du 30 juillet au 14 août. On avait ainsi vendu, à travers l'Europe, pour 12 millions de francs suisses de tickets. Les quatre mille figurants et figurantes, qui paient leurs costumes et leurs accessoires, pourront ainsi, peut-être, être remboursés à 50 %.

La Fête des vignerons n'est pas pas une kermesse folklorique destinée à appâter le touriste. C'est plutôt un mystère comme on en jouait au Moyen Age sur les parvis des cathédrales pour l'édification des foules. L'électronique, certes, est mise à contribution, mais la pompe naïve demeure. C'est aussi un grand jeu scénique, une célébration païenne des quatres éléments sublimés dans la grappe martyre dont « le sang descendra dans le tombeau des caves ». C'est encore le psychodrame narcissique d'un peuple certain de ses vertus et dont la foi déplace jusqu'aux montagnes d'un châtelet démesuré.

C'est le grand opéra vaudois, orchestré autour du couronnement des meilleurs vignerons d'un pays qui va de Pully à Olon.

Quatre fois par siècle

Le train, qui de Genève vous conduit en une heure à Vevey, roule entre lac et vignes, minuscules vignobles à géométrie superposée, tassés sur des paliers construits par l'homme et s'appuyant tantôt sur le rocher, tantôt sur des murs de soutènement. Ceps agrippés, courant en ordre sur d'étroites bandes de terre comme sur des chemins de ronde. Vignes pentues, inclinées comme des toits que le vendangeur montagnard devra gravir sans craindre le vertige. Murets, balustres, terrasses, escaliers, remblais, talus, tiennent ce vignoble en équilibre. Parfois de vives cascades dégringolent, strictement disciplinées et, derrière les pinceaux vert sombre des cyprès, apparaissent de grandes maisons trappues, aux contrevents peints à chevrons rouges et blancs que surmontent des drapeaux.

Ce sont ces vignerons des falaises, leurs femmes, leurs fils et leurs filles, qui, quatre fois par siècle, descendent à Vevey pour proclamer leur obstination et recevoir la récompense de leur maîtrise. La ville alors est prise de cette frénésie raisonnable, de cette passion contenue, de cette foi puérile qui trahissent l'émotion des Vaudois le jour où ils acceptent de livrer à l'étranger un peu de leur âme.

Sur la place du marché, on a bâti les arènes, véritable Colisée tubulaire percé de tunnels. Vingt-mille personnes tiennent à l'aise les jours de représentation.

Les gradins en éventail font face au vaste podium où prennent place trois mille choristes et l'orchestre. Cette construction de bois est dominée par un praticable élevé d'où les sons et les jeux de lumière tombent.

Comme les vignes autour de la ville, l'amphithéâtre plonge vers la scène immense où l'on a dessiné une rosace zodiacale qui canalisera les évolutions des acteurs.

Au-delà du lac, les montagnes de Savoie ferment l'horizon. Le crépuscule répand sa brume violette comme un tulle de fond de décor, et le carillonneur de Vevey lance, du haut de sa tour, la fête. Elle durera trois heures, solstices et équinoxes rythmant poétiquement le plus étonnant ballet animé par quatre mille figurants et figurantes — anonymes et volontaires — jouant à vivre idéalement leur destin fondamental de vignerons, autour des dieux qui commandent aux éléments.

Dès le prologue, l'ampleur du spectacle est fixée. Surgissent dans l'arène *les cavaliers à cape* de velours rouge et surdorée, serrés dans leur cuirasse, lance à fanion au poing, casques d'acier, ouvrant la lente marche de cent suisses rouges, et aussi lanciers et hallebardiers en pourpoint à crevés d'or, à plastron à croix blanche : derrière leurs *fifres et leurs tambours, ces mer*cenaires consciencieux qui se sont loués à tous les belligérants d'Europe, mourant pour le prix convenu, rossant les ennemis de leur pratique et rapportant leur solde à leur bergère, évoluent comme des professionnels de la guerre en dentelle pour l'édification du peuple le plus pacifiste.

Une énorme grappe

Viennent ensuite les bannières du canton, et l'on remarque à la traîne un jeune garçon, un tantinet éclopé et souffreteux, qui *reçoit l'ovation de la foule.* C'est ce Jura dont l'éducation donne tant de soucis à la Confédération, mais qui est bien de la famille. L'abbé-président, crosse en main, précède la confrérie des vignerons. Tous ces notables en habit vert amande à crevés violets se portent bien. Ils ont, *sous leur gigantesque béret à* panache, le visage rond et réjoui des gens arrivés par le travail et le mérite. Vêtus comme M. Jourdain, ce sont d'authentiques paysans vaudois, matois et économes, et ce sont eux qui récompensent les meilleurs vignerons, à la fois leurs fils et leurs frères.

Puis c'est le roi de la fête sur son char. Svelte, élégant, au pourpoint de lamé d'or, au long manteau de cour, il est beau comme le prince des contes.

Dès lors, le rythme du grand jeu ne baissera pas, et tous les artifices féeriques qui devraient exciter le scepticisme des spectateurs les duperont au contraire jusqu'à l'envoûtement. Suivant la tradition thématique le printemps, l'été, l'automne et l'hiver développent leur marche autour des travaux des champs. C'est Palès printanière, suivie des femmes-fleurs, Cérès la féconde et ses enfants-épis de l'été ; vient le temps de la passion de la vigne et une énorme grappe tombe du ciel dans un gigantesque pressoir, le vin nouveau attire Bacchus et ses Bacchantes automnales.

Arrive enfin, inquiétant et suintant le froid, Janus, le maître de l'hiver à face double. Il ferme l'année après qu'un enfant de Noël, solitaire et fragile, a chanté sa confiance au milieu des flocons derrière lesquels se profile l'éternel renouveau, ou apporte, avec le vin tiré, une noce joyeuse.

Tous ces cortèges sont fastueux. Que les Vaudoises sont *belles et que les Vaudois sont* robustes ! La saine jeunesse du canton, avec aisance et fougue danse, court, saute, chante. Quelle leçon pour nos loulous de banlieue et fumeurs de haschich de Vincennes que le plaisir de vivre de ces garçons et de ces filles qui ne renient pas leur univers !

Cette fête grandiose et brève on la doit à tous les Veveysans qui depuis trois ans la préparent mais quatre d'entre eux méritent des éloges particuliers. Le musicien Jean Balissat, le poète Henri Deblue, le peintre Jean Monod et le metteur en scène — *qui rit quand on le compare* à Cecil B. de Mille — Charles Apotheloz.

De leur côté, des dizaines de milliers d'étrangers emporteront la vision d'une Suisse livrée à sa joie, d'une ville en liesse honnête, et d'une certaine façon d'apprécier la poésie que contient la vie rustique.

Ce que sut faire, semble-t-il spontanément, une petite Anglaise épanouie que nous vîmes à l'aube promenée sur le lac par un garde-suisse écarlate, au torse impressionnant et dont le pourpoint frippé indiquait qu'une fois de plus, et pour l'honneur vaudois, il avait vaillamment livré *bataille...*

MAURICE DENUZIERE.

FLANERIES

Les doux maniaques de Capbreton

LE drapeau noir a flotté ces jours derniers sur Capbreton. Sale temps. Les éboueurs étaient en grève, les poubelles pleines, les campings se vidaient, les plages et les nuages aussi. Le port se calfeutrait, l'océan gonflait. L'Apocalypse ! De la pluie à seaux, des lamentations à la chaîne, des ordures à la pelle. Que faire quand tout fout le camp ? Du bateau ? Pas question, même une seconde, d'envisager la sortie. La barre, là-bas au bout de l'estacade est infranchissable. Alors, l'intérieur, les jeux de société, la lecture, la télévision ? Cela va un moment, bien sûr, mais loue-t-on à prix d'or des petits chalets de bois ou ces grandes villas, sous les pins, pour y faire ce qu'on fait toute l'année ailleurs ?

Restent heureusement les promenades dans la forêt, les visites organisées dans ces fermes d'élevage où les poulets sont « garantis libres », la fuite au pays basque, ou bien les restaurants, tous très fréquentés. Restent surtout la pêche et les pêcheurs.

« Les braves gens ! », aurait dit un prédécesseur illustre en les voyant ainsi charger, canne au flanc, l'océan déchaîné. Les drôles de gens. Il pleut ? La belle affaire ! Il vente ? « Tant mieux, on ne moisira pas. » Les bateaux ne peuvent pas sortir ? Peu importe, si les poissons, eux, rentrent.

Gros temps, grosse pêche ! Voilà la devise, le cri commun, la croyance de ceux qu'il faut bien, avec gentillesse, considérer comme de doux maniaques. Toujours prêts, toujours prompts : le carnet des marées dans la poche, l'espoir au cœur, un beau petit « grain », un bon coup de vent, pas de problème. « Au montant » les loubines — les bars, quoi (analphabètes !) — vont rentrer. Peut-on observer que ces mêmes pêcheurs, il n'y a pas un instant, dans un unanime concert de regrets, parlaient au passé de la pêche en mer à Capbreton et évoquaient comme en radotant les sorties mémorables et les prises miraculeuses d'antan ?

A gauche, ceux de Capbreton, à droite ceux d'Hossegor. Face à face, jour et nuit. Sous les phares rouges à gauche, verts à droite, tout contre l'océan, sont les meilleures places, les plus convoitées, les plus rudes aussi. La douche ici est assurée. Les vagues, ces immenses vagues de l'océan, viennent en roulant à toute allure frapper l'estacade et la jetée. Ils n'en ont cure, l'espoir vaut bien qu'on se mouille un peu. Quand cela « tape » trop fort, mais alors vraiment trop, le repli stratégique s'effectue en bon ordre.

L'œil en coin

Jour et nuit, ce monde des pêcheurs se confronte, s'affronte, s'épie, se mouille et se livre une étrange guéguerre. Lutte pour la place, lutte pour l'appât, lutte pour la prise, lutte pour le rêve. Curieux monde : les aristocrates, les vieux Landais vitupèrent en grommelant par habitude ou par plaisir contre les vacanciers, « les touristes ». Les touristes, l'œil en coin, espionnent les vieux Landais.

Tout ce monde vit, s'agite, triture avec des manières d'orfèvre des choses peu courantes, des crabes mous, des vers pleins de pattes, des bêtes indéterminées. Il dépèce moules et coquillages. Les plombs énormes, hérissés comme des casse-têtes, sifflent dans le ciel. On assiste ainsi, un moment ébahi, à ce bombardement massif. On s'installe, goguenard, derrière les conflits de frontières consécutifs aux « emmêlages ». On court là-bas voir ce qu'a pris le vieux pêcheur, et, question idiote, on lui demande niaisement : « C'est quoi ? » Vague réponse : il s'agit d'un bouchon, d'un rayé, d'une loubine.

Puis vient la tentation, l'envie d'essayer, l'ami qui prête une canne sous le prétexte un peu discutable, un soir de pluie, de venir assister au coucher de soleil sur la mer. Et voilà qu'on est pris. L'affaire de quelques heures d'une de ces nuits où, surprise, il ne fait pas vraiment nuit. Pas assez en tout cas pour ne pas voir l'océan, crêté de blanc, superbe dans la tempête, pas assez pour ne pas se remplir les yeux, le nez, les oreilles de la fureur de l'odeur et du fracas des vagues. Pas assez encore pour ne pas surveiller, dans la lueur des phares et des quelques lampadaires, le bout d'une canne. Puis la touche vient. C'est un petit bar, providence du débutant, ou plutôt piège.

Le poisson argenté saute sur le quai en lançant des éclairs. Les mains tremblent. Il paraîtrait qu'il pleut, qu'il vente, qu'il fait froid, qu'il fait nuit. Ah ! bon, c'est pas de chance pour les vacanciers, mais dites-moi, au fait, comment donc accroche-t-on une moule ?

PIERRE GEORGES.

FEUILLETON - N° 23 — 6 AOUT 1977

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Grégoire, cédant aux supplications de Skolinski, a entrepris de lui raconter le secret de Myslotch, c'est-à-dire l'histoire de François. Celui-ci, venu au château en valet, a réussi à se faire reconnaître par le prince comme son fils. Mais il refusait son pardon à son père et ne cherchait qu'à se tuer. Le prince avait donc décidé de l'enfermer dans la vieille cuisine en le surveillant seul jour et nuit. Jusqu'au jour où Grégoire, n'y tenant plus, est venu voir et s'est aperçu simultanément de la disparition de François et de la folie du prince.

LE professeur avait du mal à retenir son imagination. Deux déments, deux envoûtés ! Quelles scènes horribles avaient dû les opposer au cours de ces journées et de ces nuits terrifiantes passées seul à seul ? Pouvait-on s'étonner qu'elles eussent laissé des traces et marqué la vieille cuisine d'une empreinte infernale ?

Quel était le lien entre cette sombre histoire et les mystérieuses contractions de la serviette ? A cette question, Grégoire ne sut que répondre. C'était une énigme qu'aujourd'hui personne, *hormis le prince, ne pouvait résoudre.* Et peut-être n'en avait-il pas lui-même la clef.

« Quand avez-vous remarqué, Grégoire, que la cuisine était hantée ? »

Le valet de chambre écarta les bras :

« Pendant longtemps, je n'en ai rien su. Le prince avait fermé la porte et interdit d'entrer, sous prétexte que François allait sous peu nous revenir. Il me fallut un certain temps pour m'apercevoir que le prince cachait quelque chose. Il avait peur ! La nuit, il ne pouvait dormir et venait rôder dans les parages de la cuisine sans jamais y entrer. Il tournait autour, toujours à distance. Parfois, il laissait entendre qu'il se passait quelque chose, mais je pensais qu'il divaguait. Jusqu'au jour où il vint me trouver : « Grégoire, me dit-il, je vais vous » montrer quelque chose, mais n'en » parlez à personne. »

» Il me conduisit à la cuisine, ouvrit la porte, mais resta sur le seuil en m'indiquant la serviette : « Quel cou» rant d'air ici ! Voyez comme cette » serviette remue... car elle remue, » n'est-ce pas ? »

» Il devait douter de ses sens et vouloir s'assurer qu'elle bougeait vraiment. Tout d'abord, je ne savais à quoi m'en tenir ; je voulus retirer la serviette de la patère, mais voilà le prince qui se met à crier : « N'y tou» chez pas ! Surtout, n'y touchez pas ! »

» Brusquement, je sentis comme une nausée. Un horrible dégoût, de la *répugnance, de l'écœurement...* brrr !

» Le prince s'enfuit en poussant un cri. Je claquai la porte et pris le large sans demander mon reste ! Je suis resté de longues années sans y retourner. Mais le bruit commença à se répandre que le château était ensorcelé.

» Et il y a eu cet ingénieur-stagiaire, M. Rudzianski. Un jour, il est venu me voir : « Il paraît, dit-il, que le » château est hanté. Permettez-moi, » Grégoire, d'y passer la nuit. Je m'y » connais en esprits et je n'ai pas » peur. »

» C'était bien cinq ans après les événements que je viens de raconter. J'avais retrouvé tout mon calme. Je laissai donc l'ingénieur dormir dans la cuisine. Le matin je viens voir — il n'était plus là. J'eus beau chercher, je ne le trouvais nulle part. Je pensais déjà qu'il avait subi le même sort que François. Pas du tout ! Je le découvris tapi dans une soupente. Il ne me reconnut pas. Il gardait le visage enfoui dans ses mains et débitait des propos incohérents. Sa famille est venue le chercher, les médecins établirent qu'une maladie qu'il avait lui était montée au cerveau. Sornettes ! En fait de maladie, il a dû voir quelque chose qu'il n'a pas pu supporter.

» La même chose s'est reproduite quelques années plus tard avec le fils du cuisinier. On l'a retrouvé dans la forêt. Il était devenu complètement idiot. La veille encore, il débordait de santé et de gaieté que c'en était un plaisir. Personne n'avait la moindre idée de ce qui lui était arrivé. Ce n'est que quand j'ai vu le lit de la vieille cuisine défait que j'ai deviné qu'il avait dû s'y glisser, et le payer de sa raison. Cette fois non plus je n'ai rien dit à personne. A quoi bon exciter les ragots ?

» Mais que Monsieur s'en soit sorti est un grand prodige !

— Et le secrétaire, de quelle façon a-t-il gagné la confiance du prince ? »

Grégoire fit une grimace :

« Peuh ! Le prince ne le porte pas dans son cœur. Il a peur de lui.

— Pourquoi aurait-il peur ?

— M. le secrétaire a plus d'un tour dans son sac. Il y a quelques années, la santé du prince s'était améliorée. Il voulut mettre de l'ordre dans ses *affaires et s'attacha M. Kholawitski,* qu'il connaissait de longue date. C'était un cousin éloigné, ou je ne sais quoi... La rémission fut de brève durée, mais le secrétaire sut s'y prendre avec le prince et s'installa définitivement au château. Tout vient de ce que Monsieur ne veut quitter le château à aucun prix, et qu'en même temps il a peur de la solitude. Le secrétaire s'en est aperçu et fait du prince ce qu'il veut.

— Mais voyons, Grégoire, vous avez la confiance du prince...

— Il me repousse, grogna le bonhomme, car il a honte. Il m'en veut, parce que je lui rappelle ces temps-là.

— Mais peut-être le prince a-t-il mis M. Kholawitski dans le secret de ces événements ?

— Non... Le secrétaire ne sait rien, sinon par ouï-dire. Il a bien vu que le prince n'avait pas la conscience tranquille, qu'il passait ses nuits debout et qu'il avait peur, mais il n'en sait pas plus. J'ai eu le malheur de lui dire que la cuisine était hantée. La peur m'a enlevé toute jugeote. Être resté tant d'années bouche cousue pour se mettre à parler maintenant ! C'est un comble ! Qui sait ce qui va se passer, à présent ! »

Il se frappa le front :

« Mais j'y pense ! J'ai en bas une photographie de François. Il me l'avait donnée une fois qu'il était allé au bourg. Elle n'était pas réussie à son goût. »

Un instant après, il revenait avec une petite photographie jaunie. Le professeur l'examina attentivement et tressaillit.

Le visage était celui d'un garçon de dix-huit ans environ, agréable et rien moins que triste. Il souriait, d'un sourire incroyablement intense. Mais la bouche et les yeux laissaient percer un acharnement féroce. La ressemblance avec le prince était frappante, quoiqu'on ne retrouvât pas sur la photographie la distinction aristocratique et un peu dégénérée de ses traits, qui s'y trouvaient mêlés d'éléments populaires. Mais, à la vive surprise de Skolinski, ce visage lui rappelait quelqu'un. Pas seulement le prince...

Tout d'un coup, il comprit. François *rappelait vaguement* Waltchak.

Non, c'était une illusion. Leur jeunesse seule les rapprochait. Ils devaient avoir le même âge. Le professeur était tout bonnement le jouet d'une analogie, celle de Maya avec Waltchak, celle de François avec le prince, celle de François avec Waltchak — que de rapprochements possibles !

« Grégoire, dit-il, n'auriez-vous pas entendu parler d'un signe ? Quel est ce signe que le prince attend ? Il semble attendre un message de ce François, qui lui pardonnerait et se ferait reconnaître par ce signe ?

— Non, je ne vois pas.

— C'est capital. Si nous connaissions ce signe, nous pourrions guérir le prince, fit pensivement Skolinski, et l'arracher d'ici.

— Une fois seulement... C'était du temps de Mme Ziolkowska.

— Eh bien ? Quoi ? Parlez !

— Il y a eu au château une gouvernante, Mme Ziolkowska. Monsieur et moi étions tombés malades en même temps. C'était une année de grands froids et nous avions attrapé la grippe. Mme Ziolkowska veillait le prince. Elle aussi parlait d'un signe... Ah oui ! Elle avait apporté un médicament au prince et... Je ne peux pas me rappeler... A-t-elle levé la main en éternuant ? Ou bien a-t-elle fait quelqu'autre geste ? Toujours est-il que le prince, en la voyant, s'est mis à crier : « Le signe ! Le signe ! », et l'a prise pour une apparition. Du coup, elle s'est aussitôt enfuie.

— Faites un effort, Grégoire ! Si nous connaissions ce signe, nous pourrions agir avec le prince comme avec un enfant. »

Le valet de chambre plissait les yeux, se grattait la tête et se frottait le front.

« Pas moyen de m'en souvenir.

— Essayez encore, Grégoire. Et cette Mme Ziolkowska, qu'est-elle devenue ?

— Elle est partie pour Grodno il y a douze ans déjà. Où la trouver à présent ? Je n'en sais ma foi rien. »

Le professeur réfléchit à la meilleure façon de procéder. Rechercher Mme Ziolkowska ? C'était la première démarche à tenter. Ce signe lui donnerait tout pouvoir sur l'âme du dément et lui permettrait de déjouer les plans de Kholawitski, d'obtenir le départ du secrétaire, et de libérer le prince du poids qui le paralysait.

Pour l'instant, il fallait tirer profit de l'absence prolongée de Kholawitski.

« Je vais voir le prince, dit-il.

— Que Monsieur prenne garde. Le secrétaire peut survenir d'un moment à l'autre », l'avertit Grégoire en regardant *craintivement* par la fenêtre le vaste paysage fermé à l'horizon par la ligne sombre des forêts. « Je ne comprends pas d'ailleurs pourquoi il reste si longtemps dehors. Le prince ne connaît pas Monsieur. Il pourrait se mettre à crier ou avoir une attaque. »

Mais le professeur comptait qu'il n'aurait pas oublié leur rencontre nocturne.

Que lui dire ? Comment toucher cet homme confiné dans sa démence ?

Il poussa prudemment la porte. Le prince était assis sur son lit, et tenait entre ses mains un flacon vide. Il tressaillit, mais répondit au salut de Skolinski d'un mouvement de tête poli.

« Je ne vous dérange pas ? demanda le professeur du ton le plus amène. Son cœur se serra à la vue du misérable vieillard.

— Au contraire, je vous en prie ! fit le prince. J'allais mettre de l'ordre. Il faut que je range un peu tout ce fouillis. Vous ne me dérangez pas le moins du monde. Je continuerai si vous permettez ? »

L'aisance du prince cachait mal sa peur. Il tremblait de tout son corps. Des anciens temps, il avait gardé son excellente éducation, mais l'apparition de Skolinski le terrifiait.

(A suivre.)

هكذا من الأصل

FLANERIES

Les deux maniaques de Capbreton

par Witold Gombrowicz

Le Monde du tourisme et des loisirs

VACANCES EN FRANCE

Un autre accueil en pays d'oc

L'ARRIÈRE-PAYS

Oublier les rôtissoires

C'ETAIT décidé depuis l'automne dernier, lorsque, le 26 novembre 1976, le comité interministériel d'aménagement du territoire avait défini, pour la mission interministérielle d'aménagement du Languedoc-Roussillon, de nouveaux objectifs. Désormais, les aménageurs vont opérer un demi-tour complet sur eux-mêmes et se mettre à regarder avec beaucoup d'attention ce que, tout à la contemplation des vastes horizons marins, des dunes, des grèves et des étangs, qui étaient jusqu'ici leur domaine privilégié, ils avaient quelque peu négligé, plus certainement par manque de temps et de moyens que par réelle indifférence : l'arrière-pays. Un monde... des milliers et des milliers d'hectares de campagne, de forêt, de montagne ; des bourgs, des villages, des hameaux. Et aussi — et surtout — un peuple, à juste titre fier du riche héritage culturel qu'il tient de ses aïeux et conscient de devoir perpétuer, coûte que coûte, des traditions, des habitudes, des particularités et cette langue d'oc née d'une civilisation aussi forte qu'originale.

Nouveau mot d'ordre donc, aménager « en profondeur » (*le Monde* du 8 juillet), c'est-à-dire faire participer l'ensemble de la région à ce développement économique directement lié au tourisme, et améliorer la qualité des services et des activités culturelles ayant, eux aussi, avec le tourisme, des rapports étroits.

Avec un million sept cent mille touristes annuels (qui devraient être toujours un peu plus nombreux d'une saison sur l'autre), le littoral jouera bien évidemment un rôle primordial, celui de « fournisseur », de « réservoir » de touristes. Reste à savoir si les adorateurs du soleil, qui généralement savent se contenter d'un arpent de sable sur le bord de l'eau salée, accepteront de se rhabiller et de déserter, ne serait-ce que quelques heures seulement, leur paradis qui ressemble parfois à l'enfer à force de rôtissoires et de promiscuité, pour aller découvrir enfin des valeurs autrement enrichissantes.

Hôtels de campagne

Pourtant, du pays languedocien de Thomières, qui ne compte plus ses vallées, ses monts, ses grottes et ses lacs, aux richesses romanes que recèle notre Catalogne, du parc naturel régional du Haut-Languedoc aux gorges de l'Hérault, du cirque de Mourèze à Saint-Guilhem-le-Désert, de La Salvetat-sur-Agout à l'étrange paysage minéral du Sidobre, l'inventaire est varié à l'infini, où le randonneur pédestre ou cycliste, le cavalier, l'écologiste, l'amateur d'art et de vieilles pierres, le marin d'eau douce, le botaniste, ou plus simplement le curieux, trouveront chacun son affaire.

On va procéder de façon essentiellement ponctuelle, chaque commune soumettant à la mission ses idées, ses projets et ses moyens Car il est bien entendu — MM. Pierre Racine et Jean-Paul Lacaze, respectivement président et secrétaire général de la mission, ont bien insisté sur ce point lors du voyage d'étude qu'ils ont fait à travers le « haut pays » début juillet — que les municipalités resteraient en tout cas maîtresses de leur avenir touristique, la mission se bornant à jouer en l'occurrence un double rôle de conseil et d'assistance technique et, dans de modestes proportions, de bailleur de fonds sous forme de petits crédits. Déjà on a décidé qu'on « ne demanderait pas trop à la promotion immobilière ». Sage résolution, quand on sait — et qui pourrait encore feindre de l'ignorer ? — les ravages qu'exercent les marchands de béton à peu près partout où ils bâtissent.

140 000 hectares de merveilles naturelles

C'est pourquoi une formule comme les « campotels » « inventés » par le conseil général de l'Hérault, peut paraître exemplaire. De quoi s'agit-il ? Contraction des deux vocables « campagne » et « hôtel » dit pourtant bien ce qu'elle veut dire. Destinée à permettre aux citadins de condition modeste des vacances en milieu rural, chaque unité comprend douze cellules pouvant accueillir chacune quatre ou cinq personnes, une salle commune d'accueil et un petit terrain de camping. L'une d'entre elles est déjà en service à Clermont-l'Hérault, au bord du lac du Salagou. Suivront Saint-Bauzille-de-Putois, fin 1977, et Fraisse-sur-Agout, pour Pâques 1978. Moyennant un coût raisonnable (3 784 400 F pour les trois premiers « villages »), dont le financement a été assuré par le département, le ministère de l'agriculture, la mission, le secrétariat d'Etat au tourisme, les communes et la caisse d'allocations familiales, on implantera d'autres ensembles de taille et d'aspect également raisonnables, qui ne seront jamais ni une insulte au site ni une incitation à la petite guerre financière et spéculative.

C'est pourquoi encore les efforts et le bon sens déployés par les responsables du parc naturel régional (soixante-dix communes intéressées et 140 000 hectares de merveilles naturelles) pour attirer en nombre convenable des visiteurs diversement tentés, les possibilités de récréation étant extrêmement variées permettent de miser sur l'avenir de cette expérience qui tend avant tout à distraire un peu des regards obstinément fixés vers le large, par paresse, par facilité, certes, mais peut-être aussi par manque d'information et d'incitation.

« *Faire remonter le littoral vers l'arrière-pays* », pour reprendre l'expression de M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, n'est pas un vœu pieux. Le goût que commencent à manifester les vacanciers pour le retour aux sources vives du monde rural devrait peser lourd dans la balance. Avec cette volonté de bien faire, sans jamais céder à la tentation d'en faire trop et trop vite, qu'affichent pour l'instant les maîtres d'œuvre, communes et mission, mais que ne partagent pas encore aussi spontanément tous les Languedociens. Il est vrai que, pour les gens sages, le touriste — celui du moins qu'ils ont rencontré jusqu'ici — est un animal dont ils ont appris, à leurs dépens, à se méfier.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

LA MONTAGNE

Super-Saint-Lary ou rien

DE nouvelles prises de position viennent d'être enregistrées dans la bataille de la création d'une station de sports d'hiver sur le site du balcon de l'Oule (2 000 mètres d'altitude), au-dessus de la station de Saint-Lary (Hautes-Pyrénées). Le 19 juin dernier, une manifestation écologique rassemblant plus de six cents personnes avait défilé, pour protester contre ce projet, dans la station de Saint-Lary déclarée ville morte par la municipalité.

La municipalité, qui soutenait le projet, avait fait placarder sur les hôtels, magasins, édifices publics, fermés à la demande du maire, M. Vincent Mir, des affiches proclamant : « *L'Oule-Pichaley* (la future station de quatre mille lits) *s'avère comme une nécessité touristique et économique. La population tout entière refuse cette manifestation politique déguisée.* »

La manifestation écologique du 19 juin (organisée par la SEPANSO Aquitaine, le comité de défense Saint-Lary demain, les clubs alpins de Bordeaux, de Tarbes et des Hautes-Pyrénées, le mouvement Environnement et humanisme de Toulouse, l'association Tarbes-Vivre autrement et décider ensemble) paraît avoir quelque peu modifié la position de la municipalité de Saint-Lary.

Rappelons que le projet portait sur la réalisation de 53 000 mètres carrés d'hôtels et de résidences, 6 500 mètres carrés de commerces, des bâtiments de huit étages, en tout quatre mille lits devant être construits en dix ans, par tranches annuelles de quatre cents lits. Le 13 juillet dernier, le conseil municipal de Saint-Lary se réunissait et rendait public un communiqué: « *Beaucoup de choses ont été dites et écrites sur l'éventuel équipement de l'Oule-Pichaley : manifestations, pressions de toutes sortes, souvent par des éléments étrangers à la commune, ont tenté d'arrêter un projet qui n'en était qu'au stade de la dicussion.* »

Du côté des organisations contestataires, on fait remarquer que l'autorité de tutelle a été placée devant le fait accompli, à partir du moment où la route de 18 kilomètres rejoignant la future station était déjà en cours d'exécution, en décembre 1975, lorsque M. Vincent Mir, maire de Saint-Lary, parlait devant la commission départementale des sites de faire débuter les premiers travaux pour l'urbanisation dès l'été 1976 et les constructions en 1977.

Le conseil municipal de Saint-Lary a ensuite affirmé dans son communiqué : « *L'insuffisance de la capacité d'hébergement de la station de Saint-Lary, l'équipement du domaine de l'Oule en remontées mécaniques, ont rendu nécessaire la réalisation d'un complexe immobilier en altitude. Un seul plan masse avait été dressé par un groupe d'architectes et le conseil municipal avait décidé de procéder à une étude d'impact très poussée pour ne se prononcer qu'en toute sécurité et connaissance de cause.* »

Les isards

A cette argumentation, les organisations écologiques répondent que ce sont en réalité MM. Mahoux, représentant du délégué Midi-Pyrénées à l'environnement, Fontan, représentant du conservateur régional des bâtiments de France, et Voinchet, architecte en chef des monuments historiques, qui ont demandé, le 15 mai 1976, cette étude d'impact au sein de la commission départementale des sites.

Le communiqué du maire de Saint-Lary observe que « *l'étude, qui a duré plusieurs mois (...), a révélé un nombre de contraintes important, quant au site de l'Oule proprement dit. L'étude a également envisagé des possibilités d'équipement des sites environnant le secteur de l'Oule, dont et surtout celui de Peyramède. En 1965, le site de Peyramède avait été étudié par M. Louis de Marien, Grand Prix de Rome. M. le maire de Saint-Lary-Soulan a choisi cette solution comme celle offrant le plus d'avantages, et il a aussi demandé :*

1.) *La mise en place d'un télésiège reliant le Merlan au lac de l'Oule, implanté à l'endroit le plus favorable sans porter atteinte au site, afin de permettre en hiver seulement l'utilisation de ce secteur pour la pratique du ski de fond et de promenade ;*

2.) *La mise en place d'un centre de jour au Merlan, qui permettrait de recevoir tous les services de la station et l'accueil de la clientèle ;*

3.) *L'achèvement de la route vers le Merlan et son utilisation pour la seule clientèle d'hiver (en été, la route étant fermée au pasage couvert du col)* ».

Les organisations écologiques s'opposent à tout équipement des sites environnant le nouveau secteur de Peyramède, car il tombe, lui aussi, sous le coup de l'interdiction d'urbaniser au-dessus de 1 400 mètres, décidée par M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement.

Les mêmes organisations vont demander que toutes les nouvelles opérations d'équipement projetées soient rendues impossibles par l'extension de la réserve du Massif de Néouvielle, qui jouxte le secteur de l'Oule, réserve dont la surface est actuellemen de 200 kilomètres carrés et dont les cinquante lacs forment le plus bel ensemble du genre en Europe, avec les plus hautes forêts du monde, une flore remarquable, une faune composée de grands tétras, de lagopèdes, de gypaètes barbus, derniers vautours de cette espèce, et de chevraies d'isards.

Pas de préjudice ?

La demande d'extension porterait sur une zone allant jusqu'au col de Portet à l'endroit où la route d'accès a prévu un tunnel de 200 mètres de long. Elle rendrait vaine la poursuite de ces travaux routiers puisque l'équipement du nouveau lieu en retrait du Merlan serait, du même coup, obligatoirement abandonné.

Telle est la réplique des organisations écologiques à la volonté de la municipalité de Saint-Lary, qui souhaite poursuivre le projet retouché et qui le défend en ces termes : « *Les jugements portés jusqu'à ce jour sur les projets de cette future station d'altitude s'avèrent désuets et sans valeur, car la nouvelle extension de la station de Peyramède, située à 1 900 mètres d'altitude, et bénéficiant d'un ensoleillement exceptionnel, ne peut en aucun cas porter un préjudice ni au site ni à l'écologie de la réserve nationale du Néouvielle.* »

Pour les écologistes, il n'est pas question d'accepter le site de Peyramède comme solution de rechange et ils espèrent que M. d'Ornano les suivra dans leur refus.

GILBERT DUPONT.

(Dessin de PLANTU.)

LA COTE

Port-Barcarès, Port-Paradis

« *PORT-BARCARÈS... connais pas. Et pourtant nous venons ici plusieurs fois par an* », disent, avec plus ou moins de nuances, les propriétaires d'appartements de la cité lacustre Nautica, située pourtant à Port-Barcarès. « *Nautica*, rétorquent ceux qui ont comme résidence secondaire un appartement du front de mer, *c'est le coin des snobs.* »

Pour ceux qui y passent une partie de l'année, qui viennent en week-end, Port-Barcarès (Pyrénées-Orientales) — une des stations nouvelles de la côte Languedoc-Roussillon, à 23 kilomètres au nord-est de Perpignan — n'existe pas. Ce n'est qu'un nom qui regroupe des « quartiers » sans lien entre eux. L'autoroute du littoral, qui traverse l'agglomération, sépare deux communautés. L'une, tournée vers la mer, est dominée par les grands ensembles du front de mer ; l'autre, dont la vie s'organise autour de l'étang de Salses-Leucate (8 000 hectares), se compose de « villages de pêcheurs », petites unités architecturales au prix plus élevé, comme le club Coudalère ou la cité Nautica. Sur les quatre cents logements de celle-ci, quinze à vingt sont occupés en permanence par des retraités. Environ trois cents ont été achetés par des personnes qui restent un mois en été et louent le reste de la saison ou même ne viennent jamais. Enfin quatre-vingts appartements servent de résidence secondaire à des habitants de la région Languedoc-Roussillon ou des départements limitrophes.

M. Bernard Fabre habite à 200 kilomètres de Port-Barcarès, à Toulouse, où il exerce la profession de délégué pharmaceutique. Agé de quarante-quatre ans, marié, il est père de trois enfants de quinze, onze et sept ans. En 1971, il a acheté sur plans un deux-pièces à Nautica qu'il a revendu en 1976 pour faire l'acquisition d'un trois-pièces. « *J'ai misé sur Port-Barcarès parce que cela me semblait être un bon placement. Mais j'ai choisi Nautica parce que ça me plaisait. Pour tous ceux qui, comme moi, aiment la voile, la proximité de l'étang signifie qu'on peut naviguer par presque tous les temps. De plus, la cité lacustre permet d'avoir son bateau à quai devant la maison.* »

Quant à Georges, un universitaire toulousain, il se disait, tout comme sa femme, « *hostile par principe à ces villages-champignons et à cette forme d'aménagement du littoral* ». Il a lui aussi rendu visite, ici, à des amis, en 1972, et s'est retrouvé propriétaire d'un studio qu'il vient de quitter pour un appartement plus grand en duplex.

Beaucoup jugent avec sévérité l'ensemble de la station mais insistent sur leur attachement à Nautica, qui est « *un paradis pour les enfants* ». Avec cinq piscines, on n'a même plus envie d'aller à la mer. Ils se connaissent tous et se surveillent mutuellement : « *Nous sommes tranquilles*, dit Eric, âgé de onze ans. *Les parents ne cherchent jamais à savoir où nous sommes. Si papa voulait vendre, nous ne le laisserions pas faire.* »

La mer à portée

Les adultes en sortent peu, sauf pour prendre la mer. Quand le temps est médiocre, certains font des promenades à bicyclette, « *dans l'arrière-pays, qui est splendide*, précise Mme Maldan, *mais pas vers Port-Barcarès, parce qu'il y a fort peu de pistes cyclables et la voie rapide est trop dangereuse* ». Nautica est un milieu fermé, une sorte de club où l'on juge sans charité les constructions voisines.

« *Ainsi, nous dénaturons la côte. J'en étais sûr !* », tonne un petit commerçant languedocien, qui déclare avoir un appartement sur le front de mer, mais refuse de le montrer. « *Bientôt, ils vont dire que nous polluons. A croire que c'est un péché d'avoir acheté ici.* » La grisaille des Argonautes, de la Sardane et des autres grands collectifs en front de mer ne semble pas très propice aux confidences et les habitants ont tendance à fermer leur porte.

« *Moi, je n'aime pas vraiment ces immeubles, mais une maison au bord de la mer, c'est le rêve de toute mon enfance*, raconte Jacques, comptable dans la région de Toulouse. *Alors, pour une fois qu'on n'avait pas besoin d'être riche pour avoir des fenêtres ouvrant sur la mer, j'en ai profité.* »

JOSYANE SAVIGNEAU.

Tourisme

Affluence sur Paris-Miami

La compagnie National Airlines demande au bureau américain de l'aviation civile (CAB) la prolongation de l'autorisation temporaire de vol que celui-ci lui avait accordée entre Miami et Paris, du 22 juin au 22 septembre 1977. National Airlines demande un délai supplémentaire de quatre-vingt-dix jours à partir du moment où le CAB aura réparti les routes transatlantiques entre les transporteurs aériens américains. Un porte-parole de la compagnie a estimé que la nouvelle liaison était proche de la rentabilité.

A grand renfort d'une publicité projetant l'image la plus traditionnelle et pleine de clichés de la France — mais aussi la plus payante du point de vue touristique — celle du béret basque, de l'accordéon, des képis, des « petites femmes » du french-cancan, la compagnie National Airlines (N.A.) vient d'inaugurer sa nouvelle ligne directe Miami-Paris. Certes, après un voyage à peine plus long qu'un New-York-Paris, des personnalités du monde des affaires, de la presse, des élus locaux, n'ont pas souffert du dépaysement une fois à l'hôtel Sheraton-Montparnasse, qui, bien que parisien, ressemble à s'y méprendre à ses frères américains. Progressivement, ils ont cependant apprécié les charmes du bateau-mouche, des fromages, du champagne, des boîtes de nuit et même de la simple flânerie dans les rues de « Paname ».

Pendant les prochaines semaines, les quatre vols hebdomadaires Miami-Paris et retour sont complets, justifiant ainsi l'exceptionnel et coûteux effort publicitaire entrepris. Reste à savoir si, à la fin de la période d'essai de trois mois acceptée par le Civil Aeronotic Board (CAB), le volume des passagers se maintiendra à un niveau suffisamment élevé pour que cette nouvelle ligne soit définitivement autorisée.

La forte rentabilité du Miami-Londres, ouvert il y a maintenant sept ans, entretient l'optimisme des dirigeants des N.A., anticipant que l'essor économique du sud-ouest des Etats-Unis élargira un marché jusqu'à présent dominé par les touristes.

En effet, ces régions sont en train de rattraper leur retard sur le nord et l'est du pays, et leur développement annonce un accroissement sensible des échanges commerciaux avec l'Europe. Les Sudistes cherchent des débouchés en Europe, tandis que dans l'autre sens, beaucoup de sociétés européennes envisagent d'investir dans le sud des Etats-Unis, où les structures syndicales sont encore faibles.

Ainsi, les National Airlines escomptent-elles une nouvelle clientèle qui s'ajoutera à celle des touristes des Caraïbes et des passagers latino-américains en transit. D'autre part, nombreux sont les Américains des régions du Sud et du Sud-Ouest qui préfèrent aller en Europe via Miami pour éviter les encombrements et la tension de New-York. En outre, des horaires savamment étudiés encouragent les passagers en provenance ou en partance de l'Ouest américain à choisir l'escale de Miami plutôt que de passer par New-York.

Réticences françaises

Enfin, les travaux de restauration de Miami-Beach devraient lui permettre de retrouver sa plage et d'augmenter son attrait touristique, pour le moment surfait à bien des égards. Etant données sa position privilégiée et sa large capacité hôtelière, Miami est en passe de devenir une des grandes *« portes de départ »* vers l'Europe. Dans ce contexte, on comprend mieux les réticences des autorités françaises à autoriser l'ouverture d'une ligne qui fait concurrence à Air France sur sa ligne de Mexico, raflant au passage *la riche clientèle de Houston* (Texas).

Ainsi, anticipant une augmentation générale du trafic, des travaux ont été entrepris pour moderniser l'aéroport international de *Miami, actuellement* insuffisant et contraignant les passagers en provenance de l'étranger à de longues et éprouvantes attentes devant les guichets de la police et de la douane. Pour le moment, comme l'écrit le *Miami News : « Paris est toujours prêt pour accueillir les touristes américains, mais Miami est-il en état de recevoir les Français ? On peut en douter... »*

HENRI PIERRE.

Jeux

échecs — Nº 721

L'ŒIL D'AIGLE

(Tournoi des Candidats, neuvième partie de la demi-finale, Genève, juillet 1977.)

Blancs : B. SPASSKY
Noirs : L. PORTISCH

Partie espagnole

1. é4	é5		23. Fg5 ! (9)	Df8
2. Cf3	Cç6		24. f4 !	é×f4
3. Fb5	a6		25. T×f4	Cf-d7
4. Fa4	Cf6		26. Ta-f1 (r)	Cé5 (s)
5. 0-0	Fé7		27. C×b5 !! (t)	g×h5
6. Té1	b5		28. Dé2 ! (u)	Dh8 (v)
7. Fb3	d6		29. Th4 !	Rg6 (w)
8. ç3	0-0		30. Fd1 ! (x)	f5
9. h3	Cb8 (a)		31. T×f5	Tf8
10. d4 (b)	Cb-d7 (ç)		32. D×h5+ !	D×h5
11. Cb-d2 (d)	Fb7		33. F×h5+	Rh7
12. Fç2	Té8 (é)		34. Ff7+	Fh6
13. Cf1 (f)	Ff8		35. T×h6+	Rg7 (y)
14. Cg3 (g)	g6		36. Ff6+ !	R×f7 (z)
15. a4 (h)	ç5 (i)		37. F×é5+	Ré8
16. d5 ! (j)	ç4 (k)		38. T×f8+	R×f8
17. Fg5 (l)	h6 (m)		39. F×d6+	Rg7
18. Fé3	*Cç5*		40. Cg4.	Abandon (aa)
19. Dd2	Rh7			
20. Ch2 (n)	Fg7			
21. Tf1	h5 (o)			
22. f3	Dé7 (p)			

NOTES

a) Ce retrait original du C-D introduit le système Breyer, qui bénéficie depuis une vingtaine d'années d'une grande popularité.

b) Le champion du monde A. Karpov joue volontiers ici 10. d3, ce qui lui permit, en 1973, à Moscou, de prendre une belle initiative contre Spassky après 10..., Cb-d7 ; *11. Cbd2, Fb7 ; 12. Cf1, Cç5 ; 13. Fç2,* Té8 ; 14. Cg3, Ff8 ; 15. b4, Cç-d7 ; 16. d4, h6 ; 17. Fd2, Cb6 ; 18. Fd3, g6 ; 19. Dç2, Cf-d7 ; 20. Ta-d1, Fd7 ; 21. d×é5, d×é5 ; 22. ç4 !

c) 10..., Fb7 est faible à cause de 11. d×é5, !, C×é4 ; 12. é6, f×é6 ; 13. F×é6+, Rh8 ; 14. Fd5, Cç5 ; 15. F×b7, C×b7 ; 16. ç4 (Gligoric-Benko, Bled, 1959).

d) D'autres possibilités sont 11. ç4 et 11. Ch4. La suite moderne 11. Cb-d2, Fb7 ; 12. Fç2, Té8 a fait l'objet, ces dernières années, de très nombreuses analyses.

e) Certains maîtres préfèrent jouer tout de suite 12..., ç5 pour éviter la variante 12..., Té8 ; 13. b4 !

f) Mais Spassky, qui a souvent joué avec les Noirs cette ligne, estime que 13. b4 ne donne pas grand-chose ; par exemple, 13. b4, Ff8 ; 14. a4, Cb6 ; 15. a5, Cb-d7 ; 16. Fb2, Tb8 ; 17. Tb1, Fa8 ; 18. Fa1, g6 ; 19. ç4, é×d4 ; 20. ç×b5, a×b5 ; 21. C×d4, d5 avec égalité (Planinc-Spassky, Amsterdam, 1973) ou 13. b4, Ff8; 14. a4, a5 ; 15. b×a5, T×a5 ; 16. Tb1, Da8 (Harston - Spassky, Bath, 1973). A considérer est aussi 13. a4, Ff8 ; 14. b4, Cb6 ; 15. a5, Cb-d7 ; 16. Fb2 suivi de la construction Té2-Dé1-Td1-ç4.

g) 14. d×é5 ne donne rien : 14..., d×é5 ; 15. Cg3, g6 ; 16. Ch2, Fg7 ; 17. Cg4, C×g4 ; 18. D×g4, Cf8 (Duckstein-Kuijpers, Tel-Aviv, 1964).

h) Bien des tentatives ont eu lieu, qui semblent moins précises : 15. b4 ; 15. d×é5 ; 15. b3 ; 15. Fd2.

i) Meilleur sans doute que 15..., Fg7 ; 16. d5, Dé7 ; 17. b3!, ç6 ; 18. ç4 *et que 15..., Fg7; 16. Fd3, d5 ; 17.* Fg5 !

j) La fermeture du centre est logique : l'aile - D des Noirs est tenue en respect par l'avance a2-a4 ; le plan des Blancs s'oriente vers l'attaque sur l'aile - R ennemie.

k) Un carrefour important : les Noirs ont le choix entre le coup du texte et 16..., Cb6 comme dans la partie Karpov-Smejkal (1977) : 16..., Cb6 ; 17. Dé2, C×a4 ; 18. F×a4, b×a4 ; 19. T×a4, Fç8 ; 20. b3, Tb8 ; 21. Ta3, Té7 ; 22. ç4, Té-b7 ; 23. Dç2, Cé8 ; 24. Fd2, Cg7 ; 25. Ch2, f5 ; 26. Tb1, Tf7 ; 27. b4 ! et les Blancs ont une position avantageuse.

l) Une autre idée est 17. Fé3, Cç5 ; 18. Dd2, Cf-d7 !

m) Il n'est pas certain que cet *affaiblissement de l'aile - R* soit nécessaire. Avec les Noirs, Spassky poursuivit contre Kuzmin (1973) par 17..., Fg7 ; 18. Dd3, Cç5 ; 19. Ch2, h5 ! menaçant Dç7 et Ch7. Encore plus précis est 17..., Tb8 ! ; 18. Dd2, Fç8 ; 19. a×b5, a×b5 ; 20. Ta2, Fg7 ; 21. Té-a1, Cç5 ; 22. Dé3, Té7 ; 23. Cd2, Tç7 ! comme dans la partie *Spassky-Karpov (Leningrad, 1974).* On ne sait pourquoi Portisch refuse ici 17..., Tb8 qu'il joua contre Ljlouboevitch à Milan en 1975 : 18. Dd2, Cç5 ; 19. Ch2, Fç8 ; 20. a×b5, a×b5 ; 21. h4, h5 ; 22. f4, Db6 ! ou bien 21. Tf1, Fg7 ; 22. Rh1, Tf8) ; 23. f3, Dç7 (Thal-Portisch, 1976).

n) Libérant le pion f.

o) Ouvre la diagonale h6-ç1 et pare l'avance f2-f4 : si 22. f4, h4 ; 23. Cé2, C×é4 gagnant le pion é4.

p) La manœuvre Dé7-Df8 visant l'échange Fh6-F×é3 paraît lente et artificielle. 22..., Dç7 ou 22..., C×a4 étaient à envisager.

q) Un coup très fort. Les Blancs s'emparent de la case g5, ne craignent plus l'avance h5-h4 et menacent désormais f2-f4.

r) Menace 27. T×f7. L'amoncellement des forces blanches sur l'aile - R devient soudainement inquiétant.

s) Le C noir semble tout défendre. A noter que 26..., f6 perd immédiatement à cause de 27. C×h5 !, g×h5 : 28. é5+.

t) L'ancien champion du monde a conservé son œil d'aigle. Ce splendide sacrifice concrétise la stratégie des Blancs et sanctionne les imprécisions de Portisch (surtout 17..., h6 au lieu de 17..., Tb8).

u) Menace tout simplement 29. D×h5+, Rg8 ; 30. Th4.

v) Si 28..., Rg6 ; 29. Th4.

w) Et non 29..., Rg8 ; 30. T×h5.

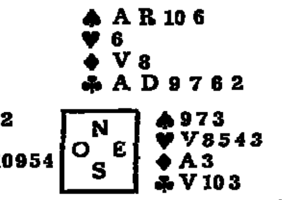
x) C'est la fin, élégamment exécutée par Spassky.

y) L'abandon était possible.

z) Si 36..., R×h6 ; 37. Th5 mat.

aa) Si 40..., C×é4 ; 41. Fé5+, Rg8 ; 42. Th8+, Rf7 ; 43. Th7+ et 44. T×b7.

T. GORGIEV (1960)



BLANCS (3) : Rf4, Tg5, Ph7.

NOIRS (4) : Ra3, Cf7, Pf2 et h3.

Les Blancs jouent et font nulle.

SOLUTION DU PROBLEME Nº 720

A. GULIAEV, 1931

1. d4! menaçant 2. d×é5 mat.
1..., Cd5 ; 2. Dç6 mat.
1..., Cd3 ; 2. Dç6 mat.
1..., Fd3 ; 2. Cb7 mat.
1..., Fd5 ; 2. Dç7 mat.
1..., Tb-d2 ; 2. Fb4 mat.

CLAUDE LEMOINE.

● *Au tournoi des candidats,* Kortchnoï n'est plus qu'à un demi-point de la victoire contre Polugajevski. Il compte huit points contre quatre (+ 5 = 6 — 1).

A Genève, la rencontre Spassky-Portisch *(5 à 5) vient de reprendre* après une semaine d'interruption.

bridge — Nº 718

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

La réussite de ce chelem porta un coup fatal aux espoirs des Français dans le précédent championnat d'Europe. Mais une défense parfaite aurait pu faire chuter le contrat.

Nord : ♠ 10 9 8 3 ♥ D 8 6 5 ♦ A 3 ♣ A 6 4
Ouest : ♠ 7 ♥ R V 9 3 ♦ D V 10 5 2 ♣ 7 5 3
Est : ♠ V 6 4 ♥ 10 7 4 2 ♦ 6 4 ♣ R 10 9 8
Sud : ♠ A R D 5 2 ♥ A ♦ R 9 8 7 ♣ D V 2

Ann. : N. don. N.-S. vuln. (donne 31).

Ouest Stoppa	*Nord* Romik	*Est* Poubeau	*Sud* Lev
—	passe	passe	1 ♦
passe	1 SA	passe	2 ♠
passe	4 ♠	passe	5 ♥
passe	6 ♠	passe	passe...

Ouest ayant entamé la dame de carreau, le déclarant prit avec le roi, puis il tira as, roi, dame de pique et l'as de cœur. Il essaya ensuite l'impasse à trèfle, mais Est prit la dame de trèfle, mais le roi et rejoua le 10 de trèfle.

Comment Lev, en Sud, a-t-il gagné le PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Réponse :

Quand Ouest, au second tour à pique, a défaussé un carreau, le déclarant comprit qu'il serait surcoupé s'il essayait de couper deux carreaux. Il battit *donc trois fois atout* et envisagea d'autres moyens de gagner, avec, par exemple, le roi de cœur troisième (affranchi après deux coupes) ou un squeeze ou même un placement à trèfle si l'impasse avait réussi. Celle-ci ayant échoué, et Est ayant rejoué trèfle, Lev prit avec le valet de trèfle et il eut finalement recours à une remarquable fin de coup :

♠ 10 ♥ D 8 6 ♦ A ♣ A

♠ 5 2 ♦ 9 8 7 ♣ 2

Le déclarant rejoua l'as de trèfle et Ouest (♥ R V 9 ♦ V 10 5) fut « squeezé par la coupe » ! En effet, s'il défausse un carreau, le déclarant tire l'as de carreau, prend la main en coupant un cœur et coupe ensuite carreau avec le 10 de pique pour affranchir le dernier carreau (une seconde coupe à cœur servant de reprise). Si Ouest préfère défausser un cœur, Sud coupera deux fois cœur pour affranchir la dame de cœur (l'as de carreau et la *coupe* d'un carreau servant de reprises pour utiliser la dame de cœur affranchie).

Pour la chute, il fallait détruire la communication de l'as de carreau au lieu de faire le retour du 10 de trèfle...

A l'autre table, les Français Chemla-Lebel, en N.-S., firent preuve de trop de prudence :

Nord Lebel	*Sud* Chemla
passe	1 ♠
3 ♠	4 ♠

TROP DE CŒUR POUR RODRIGUE

L'Angleterre, qui a fini troisième au précédent championnat d'Europe, essaie de faire encore mieux à Elseneur grâce à la paire Priday-Rodrigue qui est le pilier de l'équipe.

Voici un coup classique, joué avec sûreté par Rodrigue, pour faire dix levées avec atout cœur.

Nord : ♠ A R 10 6 ♥ 6 ♦ V 8 ♣ A D 9 7 6 2
Ouest : ♠ 8 5 4 2 ♥ 10 ♦ R D 10 9 5 4 ♣ 8 5
Est : ♠ 9 7 3 ♥ V 8 5 4 3 ♦ A 3 ♣ V 10 3
Sud : ♠ D V ♥ A R D 9 7 2 ♦ 7 6 2 ♣ R 4

Ouest entame le roi de carreau, Est prend avec l'as et rejoue le 3 de carreau pour la dame d'Ouest qui continue avec le 10 de carreau coupé par le 6 de cœur du mort et surcoupé par le 8. Est contre-attaque le 3 de cœur, Sud prend de la dame (Ouest fournissant le 10 de cœur), puis Sud tire le roi de cœur sur lequel Ouest défausse un carreau. *Comment Sud doit-il jouer* pour gagner QUATRE CŒURS contre toute défense ? Si Est contre-attaque le 7 de pique (au lieu du 3 de cœur), Sud peut-il encore faire DIX levées ?

Note sur les enchères :

Les enchères, Est donneur et N.-S. vulnérables, auraient pu se dérouler ainsi :

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
—	—	passe	1 ♥
passe	2 ♣	passe	2 ♥
passe	2 ♠	passe	3 ♣
passe	4 ♣	passe	4 ♥...

Cette donne est dangereuse car si Sud, au second tour, saute à « 3 ♥ », il risque de monter trop haut.

PHILIPPE BRUGNON.

dames — Nº 47

UNE COMBINAISON CLASSIQUE

A. BIZOT (1941).

(Championnat de Suisse 1977)

Blancs : CAZEMIER
Noirs : RIVAUD
Ouverture 31-26

1. 31-26 (a)	18-23		11. 39-34 (b)	15-20 ?
2. 36-31	20-24		12. 27-22 !	18×27 (c)
3. 41-36	15-20		13. 31×22	17×28
4. 34-30	10-15		14. 37-31	28×37
5. 39-25	4-10		15. 38-32	37×28
6. 46-41	12-18		16. 26-21	16×27
7. 31-27	7-12		17. 31×4!	abandon
8. 36-31	1-7			
9. 41-36	24-29			
10. 33×24	20×29			

NOTES

a) Au cours du tournoi olympique mondial de 1976, l'ouverture Raphaël 32-28 fut adoptée cent quatre fois, l'ouverture Roozenburg 33-29, vingt fois, l'ouverture Barteling 33-28, seize fois, l'ouverture polonaise 31-27, sept fois, l'ouverture française 34-30, trois fois, l'ouverture Fabre 34-29, deux fois, l'ouverture 35-30, une fois.

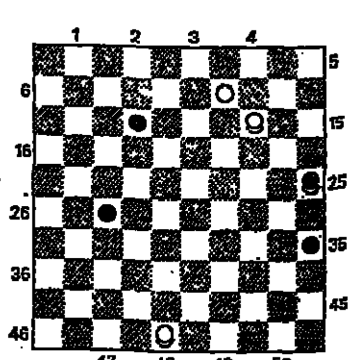
L'ouverture 31-26, adoptée parfois avec succès dans les années 20 par les anciens champions du monde Bizot, Fabre et Springer, n'est jouée que très rarement car elle écarte en général toute possibilité de liberté de manœuvre si l'adversaire applique les tendances modernes.

Jouant contre un adversaire moins expérimenté que lui, le maître international Cazemier pouvait prendre ce risque, d'autant que, lorsqu'il disputa cette partie, il était déjà assuré de conserver le titre de champion de Suisse.

b) En vue de placer, sur (15-20 ?), le « coup Napoléon », combinaison classique qui se traduit par une rafle spectaculaire de cinq pions par 31×4.

c) Si (17×28) 26-21 (16-27 (31×4+-.

A. BIZOT (1941)



Les Blancs jouent et gagnent.

Solution dans la prochaine chronique.

JEAN CHAZE.

Modes du temps

Bouclez-vous

Le lancement par l'*Oréal* d'une *nouvelle permanente « Volumousse »* illustre la constance de l'attrait pour les cheveux bouclés d'une clientèle féminine qui, malgré les aléas de la mode, reste fidèle à des techniques éprouvées.

Depuis 1968, nous avons vu les *cheveux des adolescentes s'allonger* au gré des saisons, puis se raccourcir en casques lisses et gominés, se friser à l'africaine, pour arriver aux tignasses emmêlées des estivantes de Saint-Tropez. Et pendant ce temps-là, quinze mil*lions de Françaises ont opté pour* la permanente en 1976, soit 46 % des personnes de dix-sept à soixante-dix ans qui ont recours au coiffeur au moins une fois par trimestre.

En effet, mis à part les salons *de création parisiens,* la *grande* époque consumériste de la coiffure française a tourné court avec la montée des hippies.

Permanentes

Vers la fin des années 60, les coiffures gonflées et les « pièces montées » s'obtenaient à grands coups de crêpage et de laque, les mèches rebelles disparaissant sous le ciseau. A l'inverse de leurs collègues anglais et américains, les coiffeurs français ont boudé l'invention danoise de rouleaux chauffants « Carmen » (repris depuis par « Babyliss »), craignant de voir s'espacer la fréquentation de leurs salons. Ils ont été surpris par le *mouvement écologiste* et la recherche du naturel, du moins chez les jeunes.

La nouvelle permanente est faite pour plaire aux coiffeurs et à leur clientes, sur les plans de l'esthétique et du confort. Jusqu'à maintenant, les permanentes à froid, d'odeur peu agréable, *étaient difficiles à appliquer sur* des bigoudis, qui tirent les cheveux. Le temps de pause, sous un bonnet, pour maintenir une chaleur égale, est peu plaisant. Enfin vient le moment du rinçage et du lavage, avant l'appli*cation du liquide de fixation* (de cinq à dix minutes). Dernier inconvénient : ces « permanentes » ne durent guère plus de deux mois.

« Volumousse » se présente sous la forme d'une bombe pulvéri*sant une mousse* blanche, légère, compacte et stable. Elle fond lentement, permettant de réaliser des frisures régulières, sans avoir à pencher la tête, formant une « coiffe » qui ne coule pas. Le fixateur obéit au même principe : la pulvérisation s'effectue grâce à un gaz. Le résultat, souple et vivant, permet toutes les coiffures aux rouleaux, au brushing, chez le coiffeur ou chez soi.

N. M.-S.

ORS DE LIMOGES

Comme chaque *année,* au *moment des grandes migrations* des vacances, la ville de Limoges organise une exposition de ses fameuses porcelaines. Du 14 juillet au 15 septembre, sont présentées, à l'hôtel de ville, des pièces dont les décors ont été exécutés avec de *l'or, depuis 1787. C'est à cette* date que Louis XVI permit aux Limousins d'utiliser l'or dans le décor de leurs porcelaines, privilège jusque-là réservé à la manufacture de Sèvres.

A *l'occasion de cette exposition,* des pièces anciennes uniques sont sorties des collections particulières des porcelaines de Limoges et du *musée* Adrien-Dubouché. Elles côtoient les productions actuelles qui perpétuent la tradition tout en s'adaptant à notre époque, avec des applications d'or sous émail, garanties indélébiles au lave-vaisselle.

J. A.

★ Hôtel de ville de Limoges, jusqu'au 15 septembre, tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée gratuite.

Bridge

LE CHAMPIONNAT D'EUROPE

TROP DE CŒUR POUR RODRIGUE

Hippisme

RE-PAUSE CAFÉ

COUCOU, revoilà la caféine... Elle était sortie, l'an dernier, des éprouvettes du Jockey-club anglais, qui avait détecté sa présence dans des prélèvements effectués après deux victoires (dont une, s'il vous plaît, dans les Eclipse stakes) sur le cheval français *Trépan*. Celui-ci avait été déclassé des deux courses, et son entraîneur condamné à 1 250 livres d'amende.

Cette fois, c'est la machine anti-dopants de la société d'encouragement (car, en fait, il ne s'agit plus d'éprouvettes mais d'un appareillage compliqué, capable de détecter automatiquement des centaines de drogues) dont le voyant rouge s'allume et accuse deux chevaux : *Air du Nord* et *Silver Eagle*. Le premier avait gagné, le 21 juin, à Chantilly, le prix Rainbow ; le second avait été deuxième le 26 juin à Longchamp, du prix Major Fridolin, une course à tiercé. Tous deux ont été déclassés.

L'entraîneur de *Trépan* avait reconnu que, dans le cadre d'un traitement vétérinaire, il avait administré à son cheval, avant les deux courses anglaises, pour aider à l'élimination de toxines nées de l'énervement du voyage en avion, un diurétique contenant de la caféine. Cette fois, ses collègues se disent seulement « stupéfaits » ! Ils ne savent rien, n'ont rien remarqué, n'ont aucune idée de ce qui a pu se passer. Et, la meilleure défense restant l'attaque, tous deux ont décidé de porter plainte pour aider à découvrir la main frauduleuse qui a fait trop bien courir leurs chevaux.

La machine anti-dopants n'étant pas encore dotée de la faculté de réflexion, on nous permettra de la relayer et d'en formuler quelques-unes.

Ce qui avait le plus étonné, l'an passé, était que le produit en cause appartînt à la pharmacopée de grand-papa. On fait infiniment mieux que la caféine pour redonner du tonus à des jarrets lymphatiques. Mais le paradoxe n'existe que si l'on en reste à une conception ancienne du dopant : celle, précisément, d'un produit accroissant l'énergie musculaire ou l'influx nerveux. Ce n'est probablement plus ce qui est recherché avec la caféine. A cet égard, les déclarations de l'entraîneur de *Trépan* mettent sur la voie : dans l'affaire anglaise, la caféine était une composante d'un produit diurétique facilitant l'élimination de résidus organiques. L'explication qui vient à l'esprit est alors qu'elle pourrait être utilisée pour faire disparaître les traces d'autres traitements. Ce serait le coup de gomme final que décélerait la machine anti-dopants.

Le verdict de celle-ci n'est connu qu'après un long délai : plus d'un mois dans les cas d'*Air du Nord* et de *Silver Eagle*. Dès lors reparaît un hiatus, déjà générateur de plusieurs imbroglios judiciaires (l'affaire *Scallywag*, par exemple). Les chevaux incriminés sont rayés du classement, et ce sont leurs suivants qui les y remplacent. Mais cette modification ne prend effet qu'à l'égard du propriétaire et du jockey qui, à ce moment, n'ont pas encore encaissé allocation et pourcentage.

Elle est inopérante vis-à-vis des parieurs, à l'égard desquels les comptes ont été soldés depuis longtemps. Dans le cas, par exemple, du tiercé prix Major Fridolin, ce sont les joueurs qui avaient misé sur *Silver Eagle* qui sont passés à la caisse du P.M.U. ; non ceux ayant fait confiance à *Fipon*, lequel se trouve hissé, par le déclassement de son adversaire, dans l'arrivée gagnante. Le règlement du P.M.U. entend tourner la difficulté en considérant que, vis-à-vis des joueurs, l'arrivée est définitive dès que les commissaires de la réunion l'ont entérinée, quels que soient les aléas ultérieurs. En somme, il peut y avoir deux arrivées : une, fixée immédiatement, qui règle les rapports entre les joueurs et le P.M.U. ; une, officielle, qui peut être arrêtée un mois plus tard et qui ne concernerait plus que le propriétaire, l'entraîneur, le jockey et le cheval. Mais, d'évidence, c'est là une fiction.

Un troisième ordre de réflexions tient à la personnalité d'un des entraîneurs en cause : il s'agit d'Alec Head, au palmarès professionnel extrêmement brillant, à l'influence considérable, tant chez les entraîneurs que chez les éleveurs et à la Société d'Encouragement, et qui avait jusqu'ici sa place directement à la droite du trône hippique. Peut-être s'agit-il, là encore, de gommer. En l'occurrence de gommer l'impression que les foudres hippiques ne s'abattaient que sur les modestes (n'est-ce pas, Kalley, Brilet, Philidor et d'autres ?)

Première grande épreuve pour deux ans, avec le prix Robert-Papin. La française *Vific* (fille de *Reffic* dont la production, ainsi, montre enfin le bout du nez) bat nettement l'anglais *Emboss*, invaincu chez lui, et les deux meilleurs « deux ans » italiens. Pas un poulain d'origine américaine — origine actuellement si prisée — n'avait accepté la lutte. Europe hippique pas morte ?

LOUIS DENIEL.

Philatélie

N° 1496

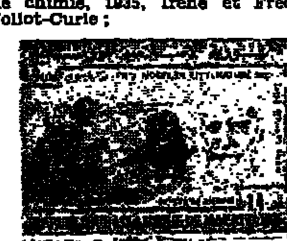
MAURITANIE : « Prix Nobel ».

Une émission de six timbres rend hommage aux lauréats des Prix Nobel.

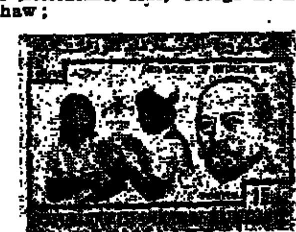
Les trois valeurs « poste » sont :



12 Um, polychrome ; Prix Nobel de chimie, 1935, Irène et Frédéric Joliot-Curie ;



14 Um, polychrome ; Prix Nobel de littérature, 1925, George Bernard Shaw ;

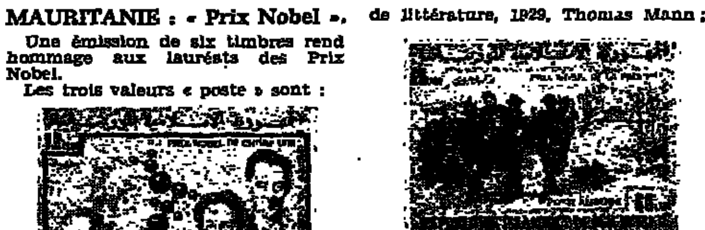


15 Um, polychrome ; Prix Nobel de médecine, 1901, Emil A. von Behring.

Les trois timbres « poste aérienne » :



55 Um, polychrome ; Prix Nobel de littérature, 1929, Thomas Mann ;

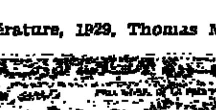


60 Um, polychrome ; Prix Nobel de la paix, 1917, Croix-Rouge internationale ;

100 Um, polychrome ; Prix Nobel de la paix, 1953, Georges C. Marshall.

POLYNESIE : « Danseuse de Tahiti ».

Un timbre « poste aérienne » représentant une danseuse de Tahiti, suivant une maquette réalisée par Ky Phungchaleun d'après P. Blanc, a été émis.





27 francs C.F.P., polychrome.

Impression en offset dans les Ateliers Cartor S.A.

Bureaux temporaires

⊙ 46300 Gourdon, du 1er au 7 septembre. — Foire-exposition (cachet petit format).

⊙ 66700 Argelès-sur-Mer (gymnase, parc des sports), les 3 et 4 septembre. — Journées philatéliques.

⊙ 06130 Grasse (salle municipale, cours Honoré-Creps), du 17 au 21 septembre. — Exposition internationale des moyens de lutte contre l'incendie.

● *A SAINT-AMAND-LES-EAUX, les 17 et 18 septembre, au Théâtre municipal, une exposition sera organisée à l'occasion de l'émission « premier jour » du timbre Tour abbatiale.*

ADALBERT VITALYOS.

Plaisirs de la table

De Genève à Coppet

L'HOTEL du Rhône, *qui vient de modifier sa carte en y ajoutant quelques plats originaux de qualité (de merveilleuses rillettes de saumon, un sauté de veau à la langouste, des émincés de veau au gingembre, notamment), a organisé le mois dernier le* « *Trophée Rhône* », *réunissant les barmen des grandes maisons réparties sur le chemin du grand fleuve, de Genève à la mer. C'était aussi l'inauguration du nouveau bar de l'hôtel, le* « *Trident* », *fort élégant. Trente-huit chefs barmen étaient présents, et le jury, présidé par M. Richard A. Lendi, a récompensé les meilleurs. Le cocktail* « Rhodania » *(de Pierre Grocq,* le Fou du roi, *à Lyon), celui de Pierre Lecomte* « Amour » (Hôtel Montfleury, *à Cannes), classés respectivement premier et second. Le prochain* « *Trophée Rhône* » *aura lieu au printemps prochain à Lyon, ville du vainqueur 1977.*

Du nouveau à Genève, le jeune Gérard Bouilloud, cuisinier bourguignon de trente ans, vient de s'installer au Vieux Moulin *(89, route de Drize, à Troinex-Genève - Tél. 42-29-56). A sa carte, des escargots poêlés aux petits légumes, une soupe de grenouilles à la menthe, du saumon frais poché aux pamplemousses roses, une poularde au vinaigre et aux truffes, un mignon de veau aux poireaux et, avec les viandes, un remarquable flan aux petits légumes.*

En date du 28 juin 1651, la Confrérie de Saint-Urbain ordonnait que « l'on fasse promenade jusqu'au pré du Sieur Falconnet et par la ville de Vevey ». *Ainsi naquit l'illustre fête des Vignerons vaudois. Ce sera, à la fin de ce mois, la quatrième et dernière du siècle (1905, 1927, 1955 et 1977). Cette manifestation comprendra deux mille cent trente-neuf figurants. Et les quelque cinq cent mille touristes venus applaudir pourront chanter avec* « *les Vieux et les Vieilles* » *:* « Nous avons goûté une fois encore, à ce vin nouveau, plein de souvenirs... »

Sur le chemin de Vevey, à Coppet, vous irez vous régaler de cuisine locale à la Petite Marmite *(Grand Rue - Tél. : 76-18-54) où M. Gottraux présente un menu à 17 F suisses, comprenant douze hors-d'œuvre froids, le potage du jour, des* « *marmites* » *(comme la fricassée de porc, les tripes neuchâteloises, la saucisse au chou et le papet de poireaux), le plateau des fromages helvétiques et onze sortes de dessert.*

L. R.

LES PROBLÈMES DE LA DROGUE ET LA LÉGISLATION

Les autorités canadiennes hésitent devant la libéralisation de l'usage du cannabis

Montréal. — Paradoxe québécois : des touristes à qui on venait de refuser du vin dans un restaurant montréalais ont vu, stupéfaits, quelques minutes plus tard, deux adolescents, le « joint » de *haschisch* aux lèvres, leur demander du feu avec autant de naturel que s'il s'agissait d'une vulgaire cigarette.

Déroutante pour un Français, l'anecdote est révélatrice des préoccupations actuelles des autorités canadiennes. Bien que la vente d'alcool fasse l'objet au Canada d'une législation plus sévère qu'en France, sa consommation augmente à un rythme préoccupant, particulièrement chez les jeunes. Nettement inférieure à la moyenne française, cette consommation semble cependant inquiéter davantage les responsables que celle des drogues dites « douces », jugée moins dangereuse, sinon inévitable. Toutefois, *Ottawa ne parait guère disposé à engager* une action vigoureuse contre l'abus de boisson, tant les intérêts en jeu sont énormes.

En 1969, le gouvernement canadien avait créé une commission d'enquête sur « l'usage des drogues à des fins non médicales », provoquant dans l'opinion un large débat. Les conclusions de cette commission, qui a siégé quatre années, sont à l'origine d'un *projet de loi fédérale*, déposé il y a deux ans, qui aurait, en particulier, pour effet de supprimer les peines de prison pour simple possession de cannabis.

Ainsi les préoccupations du gouvernement canadien rejoignent-elles celles du président des Etats-Unis, qui, dans un message au Congrès, mardi 2 août, a demandé la suppression de toutes les sanctions fédérales contre les possesseurs de moins d'une once (environ 28 grammes) de marijuana (« le Monde » du 4 août). Le même problème est désormais posé en France. Mme Monique Pelletier, chargée par le président de la République des problèmes de la drogue, a déclaré, jeudi *4 août* à Rennes, qu'« *une modification* partielle de la loi de 1970 (sur la toxicomanie) n'était pas à exclure ».

De notre envoyé spécial

Il n'est pas besoin d'un long séjour à Montréal pour s'apercevoir que l'usage du cannabis et de ses dérivés (haschich et marijuana) est maintenant chose banale, sinon admise. Le phénomène a gagné les établissements scolaires et l'université, et, si la très grande majorité des jeunes usagers ne fument pas en classe, les enseignants ne s'alarment plus guère de l'âcre odeur de haschich qui flotte parfois dans les cafétérias des établissements scolaires.

Ainsi, en 1974, la commission des écoles catholiques de Montréal s'est livrée à une enquête auprès de mille six cents élèves du secondaire sur l'usage de la drogue. Ses conclusions sont éloquentes : 19,2 % des jeunes gens interrogés avouaient consommer de la marijuana, 15,6 % du haschich, 11,9 % des hallucinogènes, 5,8 % des tranquillisants et 0,5 % de l'héroïne.

Le phénomène n'épargne pas les adultes. Ainsi, tel universitaire admet avec beaucoup de naturel qu'il cultive du pavot dans son appartement ; tel journaliste, qu'il use régulièrement de la cocaïne, une drogue qui se répand dans les milieux intellectuels.

Ce phénomène embarrasse la police, dont les effectifs sont nettement insuffisants pour faire respecter la loi. Il existe, par exemple, près de l'université de Montréal, un café très fréquenté par les étudiants, situé en face d'un commissariat. On y « fume » au vu et au su des policiers qui vont et viennent sur le trottoir d'en face. Un responsable de la Gendarmerie royale canadienne (G.R.C.) nous a expliqué que, devant l'ampleur du phénomène, ses services préféraient s'attaquer aux « gros bonnets » plutôt qu'aux simples usagers. Chiffre révélateur, le trafic et la possession de cannabis ont donné lieu, en 1974, au Canada, à cinquante mille arrestations, alors que deux millions de citoyens usent probablement de cette drogue.

La G.R.C. de Montréal estime cependant qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer outre mesure, malgré la saisie, l'année dernière, dans l'agglomération, d'une quantité de drogue représentant plus *de 50 millions de dollars (250 millions de francs environ)* : « *De quoi tenir durant une semaine entière une population de deux millions d'habitants dans un état d'inertie physique et mentale* », a précisé la G.R.C.

Tandis que l'usage du cannabis se « banalise », celui de l'héroïne paraît stagner. Cette situation serait notamment due au coût croissant de cette drogue et à une *raréfaction de l'offre. Mais les* accidents dont sont victimes des héroïnomanes sont aussi moins nombreux. Tout se passe comme si on était parvenu à une sorte d'« éducation » du consommateur. Ainsi, on trouve dans certaines librairies de Montréal des revues américaines comme *High Times*, entièrement consacrées à la drogue, dont les articles très documentés *expliquent* la manière d'user des stupéfiants et mettent en garde les toxicomanes contre certains abus.

Démocratie directe

De même, existait il y a peu de temps encore à Montréal un centre officiel où les toxicomanes pouvaient, sans crainte d'être inquiétés, venir faire vérifier la qualité de la drogue qu'ils détenaient. Ainsi étaient évités les accidents et mis en échec les vendeurs dont la « marchandise » — de mauvais aloi — risquait d'être mortelle.

C'est la même tolérance qui a présidé, entre 1969 et 1973, aux travaux de la commission d'enquête sur la drogue, dite commission Le Dain, du nom de son président, professeur à l'université York, de Toronto.

Plutôt que de travailler dans le secret, les commissaires canadiens avaient choisi d'aller au devant du public et des toxicomanes. La commission sillonna, quatre années durant, les grandes villes du Canada, se rendant dans les cafés et les clubs de jeunes, où son arrivée était annoncée plusieurs semaines à l'avance. Les commissaires entendirent, au cours d'audiences officielles, les dépositions de milliers de spécialistes, de drogués, de parents et d'enseignants. Fait unique jusque-là, le public, souvent très jeune, fut autorisé au cours de ces audiences à interroger — et à contredire — les personnes venant déposer.

Cet étonnant exercice de démocratie directe, dont le coût aurait atteint 4 millions de dollars (20 millions de francs environ), donna lieu à l'élaboration de plus de cinq cents mémoires écrits et à un nombre considérable de recherches d'experts. Le rapport final — plus de mille cent pages — est une mine de renseignements exceptionnelle sur les aspects médicaux, sociologiques, psycho*logiques et légaux de la drogue.*

Tout au long de ce rapport, on observe le souci des commissaires de comprendre plutôt que de condamner. Soulignant que « *l'inconvénient majeur du recours au droit pénal contre l'usage de la drogue est que l'on atteint les jeunes avec une sévérité particulière* », la commission estime que « *les poursuites et les condamnations au criminel, même sans emprisonnement, peuvent avoir des effets psychologiques graves, causer de grandes souffrances morales au délinquant et aux membres de sa famille, gâter ses perspectives d'emploi et ses chances dans la vie* ».

C'est la raison pour laquelle la commission avait, dans un premier temps, recommandé la suppression des peines de prison, pour possession de produits psychotropes. Cette opinion était fondée sur le sentiment que cette sanction ne pouvait finalement avoir qu'un faible effet dissuasif. Au terme de leur enquête, les commissaires décidèrent, cependant, de ne recommander cette mesure que pour le cannabis, un plus grand libéralisme risquant, selon eux, de minimiser les dangers de la drogue aux yeux d'une partie du public.

L'opinion de la commission ne fut, au demeurant, pas unanime : un de ses membres, Mme Marie-Andrée Bertrand, professeur agrégé à l'université de Montréal, s'opposant dans le rapport final au maintien du délit de simple possession de drogue forte. « *Nous traitons en criminels*, expliqua-t-elle, *des personnes que nous estimons atteintes de troubles physiques et psychiques, et nous leur imposons des peines qui aggravent l'aliénation dont elles souffrent déjà trop.* »

C'est cependant l'opinion majoritaire de la commission que l'on retrouve dans le « Bill S-19 », préparé par M. Marc Lalonde, ministre la santé nationale et du bien-être social. Présenté au Sénat en juin 1975, ce projet prévoit, outre l'abolition des peines de prison pour simple possession de cannabis (1), la suppression des dossiers judiciaires pour le même délit et la réduction de sept à trois ans de la peine prévue pour trafic et importation.

Réticences

Ce projet pourrait être examiné à l'automne par les Communes. Mais le temps écoulé depuis sa discussion au Sénat est significatif des réticences qu'il pourrait rencontrer à la Chambre basse. Le haschisch et la marijuana ont beau être l'objet d'une tolérance de fait, l'opinion ne paraît pas disposée, pour l'instant, à en tirer les conséquences juridiques.

S'il en était ainsi, les dispositions en vigueur aujourd'hui pourraient s'ajouter à la liste déjà longue des lois qui, faute d'avoir suivi l'évolution des mœurs et de prévenir réellement les dangers qu'elles sont censées combattre, minent la confiance que les citoyens mettent dans leur organisation sociale (2). Telle est en tout cas l'opinion exprimée par ceux qui rappellent l'intérêt qu'avait fait naître, notamment chez les jeunes, le grand débat lancé par la commission Le Dain.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) La loi sur les stupéfiants prévoit pour possession simple de cet hallucinogène une amende de 1 000 dollars (5 000 F environ) et (ou) une peine d'emprisonnement de six mois à la première infraction (peines doublées en cas de récidive) lorsque l'infraction est qualifiée de délit. Une peine d'emprisonnement de sept ans est prévue si l'infraction est qualifiée de crime.

(2) Ainsi, au Canada, la loi interdit à un adolscent de moins de seize ans de fumer du tabac dans la rue. La peine maximum est de 4 dollars (20 francs environ) à partir de al troisième infraction. Au Québec, il est interdit de servir une boisson alcoolisée aux moins de dix-huit ans, et aux moins de dix-neuf ans en Nouvelle-Ecosse.

UN CENTRE DE RÉADAPTATION

« Nous ne les soignons pas, nous les aimons »

Montréal. — *Avenue des Pins, dans une maison confortable et tranquille en bordure du mont Royal, s'est ouvert, en 1972, le centre de réadaptation Alternatives. Les toxicomanes n'y font pas figure d'accusés. On cherche plutôt à les comprendre. Même si la renonciation à la drogue fait partie des règles que les patients s'engagent à respecter avant de commencer le traitement.*

« Nous recevons des héroïnomanes, des adeptes du L.S.D., mais aussi, en très grand nombre, des individus qui, à force d'abuser de médicaments « légaux », sont devenus petit à petit de vrais drogués », *explique le directeur, M. Jean Nantel, barbe blonde et visage aux traits fins.*

Le centre fonctionne avec une dizaine de cliniciens et un réseau d'une centaine de bénévoles. Les « candidats » traversent d'abord une période de « pré-admission », *au cours de laquelle des discussions avec un thérapeute permettent de cerner leurs motivations. Cette étape dure de deux à trois semaines, à raison d'un ou deux entretiens hebdomadaires.*

Vient ensuite la phase d'« initiation ». *C'est la période pendant laquelle est négocié le* « contrat » *entre le* « client » — *on évite de parler de* « malade » — *et son thérapeute. Ce contrat énumère les règles que le toxicomane s'engage à respecter dans sa vie personnelle et professionnelle. Il peut s'agir, pour un individu pour qui la drogue est un refuge contre le monde extérieur, de la décision de participer à une activité sociale ou, pour un héroïnomane, aux sens affaiblis par la* « dope » *(1), de pratiquer un sport de son choix.*

Cette phase d'initiation est aussi celle du sevrage physique. Cette rupture avec la drogue nécessite, dans certains cas, une hospitalisation ; dans d'autres, un soutien psychologique et matériel renforcé. Le centre dispose pour cela, à l'intérieur même de ses locaux, de deux petits appartements où les clients, bien qu'autonomes, logent une ou deux semaines, le temps de franchir cette étape difficile.

Au terme de cette phase d'initiation, commence une psychanalyse. A raison d'une ou deux séances par semaine, elle dure en principe un an, quelquefois davantage.

Sanctionner et gratifier

Mais la psychanalyse n'est pas le seul fondement du traitement. « Nous croyons aussi beaucoup au béhaviorisme, qui met l'accent sur le comportement des individus », *précise Mme Gloria Steinberg, une québécoise anglophone, souriante et enthousiaste, qui dirige les services de réadaptation. Ainsi, le* « contrat » *auquel souscrit le client, prévoit-il des* « sanctions » *et des* « gratifications », *d'ordre matériel ou psychologique. Ces sanctions, librement débattues avec lui au départ, sont très diverses — une amende de quelques dollars au besoin, — l'essentiel étant que cela coûte réellement au patient. Quant aux gratifications, elles jouent le plus souvent sur le transfert positif qui s'opère du client au thérapeute et peuvent se manifester, sur la proposition de celui-ci, par une sortie commune, ou par toute autre activité ou loisir en commun.*

L'originalité du centre tient aussi — « à 80 % », *souligne M. Nantel — à son réseau de bénévoles. Recrutés dans toutes les couches de la population, ces bénévoles établissent autour du client un tissu social extérieur au centre, mais sur lequel il peut s'appuyer en cas de difficultés.*

Chaque bénévole est en relation permanente avec un client. Il s'agit le plus souvent de peu de choses — un coup de téléphone, une visite, — mais, explique un thérapeute, cette action se révèle extrêmement précieuse pour des toxicomanes qui sont le plus souvent des anxieux, sans amis et d'une grande fragilité psychologique. Un bénévole résume ainsi son action : « Nous ne les soignons pas, nous les aimons. »

Cette formule explique-t-elle le succès du centre ? Près de 70 % des clients — la plupart grands toxicomanes — renoncent définitivement à la drogue. Même si près de la moitié des candidats ne franchissent pas — la plupart de leur propre chef — l'étape de la préadmission, le résultat est éloquent.

B. L. G.

(1) La « dope » désigne la drogue dans le langage courant au Québec.

Une modification partielle de la loi sur la toxicomanie n'est pas à exclure

estime Mme Pelletier

De notre correspondant

Rennes. — Mme Monique Pelletier, adjoint au maire de Neuilly et membre du bureau politique du parti républicain, chargée au mois de juin par le président de la République d'une mission d'information sur les problèmes de la toxicomanie (*le Monde* des 9 et 11 juin), vient d'entreprendre une tournée des principales villes de province afin d'y rencontrer des spécialistes. De passage à Rennes, jeudi 4 août, Mme Pelletier a indiqué qu'« *une modification partielle de la loi de 1970 (1) n'était pas à exclure* ».

Mme Pelletier a, toutefois, ajouté : « *Nous ne sommes pas assez avancés dans nos travaux, pour prendre une telle décision. Mais les magistrats que j'ai rencontrés sont unanimes : le fumeur occasionnel de haschisch n'a as sa place en prison.* »

Interrogée, d'autre part, sur la légalisation partielle du haschisch proposée par le président Carter, Mme Pelletier, qui ne veut pas se prononcer *a priori*, a déclaré que le phénomène de « bascule » qui tend à favoriser le passage des drogues douces aux drogues dures « *était trop mal connu pour qu'elle puisse dire quoi que ce soit* ».

Après s'être entretenue avec des médecins, des psychiatres, des éducateurs et des toxicomanes, Mme Pelletier s'est rendue à la centrale de Rennes pour y rencontrer une jeune femme incarcérée pour trafic de drogue. — D.M.

(1) Loi relative « *aux mesures sanitaires de lutte contre la toxicomanie et la répression du trafic et de l'usage illicite des substances vénéneuses* ».

UNE LOI AMBIGUË

« *Toute personne usant* d'une façon illicite de substances ou plantes classées comme stupéfiants est placée sous la surveillance de l'autorité sanitaire ». Tel est le principe contenu dans la loi du 31 décembre 1970 « relaveillance de l'autorité sanitaire. » lutte contre la toxicomanie et à la répression du trafic et de l'usage illicite de substances vénéneuses ». La loi prévoit, en principe, que « les toxicomanes qui se présenteront spontanément dans un dispensaire ou dans un établissement hospitalier afin d'être traités ne seront pas soumis » aux multiples articles prévoyant des peines d'emprisonnement.

Sont, par exemple, punis d'un emprisonnement de deux mois à deux ans et d'une amende de 2 000 à 10 000 francs ceux qui auront transporté, détenu, offert, cédé, acquis, etc., les substances classées comme « vénéneuses ». Ces peines sont portées de deux à dix ans ou encore de dix à vingt ans d'emprisonnement et de 5 000 à 50 millions de francs d'amende si ces mêmes opérations concernent des substances classées comme « stupéfiants ».

Toute l'ambiguïté de la loi apparaît dans ces articles, et elle a été maintes fois soulignée.

SCIENCES

Un film chinois

« PRÉVISIONS SISMIQUES PAR LES MASSES »

A l'occasion d'une réunion sismologique qui vient de se tenir à l'UNESCO, et qui rassemblait des spécialistes chinois, américains, japonais, néo-zélandais et soviétiques, la Chine a présenté un film « Prévisions sismiques par les masses ». *Réalisé* en octobre 1975 pour le public chinois, ce film n'avait jamais été montré hors de la Chine. Il explique les grandes lignes de la méthode qui a permis, le 4 février 1975, de prévoir pour la première fois au monde un séisme de très forte magnitude.

Ce jour-là, à 14 heures, la population de la région de Haicheng, dans le sud de la province du Liaoning, a reçu l'ordre d'évacuer les maisons. A 19 h. 36, ce même jour, se produisait un tremblement de terre de magnitude 7,3. *Les* dégâts matériels semblent avoir été très importants (les Chinois ne donnent jamais de chiffres à cet égard), mais les victimes très peu nombreuses (« le Monde » du 13 février 1976).

La prévision avait *été* faite à partir d'innombrables mesures et observations qui étaient l'œuvre de spécialistes et aussi des « masses ». Celles-ci avaient reçu des rudiments de sismologie de manière à pouvoir surveiller les appareils et à rapporter toute anomalie concernant par exemple le niveau et la limpidité des puits ou le comportement des animaux. Malheureusement, le film n'est qu'une reconstitution des différentes étapes de la prévision.

Le problème de la prévision sismologique est de plus en plus important. L'UNESCO envisage d'organiser à Paris, en 1979, une conférence internationale sur ce sujet.

JUSTICE

Les « révélations » d'un journal argentin sur l'enlèvement de M. Revelli-Beaumont.

L'hebdomadaire argentin *Ultima Clave affirme* à propos de l'enlèvement de M. Revelli-Beaumont : « *Ils se connaissaient absolument tous : les ravisseurs, la victime et les intermédiaires.* » Selon cette publication à faible diffusion, proche des milieux militaires, indique l'agence France-Presse, le directeur général de Fiat-France, qui a également été à la tête du groupe Fiat-Argentine, aurait été l'homme de confiance de l'ancien président Juan Peron et de son conseiller M. José Lopez Rega.

Ultima Clave ajoute que M. Hector Aristy aurait été en relation étroite avec deux des ravisseurs présumés arrêtés en Espagne, MM. Horacio Rossi et Mario Alfredo Roca, qu'il aurait reçus à Paris sur ordre de Peron pour les aider à faire publier leurs Mémoires. *Ultima Clave* souligne que la rançon de M. Revelli-Beaumont a été versée sur le pont de la Machine à Genève, comme celle des frères Born, deux industriels argentins enlevés par des guérilleros argentins en septembre 1974, et libérés en juin 1975 contre une rançon record de 60 millions de dollars. A ce propos l'ambassade d'Argentine à Paris avait indiqué que la rançon était de 61 millions de dollars, « *dont la plus grande partie fut touchée par les Montoneros en Europe(...)* ».

● *Affaire Mérieux : arrestation de l'amie du ravisseur.* — La gendarmerie royale belge, agissant sur mandat d'arrêt international, a procédé, à la fin du mois de juillet, à l'arrestation, dans un hôtel de Louvain, de Mme Arlette Piébois, âgée de vingt-sept ans, l'amie de Louis Guillaud, l'un des ravisseurs de Christophe Mérieux (*le Monde* des 27 février et 2 mars 1976), actuellement détenu à la prison Saint-Joseph, à Lyon. Cette nouvelle n'a été connue que le 4 août. Le gouvernement français a demandé l'extradition de Mme Piébois.

Faits et jugements

M. Louis Hazan a décidé de porter plainte.

M. Louis Hazan, président-directeur général de la société Phonogram, enlevé le 31 décembre 1975 et retrouvé le 7 janvier suivant, dans une villa d'Eure-et-Loir, a décidé de porter plainte après la requête adressée par Mᵉ Henry Juramy, du barreau de Marseille — défenseur des frères Didier et Dominique Pech impliqués dans le rapt, — à M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, *remplaçant M. Guy Floch* actuellement en congé. Dans cette requête, Mᵉ Juramy demande l'inculpation de M. Hazan, la reconstitution de l'enlèvement et une contre-expertise graphologique de l'ordre de virement d'un montant de 3,65 millions de francs extorqués en octobre 1975 à la société Phonogram. M. Louis Hazan s'estime diffamé par les déclarations de Mᵉ Juramy.

Troisième village du Club Méditerranée attaqué.

Trois semaines après le hold-up de Corfou (*le Monde* du 19 juillet), un autre village du Club *Méditerranée — celui de Nicotera-*Marina, en Calabre — a été dévalisé le jeudi 4 août par des bandits armés. Cette attaque est la troisième, venant après celle du club de Vittel (*le Monde* du 3 août).

Les faits se sont produits vers midi. Une Alfa-Romeo bleue, occupée par quatre personnes, s'est présentée devant l'entrée du village. Elle n'avait aucune raison d'attirer les soupçons, d'autant que deux de ces pasagers étaient déguisés en carabiniers. Prétendant faire un contrôle, ils n'ont pas tardé à menacer les employés de leurs armes et à se faire ouvrir le coffre-fort par le directeur, M. Michel Monson. Les bandits ont pris soin de couper les fils du téléphone, *puis se sont* engouffrés dans leur voiture en compagnie d'une jeune fille blonde, complice et non pas otage comme on avait pu le penser dans un premier temps. L'automobile devait être retrouvée plus tard, abandonnée au bord d'une route de la région.

Contrairement à ce qu'affirment la plupart des journaux italiens, ce vendredi 5 août, le butin n'est pas de 1 milliard de lires. En fait, les bandits ont emporté une cinquantaine de millions de lires (l'équivalent de 270 000 F), ainsi que des bijoux et des papiers d'identité. Le club Nicotera compte neuf cents vacanciers environ, pour moitié français et moitié italiens. — *(Corresp.)*

SPORTS

Voile

Coupe de l'America

LES AUSTRALIENS GAGNENT LES PREMIÈRES RÉGATES

Les deux « 12 mètres » australiens (*Grétel-II* et *Australia*, ont gagné, le 4 août à Newport (Rhode-Island), les quatre premières courses éliminatoires des challengers qui se poursuivront pendant tout le *mois d'août*.

Grétel-II a battu *France-I*, le bateau du baron Bich, barré par Poppie Delfour, de 2 min. 28 sec. dans la première régate, puis *Svérige* de 21 sec.

Australia a devancé *Svérige* de 2 min. 45 sec., puis *France-I* de 4 min. 24 sec.

NATATION. — *Le Canadien Graham Smith a battu le record du monde du 200 mètres quatre nages en 2 m. 5 s. 31, le 5 août à Montréal. L'ancien record appartenait à l'Américain Bruce Furniss en 3 m. 6 s. 08.*

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Mai 68 dans le cercle familial

Le dialogue, l'affrontement plutôt, était très dur, sans concession aucune, sans tentative aucune d'arrondir les angles, de calmer la plaie ouverte par la « rupture » de 68 ; elles étaient là toutes les trois, la mère et les deux filles, parlant à nouveau après presque huit ans de demi-silence, faisant le point de leurs divergences, creusant à coups de serpe ce qui les séparait temporairement et définitivement, ayant du mal à s'écouter et s'écoutant tout de même, surprises parfois, une fois (serait-il possible de trouver un rapprochement en tant que femmes ?), se faisant mal, très mal.

C'était assez dur, insupportable presque, cet affrontement théorique entre la mère et ses deux filles, filmé dans le bleu du souvenir et la couleur du présent, filmé à même la peau, près des visages ; car les visages, de près, très près, font que ce sont des individus « uniques » qui parlent, et prennent des risques ; ce n'est pas un combat d'idées abstraites, comme il peut y en avoir entre des philosophes, nouveaux et anciens, entre des spécialistes, des politiques, mais des êtres, liés par le sang et le cœur, Annie, Martine et leur mère, qui ont le courage (ou la cruauté ? ce n'est pas toujours très clair) de rompre devant nos yeux, au présent, encore quelques fils, qui nouent devant nous, t r i c o t e n t, les mailles inextricablement mêlées de l'affectif et du politique, qui démêlent et s'emmêlent, ce n'est jamais fini, ce ne le sera jamais...

Elle était absolument passionnante, cette seconde émission d'« Autocritique 68-75 » ; mai 68 n'est pas loin pour ceux qui l'ont vécu, qui ont appris du moins ce qui leur a paru essentiel, qui ne les a pas fait évoluer, mais qui les a transformés — fait devenir autres. « Je parle toujours avant et après 68 », dit Annie ou Martine : avant, après, ce ne sont plus les mêmes individus, et Annie — ou Martine, peu importe, — par une formule serrée, donne peut-être une explication de la mutation idéologique de la petite bourgeoisie. Avant, les questions sur la vie étaient de type métaphysique : qui je suis, où je suis ? Après, ce fut : qu'est-ce que je fais ? Qu'est-ce qu'on fait, pour que le monde soit juste ?

Etre ou faire ? Aujourd'hui, après l'oubli de soi-même, puis les excès de l'activisme, Annie et Martine cherchent des points de rencontre. Dans le réajustement entre le moi et les autres (les autres étant la découverte de 68), elles n'en ont pas terminé avec l'amour et l'intolérance. La mère non plus peut-être. Les jeux ne sont pas finis.

CATHERINE HUMBLOT.

VENDREDI 5 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 30. Au théâtre ce soir : « les Portes claquent », de M. Fernaud. Mise en scène Ch. Gérard. Avec Ch. Gérard, Y. Clech, H. Dieudonné, M. Gonzalès.

Un vent de folie fait claquer les portes dans une famille d'excentriques. Un célèbre succès comique.

22 h. 20. Allons au cinéma.
22 h. 50. Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30. Feuilleton : Le confessionnal des pénitents noirs ; 21 h. 45. Littéraire : Ah ! vous écrivez, de B. Pivot.

Des interviews de MM. Jacques Lanzmann, Serge Doubrovsky et de Mme Christine de Rivoyre, pour l'avatar estival d'« Apostrophes ».

22 h. 40. Sports : Supers stars.
23 h. 40. Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30. Magazine vendredi : l'Inné et l'Acquis. (Troisième partie : le territoire de l'homme, enquête P. Ceuzin, réal. F. Bouchet.)

L'instinct de propriété existe-t-il ? Les animaux l'ont-ils ? Avec M. H. Laborit, écrivain ; le professeur Grassé, biologiste ; le professeur Alby, psychiatre ; le général Buis, Mme M. Cardinal, écrivain.

21 h. 30. Série documentaire : Quelques Afriques, de A. Moravia et A. Andermann (Voyage au Tchad.)

Dernier carnet d'un voyage qui reste à la surface d'un continent dont on continue d'ignorer presque tout.

22 h. 25. Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., François Deligny, par F. Estèbe et J. Couturier : « les Vies retranchées » ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Rencontre à La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Des Alpes au Caucase : la Doïna (musiques traditionnelles roumaines) ; 21 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands : « Concerto n° 1 pour piano » (Tchaïkovski) ; « le Sacre du printemps » (Stravinski), par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, le pianiste J. Tocco, direction L. Segerstam ; 23 h. 15, Jazz : hommage à John Coltrane ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Pierres irrégulières : « Folk song » (L. Berio) ; « Quatuor à cordes » (J. Cage) ; « Musique pour instruments de la Renaissance » (M. Kagel) ; « Harmonica Amorosa » (J.-Y. Bosseur) ; « Nine rare bits » (E. Brown) ; « [illegible] » (D. Levaillant) ; 1 h. 40, Couvre-feu.

SAMEDI 6 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Magazine : le Francophonissime ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 8, Restez donc avec nous ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Candide caméra ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Show Machine ; 21 h. 30, Série : Sergent Anderson ; 22 h. 25, Ballets africains.

23 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

14 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 15 h., Série : L'aube de l'histoire. (La déesse des morts, rediffusion) ; 15 h. 55, Sports ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 20 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Dramatique : « les Caprices de Marianne », d'A. de Musset, mise en scène J. Ardouin, avec M.-O. Grinevald, Y. Soucasse, B. Lanneau.

Enregistré au Festival de Pau en 1976.

22 h. 5, Questions sans visage ; 23 h., Juke-box.

23 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Le lièvre et la tortue ; 20 h., Les animaux chez eux.

20 h. 30, Série historique : Eleanor et Franklin. (Deuxième partie.)

La « saga » de la famille Roosevelt.

21 h. 30, Emission de l'INA : Le choc des cultures. (Deuxième partie : la Transamazonienne, de J.-Cl. Dussaux.)

22 h. 50, Journal.

FRANCE-CULTURE

14 h. 5, En direct d'un festival : Avignon ultrason ; Théâtre ouvert : « le Cheval qui se suicide par le feu », d'Armand Gatti, avec Arbatz, H. Chatelain, A. Gatti ; Théâtre musical, concerts, documentaires de création, Magnetic, Journal d'Avignon, par G. Braucourt et B. Sourcis ; Feuilleton : « Avignon, Cœur de lion ou les quatre samedis du roi Richard ».

FRANCE-MUSIQUE

13 h., Jazz : Paul Whiteman ; 14 h., La Marjolaine, par R. Pfeiffer ; « la Même Encre » ; à 16 h. 30, Récital de jeunes solistes ;

20 h. 5, Ateliers d'enfants ; 20 h. 30, En direct du Festival de Salzbourg : récital de chant Leontyne Price ; D. Garvey, piano (Haendel, Schubert, R. Strauss, Duparc) ; 23 h., Escales... La Thrace, avec l'orchestre symphonique de la radio-télévision bulgare, direction V. Stefanov ; En route avec E. Strauss ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Baissez les pianos, ou les artisans de la musique ; 0 h. 30, Les fêtes oubliées : la Norvège, la Hollande et la Finlande.

DIMANCHE 7 AOUT

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 35, Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 14 h. 15, Feuilleton : Guerre et Paix. (Le bal) ; 15 h. 10, Sports : Direct à la une ; 17 h. 10, Série : Pierrot la chanson ; 17 h. 40, Téléfilm : Les combattants du désert ; 19 h. 15, Les animaux du monde ; 19 h. 45, Journal.

20 h. 30, FILM : UN CONDE, de Y. Boisset (1970), avec M. Bouquet, F. Fabian, J. Garko, M. Constantin, Rufus, A. Carrère, H. Garcin. (Rediffusion.)

Pour venger un jeune collègue tué par des gangsters, un inspecteur de police emploie des méthodes personnelles, violentes et illégales.

22 h. 5, Le Chœur national bulgare, dir. G. Robev, réal. M. Wichard.

22 h. 50, Journal.

CHAINE II : A 2

15 h., Le cirque du monde : Circo Americano ; 15 h. 55, Téléfilm : Banjo Hackett ; 17 h. 30, Burlesques ; 17 h. 45, Magazine de la magie : Abracadabra, avec Majax ; 18 h. 30, Série : Shazzan ; 19 h., Sports : Stade 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 22 h., Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 50, Spectacle chorégraphique : Duo concertant, musique de Stravinski, par le New-York City Ballet.

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h., Pour les jeunes : Lassie.

20 h. 30, L'homme en question : René Barjavel ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français.

22 h. 20, Journal.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle : A la découverte de Maurice Tourneur) : MAM'ZELLE BONAPARTE, de M. Tourneur (1942), avec E. Feuillère, R. Rouleau, M. Joyce, M. Pierry, G. de Sax, A. Clariond. (N.)

Sous le Second Empire, les amours de Cora Pearl, célèbre femme galante, maîtresse du cousin de Napoléon III et d'un jeune aristocrate qui conspire contre l'empereur.

FRANCE-CULTURE

14 h., « Don Juan et Faust », de Christian-Dietrich Grabbe, avec D. Manuel, M. Creton, A. Cuny (rediffusion) ; 16 h. 5, Concert spirituel de Villefavard, en Limousin : R. Tanbyeff, orgue ; A. Jodry et C. Bernard, violons (A. Raison, J.-M. Leclair, Ch.-M. Widor, B. Bartok, J.-S. Bach, S. Langlais) ; 17 h. 30, « Vie et cet œuvre de John Cowper Powys », par Adelmann. En direct du Festival d'Avignon : les paysages mythiques des contes de Perrault, par Cl. Mettra, avec Cl. Gagnelet ; « Griselidis », de G. Couropos, d'après Ch. Perrault, mise en scène A. Vitez.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Les miroirs d'Anne, par P. Scernovicz : Schumann, Brahms, Liszt, Berg, Scriabine, Szymanovski, Beethoven, Ligeti ; 17 h., Musique de théâtre, « la Vie et l'Amour d'une femme » : Schumann, Mozart ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

21 h., En direct du Festival d'Aix-en-Provence : « Cosi fan tutte » (Mozart), par l'English Chamber Orchestra, par V. Masterson, S. Lindenstram, N. Burrows, M. Rosness, A. Titus, G. Bacquier. L'English Chamber Orchestra et la Chorale E. Brasseur, direction Ch. Mackerras ; 1 h., Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 1 h. 10, Baissez les pianos, ou les artisans de la musique ; 1 h. 45, Couvre-feu.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

OPÉRA SI, OPÉRA NON

(Suite de la première page.)

Mieux vaudrait donc reconnaître que les causes matérielles qui provoquent la crise chronique de l'Opéra sont assorties d'éléments psychologiques puissants.

Le palais Garnier n'est pas une forteresse assiégée. Ce qui lui reste de munitions, selon l'expression de la mission d'enquête, c'est le reliquat de la subvention de 1977 non encore utilisé et le montant des subventions de 1978 et 1979 calculées sur les mêmes bases de référence.

On est en droit de juger que Rolf Liebermann les emploie avec désinvolture, puisque, au lieu des huit productions nouvelles attendues, il n'en montera que quatre en 1977. On peut, dès à présent, juger nécessaire de lui imposer la férule d'un président de la R.T.L.N. assez armé par les textes pour réduire « le laxisme et le faste » dont la mission lui fait grief. On peut enfin lui reprocher d'avoir négligé le ballet qui souffre davantage de cette désaffection que de rémunérations et d'un régime de travail plus favorables que ceux des troupes de Londres, New-York ou Hambourg.

L'ennui est que l'intéressé possède un contrat, dûment endossé par le gouvernement, en 1974, et renouvelé depuis, qui précise : « *M. Liebermann assurera seul la gestion et la direction de l'ensemble des services du théâtre... Dans les limites du budget, M. Liebermann disposera d'une entière liberté d'action en ce qui concerne la répartition des crédits entre les divers spectacles... Il pourra décider d'opérer des changements dans la répartition des crédits... Il pourra formuler toute proposition de budget qu'il jugera bon.* »

Suit un article précisant que si le budget de référence (96 millions en 1975), considéré par M. Liebermann comme nécessaire pour l'exploitation de l'Opéra dans des conditions satisfaisantes, venait à être réduit, il pourrait mettre fin au contrat. Et un autre, dont la mission d'enquête juge la rédaction « extravagante, s'agissant d'un établissement public ».

S'appellerait-on l'Etat, il ne suffit pas de déclarer qu'un contrat est extravagant pour obliger le contractant à accepter une modification de son contenu. A supposer qu'il y soit disposé — m a i s pourquoi le serait-il ? — il n'est pas évident que l'injure qui lui a été faite en lui imputant le geste désespéré de Jean Salusse, soit la meilleure méthode pour l'y inciter.

Quoiqu'il en soit, dans un mois, dans un an et, au plus tard, dans trois, puisque son contrat arrive à terme, il partira. C'est donc sa succession, et les conditions dans lesquelles son successeur travaillera qui font question.

Il y a en France, à ma connaissance, trois hommes au plus dont on peut penser qu'ils seraient capables de diriger l'Opéra de Paris. Inutiles de les nommer : tous ceux que le problème intéresse savent de qui il s'agit.

Hélas ! aucun d'eux n'est inspecteur des finances ou conseiller d'Etat, et ne correspond donc au profil rêvé par les pouvoirs publics : un haut fonctionnaire aussi versé dans la comptabilité analytique que dans l'art de distribuer *la Flûte enchantée*. Et les grandes carrières artistiques sont rarement, pour ne pas dire jamais, le fait de personnes effacées, dociles et plus soucieuses de s'attirer les félicitations du directeur du budget que celles du public et de la critique.

* * *

Mettrait-on en place — ce qui vraisemblablement s'imposera — un tandem comme il en existe ailleurs, composé d'un directeur artistique et d'un gestionnaire, également compétents dans leur spécialité et capables de s'entendre, il resterait à leur fixer des objectifs.

Paris doit-il avoir la meilleure scène lyrique du monde, ou à tout le moins une scène capable de rivaliser avec les meilleures ?

Réussirait-on à maintenir « le niveau Libermann » tout en opérant une compression significative des dépenses par les différents moyens que préconise la mission d'enquête (y compris la réduction du nombre de musiciens et d'électriciens), le prix de revient de l'Opéra restera toujours disproportionné au nombre de spectateurs qui s'en délectent.

On peut tourner cet inconvénient par la pratique des retransmissions télévisées, qui finira bien par s'inscrire dans les faits quelques difficultés qu'elles soulèvent encore, mieux vaut néanmoins ne pas se raconter d'histoires. Pour un spectacle qui se prête à la retransmission, il y en a deux ou trois qui s'y dérobent. Imagine-t-on *l'Or du Rhin* sur le petit écran ?

Serait-il possible d'en limiter le nombre, de concevoir programmation et mises en scène en fonction de la télévision, il resterait que les téléviseurs ne sont pas équipés pour diffuser les grandes voix. La plupart sont munis de haut-parleurs inadéquats, qui affectent sensiblement la qualité du son.

On dira que les téléspectateurs s'en accommodent : ce sera de moins en moins vrai, les enregistrement sur disques habituant progressivement l'oreille à la perfection dans ce domaine.

Mais admettons que, tous obstacles aplanis, l'Opéra multiplie sensiblement son audience, y compris par la construction d'une nouvelle salle de grande dimension, qui fait cruellement défaut à Paris. Ferait-on réaliser en plastique les bottes de cuir que porte Othello comme le recommande la mission d'enquête, l'Opéra resterait la plus onéreuse des entreprises de spectacle.

C'est le cas depuis belle lurette. En février 1966, *le Monde* en dénonçait déjà sévèrement la politique.

Dans l'état où se trouve aujourd'hui le budget du ministère de la culture, même augmenté, comme s'y est engagé le premier ministre, de façon sensible, chaque franc compte et mérite d'être utilisé avec le maximum de discernement.

Mais le plus sûr moyen de gâcher les deniers publics serait de les employer médiocrement et, entretenant l'Opéra, d'être ladre.

Ce que Rolf Liebermann a reconstitué, c'est ce qu'il y a de plus difficile à acquérir pour un théâtre, lyrique ou pas : un public. Assidu, enthousiaste, fanatique.

Snob ? *Le Chevalier à la rose* a été chanté, en juin, devant une salle où la plupart des hommes assis à l'orchestre étaient en bras de chemise. Et personne, ayant assisté à la représentation d'*Elektra*, offerte par le président de la République française au président de la République fédérale d'Allemagne, n'oubliera ce moment où, une rupture de câble électrique interrompant le spectacle, on vit, sous la lumière de secours tombant soudain du plafond, les trois quarts d'une salle de gala en service commandé plongés dans un sommeil profond, y compris les trois quarts des membres du gouvernement.

Car aucun snobisme ne donne la force à ceux qui n'en on pas le goût de supporter deux ou trois heures d'opéra. On connaît d'ailleurs leur devise : « *Mieux vaut un quart d'heure de mauvaise musique qu'une demi-heure de bonne.* »

Sauf dans une circonstance aussi particulière qu'un gala présidentiel, on ne va plus aujourd'hui — et c'est heureux — à l'Opéra parce qu'il faut y être vu. On y va pour écouter, et accessoirement pour regarder. Accessoirement, parce que le véritable amateur d'art lyrique est d'abord fou de voix, capable d'assister en un mois à trois représentations du même spectacle avec trois distributions différentes, pour comparer les interprétations. Lorsque, de surcroît, un grand chef dirige l'orchestre et réussit donc l'amalgame idéal avec les chanteurs, c'est l'extase.

Une nouvelle mise en scène, de nouveaux décors, de nouveaux costumes aiguisent le plaisir, comblent les yeux et l'esprit. Mais ce qui, aujourd'hui, remplit l'Opéra, c'est la certitude d'y entendre, réunies sur un plateau, les meilleures voix du monde, soutenues par les meilleurs choristes et le meilleur orchestre, dirigé par l'un ou l'autre des meilleurs chefs du monde.

Et alors, la perfection de l'ensemble peut faire hurler une salle d'une sorte de bonheur profond. Ainsi des *Noces de Figaro*, qui furent le premier feu d'artifice tiré par Rolf Liebermann. Et tant mieux lorsque s'y ajoute le délire ou le piment novateur de tel metteur en scène que l'on pourra contester en sifflant vigoureusement, autre genre d'extase.

Ces voix d'or, parce qu'elles sont rarissimes et fragiles, se payent à prix d'or et, comme les quelques chefs illustres de haute volée, ont des engagements qui se traitent plusieurs années à l'avance.

Quel que soit le successeur que le ministre de la culture donnera à Rolf Liebermann, s'il n'est pas rapidement désigné, et si, pris de court par le temps, son règne s'ouvre par deux ou trois spectacles médiocres, les contribuables n'en seront pas moins étrillés. Mais l'Opéra, scène lyrique, retombera comme un soufflé.

FRANÇOISE GIROUD.

■ **Le film « Salo, ou les cent vingt jours de Sodome »**, du cinéaste italien Pasolini, a été retiré de l'affiche, à Londres, le mercredi 3 août, à la suite de plaintes pour obscénités. Une première copie avait été saisie le 26 juillet par la brigade des mœurs, mais le directeur de la salle avait pu s'en procurer une autre. Menacé cette fois par le parquet d'être arrêté si les projections continuaient, il a mis fin à la diffusion.

Culture

L'AFFAIRE DE LA M.J.C.-THÉATRE DES DEUX PORTES

M. Dalbéra (P.C.) : un plan de sauvegarde

La décision d'expulsion prise à l'encontre de la M.J.C. - Théâtre des Deux-Portes continue de susciter de nombreuses protestations (*le Monde* daté 31 juillet-1er août). Nous publions ici les points de vue de MM. Daniel Dalbéra, député communiste de P a r i s, et Jack Lang, conseiller socialiste de Paris, ainsi qu'une mise au point de la mairie de Paris.

M. Daniel Dalbéra, député communiste du vingtième arrondissement, écrit notamment :

« Le pouvoir actuel tente par tous les moyens de refuser tout droit à l'éducation populaire, tout droit à la culture à ceux qui produisent les richesses de ce pays. Il réaffirme ainsi sa détermination à accroître la misère (matérielle et morale) des plus défavorisés, à accentuer le poids de sa crise sur les travailleurs en supprimant des équipements publics, ici un lieu d'animation populaire dont la vocation n'est pas la rentabilité immédiate. Cette politique est nationale. Elle s'applique d'autant mieux à Paris que M. Chirac se conduit en fidèle successeur du préfet de Paris. Dans tous les d o m a i n e s, c'est la politique de M. Giscard d'Estaing qu'il adapte aux couleurs de la capitale.

» Devant la gravité de la situation actuelle, ils proposent un plan de sauvegarde en quatre points. Pour que la M.J.C. continue de rayonner sur le vingtième arrondissement, il faut :

— Que le garde des sceaux, M. Peyrefitte, intervienne pour mettre fin à toutes les procédures (non seulement d'expulsions, mais de saisies) e n g a g é e s contre la M.J.C. - Théâtre des Deux-Portes ;

— Que M. Chirac renonce définitivement à sa volonté d'étouffer les activités de la M.J.C. ;

— Que le ministre de la culture, M. d'Ornano, octroie immédiatement une subvention exceptionnelle suffisante ;

— Qu'une « table ronde » réunissant toutes les parties intéressées se tienne dans les plus brefs délais afin qu'intervienne une solution négociée. »

M. Lang (P.S.) : un déni de justice

M. Lang écrit : « *Constamment citée en exemple, la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes peut servir de modèle à d'autres institutions culturelles. Centre permanent de promotion de nouveau t a l e n t s (chorégraphes, metteurs en scène, musiciens...) et de création pour les enfants et les adolescents, il est profondément enraciné dans son quartier et y jouit d'une exceptionnelle popularité. Comment ne pas être frappé aussi par l'unanimité des soutiens qui l'entourent ? Quel crédit attacher à vos paroles sur « Paris, ville des artistes », si vous laissiez s'éteindre ce foyer de vie ? A quoi bon les mesures nouvelles que vous annoncez pour la culture, si vous confirmiez ce déni de justice ? Et de façon plus générale, comment parler de politique culturelle à Paris alors que les maisons de la jeunesse de la capitale sont les plus pauvres de France et que sept arrondissement en sont dépourvus ?* »

La mairie de Paris affirme que « *par une gestion financière inconsidérée l'association a accumulé des dettes, dont le montant était en juin 1975 de l'ordre de 270 000 francs* (1) ». Elle ajoute : « *Devant la persistance de ce déséquilibre financier grave, le Conseil de Paris a, par délibération du 18 décembre 1975, invité le préfet de Paris à résilier sans délai la convention du 18 mars 1971 liant la Ville de Paris à l'association. Cette résiliation a été prononcée par arrêté préfectoral motivé du 23 décembre 1975 et l'association a été invitée à libérer les lieux à dater du 1er janvier 1976. (...) L'association continue à se maintenir sans droit ni titre dans les locaux de la maison des jeunes, empêchant ainsi la Ville d'installer dans ses lieux le nouveau gestionnaire régulièrement désigné.* »

(1) Les dirigeants de la M.J.C. opposent à cette appréciation celle du commissaire du gouvernement, qui déclarait, le 23 novembre 1976 : « Le préfet ne produit aucun élément permettant de tenir pour établi que les dificultés financières de la M.J.C. aient trouvé leur origine dans des fautes commises par des administrateurs de la M.J.C. »

ARTS ET SPECTACLES

Festivals

Les Nuits d'Alziprato

Choisir les meilleurs artistes du moment, les faire venir dans le cadre idéal d'un ancien couvent tombé en ruine, relevé avec amour, et offrir à la curiosité du public les jardins et l'enceinte de la chapelle privée de toit devenue salle de concert, c'est, en raccourci, le secret de la réussite artistique et du succès des Nuits d'Alziprato.

Pourtant, cela pourrait n'être qu'une forme de mécénat généreux et illusoire sans l'évolution amorcée cette année et déjà riche de promesses.

Imaginées en 1974, au bénéfice de l'église de Zilia, à quelques kilomètres de Calvi, les Nuits d'Alziprato se sont renouvelées l'an dernier (*le Monde* du 26 août 1976) avec en vue, cette fois, la restauration de l'orgue de Calenzana, un bel instrument italien du dix-huitième siècle à présent délabré. Cette fois, grâce au développement de l'Association des amis d'Alziprato et à l'équipe de bénévoles recrutés sur place, les Nuits ont pris une ampleur nouvelle et s'associent par exemple à Paese in Festa, la grande fête populaire de Pigna, en organisant une exposition d'artisanat traditionnel corse, par un travail préalable d'animation dans les villages. Au mois de juin, Maurice Fleuret est allé dans onze petites localités avoisinantes faire une présentation de la civilisation et de l'art balinais, accompagnée de films, diapositives, musiques enregistrées, préparant ainsi la venue, cinq jours durant, de trente-cinq musiciens et danseurs du village de Sebatu. L'affluence inattendue du public, près d'un millier de personnes, pour les danses sacrées de Bali, a d'ailleurs été à la mesure de l'effort de sensibilisation. L'English Chamber Orchestra a reçu le même accueil, malgré un repli *in extremis* dans l'église de Calenzana, sous une pluie battante. Aussi est-on sans inquiétude pour le concert de Sviatoslav Richter, le 6 août, ou le récital de Léo Ferré, le 9 août...

La soirée de mélodies, avec Jessie Norman qu'accompagnait Dalton Baldwin, paraissait en comparaison beaucoup plus aventureuse ; mais la révélation, pour ceux qui ne l'avaient jamais entendue qu'en disque, de cette voix aussi souple que puissante, dont la retenue même porte la trace de ressources inemployées, restera peut-être l'événement le plus marquant de ce troisième festival et, s'il en était besoin, la justification d'une programmation ne comportant que des artistes de renom international. Il est certainement possible d'imaginer une autre politique, avec d'autres risques, mais telle qu'elle est menée à Alziprato, celle-ci fait figure de modèle et l'on souhaite qu'elle ne devienne pas victime de son succès ou d'une formule, car rien n'est plus fragile que les rêves réalisés...

En marge du festival, puisque réalisée également par les Amis d'Alziprato, une exposition d'artisanat traditionnel corse réunit jusqu'au 31 août deux cent cinquante pièces dont soixante-dix-sept seulement proviennent du Musée national des arts et traditions populaires, et le reste de collections privées de Calenzana et de Balagne, venues spontanément compléter ce qui risquait de n'être qu'un tableau trop succinct. On est allé chercher aussi des outils centenaires chez des artisans retirés. « L'instruction leur est montée à la tête », soupirait un menuisier à qui l'on empruntait toutes sortes de rabots et autres ustensiles de travail... Tandis qu'à la veille de l'ouverture un vieil homme, qui avait suivi les préparatifs sans mot dire, est venu déposer dans un panier une gerbe du plus beau blé. Ce n'est plus un rêve, cette fois, cela ressemble à un conte. Mais c'est pourtant ainsi que les avoir visité l'exposition ce n'est choses se sont passées, et après pas tant le souvenir de telle ou telle pièce rare que l'on garde que le sentiment d'avoir un peu pénétré ce qu'était la Corse artisanale ; elle n'a heureusement pas tout à fait disparu.

Musiques pour l'été

Si les Nuits d'Alziprato ont conquis assez rapidement une renommée internationale, elles ne représentent pourtant qu'une partie de la saison estivale en Corse. C'est par exemple grâce à une entente avec le Festival de Saint-Florent, dont Pierre Sallinger, en vacances, a été promu responsable artistique, que l'English Chamber Orchestra a pu se produire à Alziprato, en échange de Jessie Norman, « prêtée » pour un soir... Mais il y a également à Ajaccio le Festival international de Milelli, qui se déroule dans la maison de famille des Buonaparte ; le président en est Jacques Charpentier, dont on a pu entendre le concerto pour piano lors de la soirée d'ouverture, le 26 juillet, avec l'orchestre régional de Provence-Côte d'Azur, sous la direction de l'auteur. Le reste de la programmation est plus traditionnel : Rostropovitch est venu jouer en soliste le surlendemain avec les mêmes musiciens, dirigés cette fois par Philippe Bender, leur chef titulaire, puis le guitariste Sébastien Maroto ; on attend encore le pianiste Jean-Philippe Collard (le 9 août) et Marie-Claire Alain, qui se produira le 11 août sur l'orgue de la cathédrale. Pour l'an prochain, on avance le nom de Yehudi Menuhin, on espère Maurice Béjart et un spectacle d'opéra, le *Don Juan* de Mozart.

Itinérante par définition, la douzième saison d'été de Renaissance de l'orgue en Corse propose, jusqu'au 21 août, onze concerts sur des instruments restaurés ou simplement dans les lieux ; Luciano Sgrizzi donnera un récital de clavecin, le 10 août, dans l'église Saint-Jean-Baptiste de Calvi, au bénéfice de la restauration de l'orgue historique. Ainsi, depuis l'an dernier, la mairie de Bastia organise une opération Musique dans la ville : un certain nombre de concerts gratuits, donnés par de jeunes artistes venus des conservatoires de Provence, ont pu avoir lieu. Cette année, a été nommé directeur musical François-Robert Girolami ; celui-ci a décidé des lauréats du Conservatoire de Paris à se joindre à leurs camarades du Midi pour former un orchestre complet qui donnera la *Symphonie en ut* de Schubert, le *Concerto de violon* et la *Cinquième Symphonie* de Beethoven. Ces manifestations, où l'orgue succède au piano, la flûte à bec à la guitare, dans les églises et au palais des gouverneurs, durent jusqu'au 11 août. Ainsi esquissé, ce tableau musical de la Corse en vacances peut paraître flatteur ; s'il est le reflet assez fidèle du développement touristique, il ne faudrait pas oublier cependant que, le reste du temps, la musique pourrait peut-être se risquer plus souvent en Corse.

GÉRARD CONDÉ.

LETTRES

La mort d'Ernst Bloch

(Suite de la première page.)

Et, dès l'année 1918, lorsqu'il évoque « l'esprit de l'utopie » (Geist der Utopie), ce « singulier marxiste », qui jamais ne répudiera le vocabulaire hégélien de sa jeunesse, indique assez — presque autant que Walter Benjamin, également son ami — les évidentes frontières de leur « matérialisme ». (Avec l'Ecole de Francfort, comme avec Brecht, les affinités ne sont guère douteuses, mais jusqu'au bout, en dépit de maintes déceptions, Bloch restera beaucoup moins pessimiste que Horkheimer et, malgré certaines préciosités, moins abscons qu'Adorno).

Surtout, plus encore que chez Benjamin — mais ici sans aucune tentation sioniste, bien au contraire — de grands motifs religieux, prophétisme hébraïque, sens chrétien de l'Incarnation, attente « millénariste » du « Royaume » — animent intérieurement toute l'œuvre de cet « athée ».

De Hegel, auquel il a consacré une longue introduction de caractère très pédagogique (« Sujet-Objet », 1949, traduction française actuellement sous presse), Bloch retient avant tout les thèmes du mouvement, du dépassement, ce qu'il présente comme l'appel du « non-encore » et du « là-bas ». Mais il refuse tous les durcissements de la « synthèse ». Si la vision d'une totale désaliénation, d'une transparence mutuelle de l'homme et de la nature, constitue bien pour lui la seule raison de vivre qu'ait jamais eue l'humanité, elle reste un horizon, celui de l'avenir qui se conquiert progressivement par des séries anticipatrices de refus et de révoltes. A la lucide et froide construction d'une île d'utopie par le grand bourgeois Thomas More, Bloch a toujours préféré l'aventureuse équipée du réformateur allemand Thomas Münzer, l'entraîneur mystique des culs-terreux et des misérables artisans du seizième siècle. Si Luther est sa bête noire, c'est justement pour avoir composé dès le début avec les princes, pour avoir posé en principe théologique que le vouloir humain, totalement corrompu, ne pourra de lui-même jamais rien changer à la condition humaine.

Dans un aphorisme à première vue tout proche du « Deviens celui que tu es » nietzschéen (mai le travail de l'humanité ne peut être pour lui que collectif), Bloch, au début de « Traces » (1930, traduction française, 1968), résume l'exigence première de son utopie tout le contraire d'un rêve compensateur, d'une illusion consolatrice : « Je suis mais je ne suis pas en possession de moi-même. » Dans sa communication de juillet 1959 au colloque de Cerisy « Genèse et Structure », prenant ses distances avec un pur spontanéisme qui allait devenir à la mode, il déclare très fermement : « Il n'est aucune genèse qui ne soit orientée vers un « telos » (N.D.L.R., un but), vers la formation d'une structure. Et c'est seulement grâce à ce point de référence qu'on peut considérer le devenir comme un progrès. Mais toute forme d'ordre fait encore figure de tension. »

Tension parfois plaisante, lorsque l'auteur de « Traces » décrit la manière dont le bon peuple parisien, le 14 juillet 1928, arrête la voiture « arrogante » d'un « bourgeois en canotier », d'abord par la « grâce insolente » d'une fille qui danse « une fleur à la main puis à la bouche », ensuite seulement par le geste plus dur d'un garçon qui jette au sol et piétine le beau chapeau de paille de l'automobiliste importun.

Cette pulsion de l'homme vers un au-delà humain, de lui-même, toujours contrariée et finalement irrépressible, se lie sans doute au besoin même du corps, à l'inanition des affamés que n'a jamais nourris la seule parole des prophètes, mais Bloch qui, à Munich, autant que la philosophie, avait étudié d'abord la physique et la musique, souligne aussi tout ce qu'il doit aux diverses inventions de l'art, et notamment de celui qui, dès le début du siècle, annonçait sa percutante modernité.

Alors qu'à Cerisy, en 1975, lors du colloque sur l'utopie, Daniel Charles allait situer John Cage dans la lignée blochienne, c'est sous le signe plus classique de Bach et de Beethoven que Gabriel Marcel et Ernst Bloch, confrontés à la radio allemande voici une dizaine d'années sur le thème de l'espérance, avaient pu trouver, au-delà de leur fondamentale mésentente, les voies d'un très précaire accord.

Car, il faut bien le dire, tout disposé fût-il à intégrer l'acquis des grandes traditions (en fait plus grecques et judéo-chrétiennes qu'orientales ou africaines), Bloch, sur l'essentiel, resta toujours intraitable. Pacifiste résolu en un temps où, des deux côtés de la frontière, l'« union sacrée » rendait si dérisoires les promesses de l'Internationale, dès 1915, il avait dû gagner la Suisse. Vingt ans plus tard, l'hitlérisme l'exilait à nouveau, en Suisse encore, puis en Bohême et enfin dans une Amérique où jamais il ne se sentit à l'aise. Après 1949, lorsqu'il résolut de faire loyalement, à Leipzig, l'expérience de la « démocratie populaire », il lui fallut vite constater que la seule publication de son titre « Principe espérance » (trois volumes de 1954 à 1959) le rendait d'abord suspect, bientôt intolérable. Moins souple que Lukacs (dont il allait discuter, en 1972, la conception même des rapports entre politique et esthétique), il préféra, dès 1961, rejoindre la République fédérale où il put enseigner librement, mais non, certes, pour s'y faire le chantre de la démocratie chrétienne ou de la social-démocratie. Professeur à Tübingen, c'est dans cette ville universitaire que Bloch vient de s'éteindre brusquement, après avoir publié, comme un testament, un ouvrage au titre bien significatif : « Experimentum mundi ».

Quand nous l'avions personnellement connu à Cerisy pour une « décade », où il remplaçait, presque dix ans avant l'explosion de 1968, Herbert Marcuse, empêché par une crise cardiaque, Bloch était un valeureux septuagénaire d'une très savoureuse pétulance. Il avait quelques jours respiré, avec Derrida, Serge Mallet, Jean Piaget, J.-T. Desanti et beaucoup d'autres libres esprits, un air tonifiant qui, chaque jour, le rajeunissait. Lorsque l'université de Paris-I, voici deux ans, lui acorda, bien tardivement, un modeste doctorat « honoris causa » auquel il eut la gentillesse de se montrer sensible, notre vieil ami n'y voyait plus guère et marchait à grand peine. A quatre-vingt-dix ans, il avait gardé cependant toute sa vivacité d'esprit et, guidé par sa chère compagne Karola, il subit vaillamment la fatigue des rites et des discours et, au cours du dîner officiel, place du Panthéon, il eut plaisir à conférer familièrement avec le fougueux idéaliste Dom Helder Camara. Ils avaient au moins en commun la certitude que, sans le labeur de l'homme indéfiniment tendu dans son effort contre les servitudes, la plus haute espérance, le plus fervent amour, seraient simple fracas d'airain.

MAURICE DE GANDILLAC.

Né en 1885, à Ludwigshafen, d'une famille de cheminots, Ernst Bloch, qui avait fait des études de philosophie, de musique et de physique à Munich et à Wurtzburg était un des représentants les plus éminents de la pensée marxiste. Son engagement lui valut de multiples exils : dès 1915, en Suisse, pour pacifisme (il avait renoncé à participer à la guerre); puis en 1933, après la victoire du nazisme, où, étant d'origine juive, il doit quitter l'Allemagne pour la Suisse de nouveau, Paris, Vienne, Prague, les Etats-Unis jusqu'à la fin de la guerre : enfin, en 1961 après ses démêlés avec les marxistes officiels de la R.D.A. En 1949, rentré, en effet, dans son pays, il avait accepté la chaire de philosophie de l'université de Leipzig. La publication de son œuvre maîtresse le Principe Espérance *lui valut l'interdiction d'enseigner. C'est au cours d'un séjour en Allemagne de l'Ouest qu'il décida de s'y fixer. Il devint alors professeur à l'université de Tübingen.*

En 1975, Ernst Bloch avait reçu le titre de docteur honoris causa de la Sorbonne. Cependant, son œuvre, qui comprend seize volumes, commence seulement à être traduite en français. C'est en 1976 que fut publié, chez Gallimard, le premier tome du Principe Espérance *dont on annonce le second pour l'automne prochain. Jusqu'alors on ne connaissait, en français de lui, qu'un recueil d'aphorismes,* Traces, *son* Thomas Münzer *(Julliard).*

Pour son quatre-vingt-dixième anniversaire, la France avait réparé quelque peu son retard et offert au philosophe allemand un recueil d'hommages : Utopie et Marxisme selon Ernst Bloch *(Payot).*

A AVIGNON

Les marionnettes de Budapest

Les marionnettes de Budapest entretiennent avec leurs manipulateurs des rapports très humains d'amitié pudique dans la demi-teinte d'un spleen souriant qui traîne sur leur spectacle. Il n'existe pas entre eux le fluide religieux qui unit les Bunrakus japonais et leurs servants voilés de noir. On n'attend pas le transfert de personnalité, la prise de pouvoir de la poupée sur l'homme comme dans les classiques romans de suspense et d'angoisse, non, avec eux tout est simple. Chacun joue sa partie sans tricherie, sans faire appel à aucune autre « magie » que celle de la représentation, même lorsqu'il s'agit d'un conte où survient le Diable comme c'est le cas dans *l'Histoire du soldat*. Les marionnettes arrivent sur un chariot monté par des baladins silencieux et attentifs comme pourraient l'être des enfants qui s'amusent entre eux.

Le programme est composé de telle manière que, progressivement, cette gentillessse un peu puérile se crispe. A *l'Histoire du soldat* succède *la Valse*, de Ravel : deux mannequins sans visage portent des habits de la Belle Epoque dans un musée du costume. Arrivent un homme et une femme d'aujourd'hui. Ils jouent avec les habits, deviennent les mannequins, les font danser tandis que des projections évoquent l'amour, la douceur de vivre et puis la misère, la guerre, les bombes, les tombes ; les mannequins, tout en tournoyants, se disloquent, et le public applaudit sans réserves ce « message » sans surprise. Ensuite, vient une petite comédie aigre entre deux chaises blanches, qui montre la vie et la mort d'un couple muré dans son égoïsme.

Enfin, arrive le chef-d'œuvre de la soirée sur la *Symphonie classique de Prokofiev*. La scène représente un théâtre avec un orchestre. On aperçoit les archets des violons. Le chef est une poupée de taille humaine, un acteur arrive (le prince), accompagné d'un faux chien qui fait des gamineries à la Walt Disney. Le rideau se lève sur une pantomime interprétée par de toutes petites marionnettes. Un embrouillamini d'intrigues où tout le monde se travestit. L'un des personnages est un chat, alors le chien se précipite, et c'est une grande bataille. Les animaux arrachent les déguisements, font tout tomber, dénudent le théâtre, révèlent les faux archets sans violons ni violonistes, le prince submergé s'est transformé en poupée, qui perd son visage et s'écroule toute molle. Le jeu est cassé et le cérémonial des représentations et leur mystère. Et il demeure quelques instants désenchantés et émerveillés, qui sont toute la réelle magie du théâtre.

COLETTE GODARD.

« F. K. peut-être comme Franz Kafka »

« Dans les périodes de transition..., je me sens souvent saisi d'un étonnement triste, mais calme, devant mon insensibilité, je suis séparé de toutes les choses par un espace aux limites duquel je ne puis parvenir. » Signé : F. K.

Un comédien est étendu sur la table d'un banquet sinistre, au devant de la scène. Les candélabres posés sur la nappe blanche éclairent d'une lumière falote les visages des convives. Etrange repas de famille, où le père porte un masque, tandis que deux drôles d'êtres qui ont quitté leur siège mangent salement par terre, brisant leur verre, triturant leurs aliments, alors que, derrière des tissus transparents, sur le côté, chacune dans une sorte de petite cabine, trois femmes muettes semblent attendre que la fête finisse.

Ces personnages autour d'une défroque ont été inventés par Daniel Tonachella pour faire revivre le personnage principal, Franz Kafka. Ils ont été mis en scène par Stephan Boublil. *F.K. peut-être comme Franz Kafka*, créé pour le eFstival, est une des pièces présentées au Chapeau-Rouge — un lieu intéressant du « off » d'Avignon. *F.K. peut-être comme Franz Kafka* n'est pas l'adaptation d'une œuvre de Franz Kafka, il ne s'agit pas non plus d'un montage de textes, mais bien plutôt de la reconstitution d'un univers. Univers du *Château*, du *Procès*, impressions retenues de la lecture du journal de Kafka ou de sa correspondance. Impressions vécues d'un jeune auteur hanté par cette œuvre du désastre absolu.

Ici Kafka souffre, ou plutôt reçoit sa souffrance des autres, chargés chacun d'illustrer l'une puis l'autre de ses obsessions, afin de les démystifier, une dernière fois. Il y a quelque chose d'un peu trop « cinématographique » dans la mise en images de Stephan Boublil (le réalisme minutieux des descriptions de Franz Kafka n'était pas du naturalisme), mais le spectacle fait à certains moments des embardées vers l'étrange qui restituent, expliquent — et font ressortir — une grande angoisse, un enfermement.

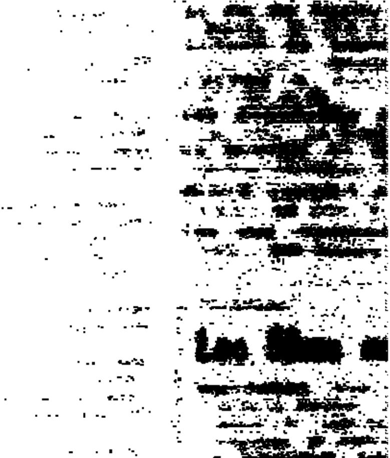
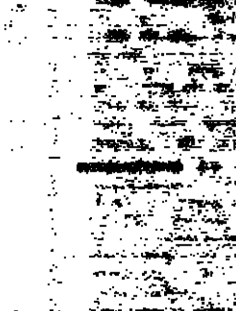
MATHILDE LA BARDONNIE.

Petites nouvelles

■ **Le dixième Festival international de Moscou a attribué trois palmes d'or aux films « le Cinquième Sceau », de Zoltan Fabbri (Hongrie) ; « le Pont ou le Long Week-End », de Juan Bardem (Espagne), et « Mimino », de Georgi Danelia (U.R.S.S.). Trois palmes d'argent sont allées à « Omar Gatlato » (Algérie), « la Piscine » (Bulgarie) et « A l'ombre des châteaux » (France).**

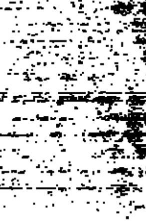
■ **Le concours international de piano de Sydney a été remporté par une étudiante soviétique, Irina Plotnikova, vingt-deux ans, qui a obtenu le prix de 10 000 dollars.**

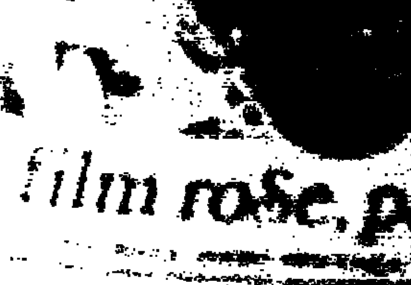
■ **M. Bernard Lefort, directeur général du Festival d'Aix-en-Provence, a annoncé mercredi 3 août qu'il assignait Mme Montserrat Caballé en dommages et intérêts. La cantatrice avait renoncé à chanter le 28 juillet l'opéra de Donizetti « Roberto Devereux », la direction du Festival ayant décidé, en raison du mauvais temps, le transférer la représentation du théâtre en plein air de l'archevêché à la cathédrale Saint-Sauveur. Mme Caballé et son partenaire, M. José Carreras, donnent pour raison de leur refus l'absence de répétitions préalables. — (Corresp.)**

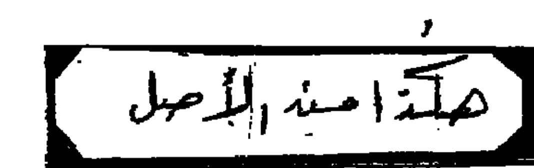



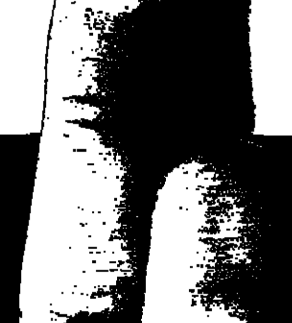






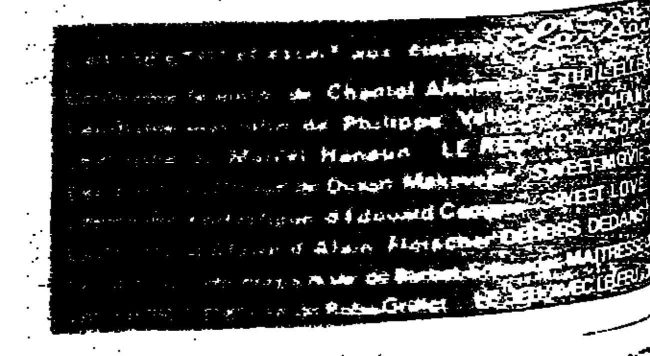




A AVIGNON

Les marionnettes de Budapest

« F. K. peut-être comme Franz Kafka »



Petites nouvelles



SPECTACLES

théâtres

Les salles ouvertes

Antoine, 20 h. 30 : les Parents terribles.
Athénée, 21 h. : Equus.
Cloître des Billettes, 21 h. 45 : le Maître de Santiago.
Daunou, 21 h. : Pepsie.
Gaîté-Montparnasse, 22 h. 15 : Ben-Hur.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Le Lucernaire-Forum, Théâtre rouge, 22 h. : le Manuscrit. — Théâtre noir, 20 h. 30 : Molly Bloom ; 22 h. 30 : C'est pas de l'amour, c'est de l'orage.
Michel, 21 h. 10 : Au plaisir, madame.
Mouffetard, 20 h. 45 : Erostrate.
Nouveautés, 21 h. : Divorce à la française.
Troglodyte, 21 h. : Gugozone.

Les opérettes

Bouffes-Parisiens, 21 h. : la Belle Hélène.

Festival estival

Quai du Port-Saint-Bernard, 18 h. 30 : Trio Janneau, Texier, Humair.
La Péniche-Théâtre, 20 h. : Concert burlesque ; 22 h. : En attendant Godot.
Saint-Germain-des-Prés, 20 h. 30 : New Irish Chamber Orchestra et Freiburger Vokalensemble, dir. W. Schafer (Haendel : le Messie).

Festival du Louvre

Cour Carrée, 21 h. 15 : American Ballet Theatre.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Hommage à Jacques Prévert ; 21 h. 30 : la Collection ; 23 h. : les Bergamotes.
Au Coupe-Chou, 22 h. : les Frères ennemis.
Aux Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Rétro-Rock ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : la Démarieuse ; 21 h. 45 : Au niveau du chou.
Café d'Edgar, I, 22 h. : Tango. — II, 20 h. 45 : Popeck ; 22 h. 15 : J.-M. Thibault.
Café de la Gare, 20 h. : Claude Mann ; 22 h. : Christian Perreira.
Cour des Miracles, 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 21 h. 45 : Arnaque 77 ; 22 h. 45 : les Jeannes.
Dix-Heures, 20 h. 30 : Blue Jeans Society ; 22 h. 15 : P. Font et Ph. Val.
Le Fanal, 20 h. 30 : Béatrice Arnac.
La Mama du Marais, 20 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 21 h. 30 : Les 3... ; 22 h. 30 : la Pomme maudite.
Le Petit Casino, 21 h. 15 : Cami ; 22 h. 30 : J.-C. Montells.
Le Plateau, 20 h. 30 : Un ouvrage de dames ; 22 h. : la Nuit de noces de Cendrillon.
Tout-à-la-Joie, 20 h. 30 : Tiens moi ça, j' reviens tout d' suite ; 21 h. 30 : Je vote pour moi ; 22 h. 30 : N'oublie pas que tu m'aimes.
La Veuve Pichard, 22 h. : le Secret de Zonga.
La Vieille Grille, I, 22 h. 30 : Clovis Manoury. — II, 21 h. : J.-B. Falguière ; 22 h. 15 : De l'autre côté de la vie.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : Plan, rate plan... et re plan plan.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Vendredi 5 août

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Guernica, d'A. Resnais ; Paris la belle, de P. et J. Prévert ; Valparaiso, de J. Ivens ; Dimanche à Pékin, de C. Marker ; Du côté de la côte, d'A. Varda ; 18 h. 30 : le Beau Serge, de C. Chabrol ; 20 h. 30 : le Bandit, d'A. Lattuada ; 22 h. 30 : l'Assoluto naturale, de M. Bolognini (inédit).

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. am.) : Marais, 4e (278-47-86), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
LE BATAILLON EN FOLIE (It.) v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
CASANOVA DE FELLINI (It.) (*), v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
CRIA CUERVOS (Esp.), v.o. : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LA COMMUNION SOLENNELLE (Fr.) U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67).
LE DERNIER DINOSAURE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), H. sp., Arlequin, 6e (548-62-25).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43). — V.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
JAMBON D'ARDENNE (Fr.-Belg.) : Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., v.f.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
KEOMA (It., v.f.) (**) : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr.) (**) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MAESTRO (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MESSAGE (A., v. arabe) : Wepler, 18e (387-50-70).
NETWORK (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-97-77) ; Berry, 12e (357-51-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PAI.. .S PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42), h. sp.
PANIQUE EN PLEIN CIEL (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LA PLUIE DU DIABLE (A., v.o.) (*) : Panthéon, 5e (033-15-04), jusqu'à jeudi, Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY (Fr.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
PROVIDENCE (Fr., v. angl.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
ROCKY (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It., v.o.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Styx, 5e (633-08-40).
LA SENTINELLE DES MAUDITS (A., v.f.) (**) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UNE SI GENTILLE PETITE FILLE (F.-Can., v. ang.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17)
UN FLIC SUR UN TOIT (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f : Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-07-48).
UN TAXI MAUVE (F.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
L'AUTRE (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90)
LES AVENTURES DE PETER PAN (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66).
LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Les Images, 18e (522-47-94).

Les films nouveaux

BROTHERS, film américain de Arthur Barron. V. o. : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA THEORIE DES DOMINOS, film américain de S. Kramer. V. o. : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84) ; v. f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Lumière, 9e (770-84-64), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
HORIZONS EN FLAMMES, film américain de E. Bellamy V.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Balzac, 8e (359-52-70) ; v. f. : Rotonde, 6e (633-08-22), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Omnia, 2e (233-39-36).
TREIZE FEMMES POUR CASANOVA, film italo-français de F. Legrand (*). V. ang. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; V. f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
DOUCE CAPTIVE, film américain de L. Philips. V. o. : Quintette, 5e (033-35-40), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v. f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Secrétan, 19e (206-71-33)
LE DESIR ET LA CORRUPTION, film américain de I. Passer. V.o. : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; V.f. : Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RAGE, film américain de D. Cronenberg (**) V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS, film brésilien de Bruno Barreto (**). V.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.f : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M.-St-Jacques 13e (589-68-42).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : St-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GET AWAY (A. v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES GALETTES DE PONT-AVEN (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98), hor. sp
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e 337-90-90).
LUCKY LUKE (Fr.-Belg.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A. v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MA FEMME EST UN VIOLON (It., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
MALICIA (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75).
MILAREPA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
MORE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'OR SE BARRE (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LA PLANETE SAUVAGE (Fr.) : Champollion, 5e (033-51-60).
POUR QUI SONNE LE GLAS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND LES AIGLES ATTAQUENT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA REVUE DE CHARLOT (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; Panthéon, 5e (033-15-04).
UNE NUIT A L'OPERA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les festivals

L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : Soldat bleu.
CINEMA FRANÇAIS : La Pagode, 7e (705-12-15) : la Kermesse héroïque.
EROTISME ART ET ESSAI (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). — I. : 12 h. 15 : Je, tu, il, elle ; 14 h. : Johan ; 15 h. 30 : Sweet Movie ; 17 h. 15 : Dehors, dedans ; 18 h. 45 : Maîtresse ; 20 h. 45 : le Jeu avec le feu. — II. : 14 h. 30 et 15 h. 45 : le Regard ; 17 h. : Sweet Love.
CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Coup de l'escalier.
H. BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Anges aux figures sales.
COMEDIES MUSICALES (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Banana Split.
GRANDS SPECTACLES (v.o) Broadway, 16e (527-41-16) : la Bible.
I. BERGMAN (v.o.), Racine (6e) (633-43-71) : la Honte.
STRANGE (v.o) Le Seine (5e) (325-95-99), 22 h., Solaris ; 24 h. 15, le Manuscrit trouvé à Saragosse.
P. PASOLINI (v.o.) Studio des Acacias (17e) (754-97-83), 18 h. : les Contes de Canterbury ; 20 h. le Décaméron ; 22 h., les Mille et Une Nuits.
CHATELET-VICTORIA (1er) (508-94-14) — I : 11 h. 50 (sf D.), la Grande Bouffe ; 16 h. 20, Vol au-dessus d'un nid de coucou ; 23 h et 0 h. 15 : l'Epouvantail. — II : 12 h. (sf D.), les Mille et Une Nuits ; 14 h., Satyricon ; 16 h. 10, Cria Cuervos ; 18 h. 15, Taxi Driver ; 20 h. 20 et 22 h. 40, le Dernier Tango à Paris ; 0 h. 45, Cabaret.
BOITE A FILMS (17e) (754-51-50) (v.o.) — I . 13 h., Pink Floyd à Pompéi ; 14 h., Fellini-Roma ; 16 h., Amarcord ; 18 h., le Lauréat ; 20 h. et 0 h. 15, Carrie ; 21 h. 45, Satyricon. — II : 13 h., Jeremiah Johnson ; 14 h. 45, 1900 (prem. partie) ; 17 h. 30, 1900 (deux. partie) ; 20 h. 15, Mort à Venise ; 22 h. 30, Phantom of the Paradise ; 0 h., Délivrance.

ANNONCES CLASSEES



emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE AGRO-ALIMENTAIRE
C.A. 1.250.000.000 F
recherche
pour la vente de ses produits avicoles
Leader du marché
UN DIRECTEUR RÉGIONAL
Pour son bureau de BORDEAUX
Adresser lettre manuscrite, photo, prétentions. Réponse et discrétion assurées.
M. OLIVIER GAMA M.I.N. de Brienne, B.P. 76, quai de Paludate, 33073 Bordeaux Cedex.

enseignement

L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH
NORWICH, NORFOLK NR1 1LG
Cours intensifs d'anglais à tous niveaux.
Cours spécialisés d'anglais ; pour études scientifiques ; pour études commerciales ; pour secrétariat. Trimestres commencent septembre, janvier, avril. Cours d'été de 4 semaines chacun entre 27 juin et 16 septembre. Logement dans familles anglaises. A partir de septembre préparation aussi aux examens « G.C.E. « O » and « A » levels » pour l'anglais ; math. ; physique ; chimie et autres disciplines.
Ecrire à L.T.C. SCHOOL OF ENGLISH (L.M.) Crusader House, 38-40 Prince of Wales Rd., Norwich Norfolk NR1 1LG, Angleterre.

ESPAGNOL INTENSIF
sur la Costa Del Sol
par petits groupes.
ACADEMIA OXFORD,
Comedias, 11 MALAGA (Esp.).
Téléph. 21-23-09.

cours et leçons

COURS AUDIO VISUEL PRIVE ANGLAIS, ESPAGNOL, FRANÇ. DEMONSTRAT. GRATUITES SESSIONS INTENSIVES D'ETE
Venez 46, bd St-Michel, Paris 6e
Tél. 326-08-70 - 329-02-88
Tous les jours de 9 h à 21 h.

secrétaires

TRANSPORTS DUBOIS
rech. Secrétaire sténodactylo
Tél. 203-96-54 (p. 308)

Sténos et dactylos

TRES URGENT
STÉNODACTYLOS
CONFIRMEES (Le Bourget).
Salaires très importants.
Le Prestataire, 52, rue de la Sablière, Paris-14e. Me Pernety.
Téléph. 543-10-47.

autos-vente

8 à 11 C.V.

Vds MERCEDES 220 D 9 CV, année mars 1968, parfait état mécanique. Prix 14.000 F à déb. Tél. (16-49) 21-50-51

12 à 16 C.V.

LANCIA STRATOS
neuve disponible
Tél. 656-22-11

locat.-autos

PRENEZ EN LOCATION LONGUE DUREE UNE
B.M.W. 6.33 CSIA
Immédiatement disponible
Conditions intéressantes
766-53-28

annonces diverses

Moquette, tapis pure laine, synthét. Remise jusqu'à 50 %. Ouv. tt le mois d'août 9h30-12h30 14 h 30 - 19 h, La Moquetterie, 334, r. de Vaugirard, 15e. 842-42-62

RESIDENCE DES TILLEULS
65230 Montléon-Magnoac-Garaison
reçoit personnes âgées.
Téléph. 16 (62) 98-14-59.

offres d'emploi

PONTICELLI
recrute pour son
Usine VITRY (94)
DEUX DESSINATEURS PROJETEURS
en TUYAUTERIE INDUSTRIELLE
UN DESSINATEUR ÉTUDES II
Adresser candidature avec C.V. détaillé à Chef du Personnel 80, rue de Seine, 94400 VITRY-SUR-SEINE

Famille allemande ch. JEUNE FILLE AU PAIR pour 1 an ou plus. Père entrepr. de constr. Notions allem. souhait. Ecr. en allem. ou franç. av. photo, Mme Schauffele, Hans Reying Weg 16, 7250 Leonberg Ramtel (R.F.A.).

CIE D'ASSURANCES
QUARTIER SAINT-LAZARE
recherche
LICENCIÉ (E) EN DROIT PRIVÉ
DEBUTANT
Ecrire sous référence no 7.577 :
LTP 31, bd de Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS

demandes d'emploi

JEUNE HOMME 26 ANS
AGENT TECHNIQUE
ELECTRONICIEN
5 ans expérience professionnelle, ch. emploi stable. Tél. 926-61-58.

occasions

30 à 60 % de réduction sur 10.000 m2 de moquette tte qualité. - Tél. 757-19-19.

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive droite

20e, JOURDAIN, ds petit imm., 105 m2 sur terrasse, living 32 m2, 3 ch., bains, cuis., asc. partic., téléph. 450.000 F. Tél. 366-45-29.

JOURDAIN, imm. réc., tr. bon standg, 9e ét., vue, living double 40 m2 sur balcon, ch., belle cuis. équip., sal. de bns, 6 penderies, parkg et tél. 370.000 F. 366-45-29.

DEVENEZ INVESTISSEUR
avec 30.000 F (Pel. possible)
SOYEZ RASSURE TOUS RISQ.
Placer son argent est un acte sérieux
Sélection de programmes d'investissement DANS PARIS
— Haute rentabilité immédiate ;
— Accroiss. rapide du capital ;
— Fiscalité avantageuse ;
— Location et gestion assurées.
Pour une étude personnalisée
GROUPE VRIDAUD - 261-52-25+
15, rue de la Paix, PARIS.
Ouvert tous les jours sur r.-vs.

17e TRES BEAU 2 PIECES, s. d'eau, w.-c., moquette, chauffage et plusieurs APPTS à refaire dans immeuble en cours de rénovation.
BAS PRIX - Gros crédit.
Propriétaire - 324-32-16

BROCHANT Dans immeuble standing
GD STUDIO tt cft, s/verdure.
Livraison immédiate.
Renseignements vente :
343-66-29 et 340-75-91

12e DAUMESNIL
Petit imm. de caractère, studio (poutres, cheminée).
Renseignements vente :
4, r. de la BRECHE-aux-LOUPS
Tél. 340-75-91 - 343-66-29

RANELAGH, en 1 lot, 3 appts, 180, 100, 20 m2 judicieux, jamais habit., imm. 1931 de stdg, 4 asc., calme absolu, vue impr., 7e ét., terrasse, de pl.-pied, sur 2 appts 100 m2. Vu urgence visite sur place ts les jours, 19 h. à 20 h., 23, av. Léopold-II, PARIS (16e). Faire offre de prix directement au propriétaire, 15 (93) 01-33-52.

MARAIS PART. VEND APPT + de 80 m2
3 P. s. de bs, wc, dégagement, très ensoleillé + grenier et terrasse. - Tél. 278-43-02.

Paris Rive gauche

173, RUE BLOMET
70 M2. 1er étage. S/GD JARDIN, séj. + 2 ch., belle cuis., 2 bns. CLAIR, SOL., NEUF, jam. hab, imm. rénové. Vis. samedi, de 14 h. à 17 h., ou tél. 293-62-16.

Je vends dans bel imm. brique STUDIO sans confort (possible). GROS RAPPORT - 531-85-56.

PLACE D'ITALIE
Ensemble Galaxie - Beau 6 p., 117 m2, état neuf, 2 bains, park. Divisible 2 P. + 4 P.
Crédit Foncier.
Sur place samedi 6, 12 h à 16 h, Tour Onyx, 70, rue Vandrezanne, 18e étage. - 766-01-69.

MONTPARNASSE. Duplex liv., 2 ch., calme, sol., Vis. s/pl. sam. 55, av. du Maine, 15 h. à 17 h.

QUAI DE LA TOURNELLE
LUMINEUX 4 P., bains, cuisine équipée, malcon. CHARME. Vue sur hôtel XVIIe. Px 530.000 F. Exceptionnel. Samedi, 14 - 17 h., 13, RUE DE POISSY, 225-42-07.

Région parisienne

NOGENT Grande Rue
Magnifique 2-3 p., salle de bains, w.-c., moquette, chauffage, ds petit imm. rénové. Prix à débattre - Gros crédit. Propriétaire : 324-32-16

PARC DE MAISONS-LAFFITTE DS UN PETIT HOTEL PARTIC. DE GRAND STANDING
(livrais. fin 78), nous proposons
— Un appart. de 101 m2 + loggia, séjour + 3 chbres, cuis., s. bns, s. dche, cave, parkg en sous-sol. Prix 575.000 F.
— Un appt de 78 m2 avec loggia et jardin 87 m2, séj. + 2 ch., c., s. bs, cave. Park. en ss-s. Prix 475.000 F. J.M.B., 970-79-79.

Part. de préfér. à part. appart. très bon état, 110 m2, VILLE-D'AVRAY, 3 ch., cuis. équipée, 2 jardins privés. 595.000 F. — Tél. 945-54-21, après 19 heures.

VERSAILLES, Gd Siècle, 5 p., 118 m2, rez-de-jardin très clair. Prix 460.000 F. Téléph. 950-84-01.

Vend à Petit-Colombes appart. F 3, tout confort, imm. 4 étages dans résidence. Prix 180.000 F. Téléph. 979-17-02, après 19 hres.

BOULOGNE, RUE DE SILLY
Bon imm. cft, petit studio, gde cuis., bns. tél., parkg. 135.000 F. Téléph. 797-93-21.

GARCHES, petit immeuble neuf, calme et soleil. STUDIO et 2 PCES. Idéal placem. OBS. 57-40.

VERSAILLES Standing
Très beau 6 pces, terrasse, dern. ét., ds parc, pr. lycée, gar. 950-81-17 (apr. 13 h).

Province

CANNES REGION appts, villas, commerces. — BOURSE FRANÇAISE DE LA CONSTRUCTION ET DU COMMERCE, 122, rue d'Antibes, 06400 CANNES.

TOURETTE-sur-LOUP (06) SUR REMPARTS Cause départ part. vend MAISON 6 p., cuis., 2 bains, ch. cent., 2 terrasses, terr. 700 m2. 450.000 F à débattre. Tél. au (93) 59-36-14, de 10 à 12 h.

constructions neuves

92 BOULOGNE près RHIN-et-DANUBE
PETIT IMMEUBLE DE STAND.
28 APPARTEMENTS
STUDIOS, 2 ET 3 PIECES
Dégagements exceptionnels
Très ensoleillé
Livraison printemps 1978
PRIX DEFINITIFS
Visites s/place à BOULOGNE, 31, r. de BELLEVUE, tous les après-midi, sauf le mercredi et dimanche, ou téléph. : 742-74-75.

bureaux

8e SAINT-AUGUSTIN
32 BUREAUX
sur un seul niveau
libres le 1er septembre 1977
Tél. Direction de l'immeuble :
293-62-52

DOMICILIATION. TEL. SECR.
TELEX Frais 100 F par mois
APEPAL - 228-56-58

maisons de campagne

A 100 km. Paris par autoroute CHARMANTE PPTE ds l'Oise, 2 chbres, séjour 30 m2, cuisine, bns, dépendances, jardin planté 1.100 m2 clos. T. 15 (4) 443-62-45.

PÉRIGORD
TRES BELLE MAISON XVIIIe S. DANS HAMEAU avec gd jardin, murs, clôtures, porche, petite tour, dépend., E., E., toit et murs parfait état, possib. 5-8 pièces. 250.000 F.
PROPINTER - B.P. 23
24104 Bergerac. T. (53) 57-53-75
Photo et docum. sur demande.

maisons individuelles

Bénéficiant du micro-climat ensoleillé de
BELLE-ILE-EN-MER
Maisons Bretonnes - Bord de Mer
Site exceptionnel
LE HAMEAU DE PORT PUCE
Renseignements :
— Sur place maison modèle :
— LE PALAIS, Agence ARMOR, tél. (97) 52-81-52.
— ORLEANS - SERVIMO, 21, rue des Murlins, tél. : (38) 62-05-68.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL
MACSON
43, rue Saint-Charles, 75015 Paris loue à la SEMAINE, QUINZAINE ou MOIS, studios et appts. - Tél. 577-54-04.

6e, ST-PLACIDE, très bel imm., 5e ét., asc., living double, chbre, cuisine, bains., téléph., très bien meublé. 2.500 F ch. c. 797-93-21.

8e. Meublé, 4e étage, ascenseur, soleil, tél., 5 gdes pièces, bains, cuisine, chbre service. 924-38-25.

MUETTE, 4e étage, beau 3 p., double living, chambre, bains, cuisine, tout confort. 924-38-25.

locations non meublées Offre

Région parisienne

Rueil-Malmaison, près R.E.R., neuf, gd pavillon 240 m2, 6 p., tt conft, balcon, 100 m2 jard. susp., 2 téléphones, 5.000. — 246-74-04.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pr Société européenne cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

terrains

16 km TOULOUSE
BEAU TERRAIN A BATIR
27.000 m2 - 2 lots possibles
Site protégé ds bel campagne, plein sud. - Tél. (61) 83-75-89

forêts

RECHERCHE FORETS toutes régions, toutes surfaces. Ecr. no 7.312, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

propriétés

Dans le VEXIN, 40 min. Paris, très beau MANOIR de pierre authentique 16e s., d'une rigueur monacale, agrémenté d'un parc de 2,5 ha. Maison de gardien. Propriété de grande classe. Px 1.500.000 F. RHODES, 958-19-28.

A vendre à JAZENEUIL (86) BEL PROPRIETE. Mais. bourgeoise 10 pces, maison gardien. Parc, tennis, accès à rivière. Sup. 15 ha. S'adr. Me COQUET, notaire, 86600 LUSIGNAN.

35 km. Paris-Nord, part. vd anc. ORANGERIE caractère grand salon, 2/3 chbres, tt cft, grenier aménageable, chauffage mazout, jardin clos 1.800 m2, calme. Prix 460.000 F. Téléph. 470-42-86.

villas

Part. à part. vend très BELLE VILLA récente, 6 p., près ENGHIEN, 13 min. GARE NORD. Prix 650.000 F. Téléph. 964-52-05.

7 KM. VERSAILLES, belle maison récente, PLAIN-PIED, 3 chambres, 2 bains, 675 m2 terrain clos. Sud. Cheminée. Prix 478.000. URGENT. — 460-31-22.

RUEIL, limite Saint-Cloud, villa moderne 1973, 210 m2 habitables, intérieur style rustique. Rez-de-chauss. : entrée, cuisine, séjour avec cheminée 43 m2, bureau, ch., s. de dche. 1er ét. : 5 ch., lingerie, dche, s. de bns. Sous-sol complet, gar. 2 voitur. Salle de jeux. Terrain 560 m2. Prix, frais notaire compris, 1.080.000. J.M.B., 970-79-79.

CHEVREUSE, s/600 m2 en bord. forêt, construct. réc., compren. séjour 52 m2, cuis. équip., 2 ch., bains à l'étage, 3 ch., 2 bains, gar. 2 voitures, raison familiale. 600.000 F. — Téléph. 045-29-09.

LE VESINET 3' R.E.R.
Villa parfait état, récept. 60 m2, 4 chbres, 3 bains, tt cft. Visite s/place : 84, route de Montesson samedi-dimanche, 14 h-18 h.

pavillons

91-IGNY. Particul. vend maison, séjour, cuis., 3 ch., bains, douches, sous-sol, 105 m2 habitables + dépend., sur 400 m2 terrain. Téléph. 941-27-87 ou (50) 41-62-28.

châteaux

RECHERCHE CHATEAUX
Etat impeccable nécessaire.
Max. 100 km. Paris. URGENT.
AGENCE AGER, 824-04-35.

villégiatures

Playa de Aro, Espagne. Appart. et stud. à louer, s/grande plage calme. Tél. Bruxelles : 649-92-52.

LÉGION D'HONNEUR

DÉFENSE

Sont promus *commandeurs* :

MM. René Bloch, Maurice Natta, Maurice Giguet, Gilbert Roy, Lucien Malaval, Gilbert Perot, Jean Ansoborlo, Alban Barthez, Abel Dessendre, Gérard Godfroy, Vincent-de-Paul Gouriez de la Motte, Ernest Haye Saint-Hylaire, Robert Heim, Bernard Jacques le Seigneur, Pierre Lallart, Roger Lassort, Henri Le Gall, Jacques Ménard, Pierre Gouriou, Lucien Lacroze, Michel Barbier, Claude Berthaud, Maurice Bonnefond, Benoit Carabin, Maurice Chevallier.

MM. Jacques Compain, Jean Dandrau, Jean Darleguy, Robert Détouillon, Jean Douguet, Germain Eychène, Charles Février, Michel Fleutiaux, Philippe Fouquet-Lapar, Robert Gèze, André Guillaume, Jacques Jauffret, Jean Lagier, Louis Lamaud, Julien Lamiaux, Michel Lemonnier, Pierre Mary, Georges Puijanne, Jacques Ravanello, Georges Roux, Robert Schmitt, Pierre Valin.

MM. René Crignola, Jean Accary, Philippe Ausseur, Yvan Scordino, Roger Vercken, André Fritsch, Jean Arbelet, Jules Auffray, Michel Forget, Elie Humbert, Léon Martin, Jean Hélye, René Pontois.

Sont promus *officiers* :

MM. André Collet, Philippe Dureuil, Guy Rousseau, Max Aucher, Damien Bagaria, Albert Bonnotte, Jean-Paul Bourgoin, Elie Cartoux, Marcel Guyonnet, Michel Marest, André Minvielle, Gaby Selles, Jean Théron, Paul Viviez.

MM. Jacques Boyé, Maurice Bricaud, Louis Chuard; Louis Bach, Robert Basset, Alain Ducourneau, Gabriel Geillon, François Lamontagne, Roger Mourès, Marcel Poirier, Pierre Rispal.

MM. Noël Etienne, Robert Ycard, Léonce Forestier, André Joulin, Jean Noirot, Camille Polier, Maurice Rives, Michel Delmotte, Léon Berroche, Roland Cuer, Armand Bouquet, Gilbert Borde, Pierre Campet, Maurice Coste, Paul Logier, Bernard Merlin, André Brunie, Edouard Charlet, Raymond Guibert, Pierre Meslet, Pierre Wuilleme.

MM. François Ancelin, Robert Angevin, Michel Aumont, René Baleyte, Jean Ballet, Pierre Baucheron de Boissoudy, Max Berthier, Jean Bigot, Jean Boyer, Jean Brette, Philippe Brisson, Emile Cailliot, Pierre Chaigne, Pierre Champin, Bernard Chevallereau, Robert Combret, Jean-Claude Coulion, Claude Courtet, Robert Ourtet, Jean Danguy des Déserts, Jean Delahaye, Georges Delmotte, Charles Demange, Louis Despont, Louis Dethier, Guy Drieu la Rochelle, Bernard Dubourreau, Jacques Dubourg.

MM. Pierre Duquesne, Louis Durand, Robert Flavigny, Raymond Fleurot, Raoul Forcin, Joseph Fourrier, Gilbert Fréglère, Roger Frey, Robert Gaget, Georges Garret, Roger Gassmann, Hubert Gautret de la Moricière, Bernard Gazal, Guy Giraud, Pierre Gourdon, Pierre Graff, Jean Grangeon, Roland Guilini, Bernard Guillermet, Paul Henrion, Jean-Marie Hure, Christian Holitzko, Henri Hourtebeyrie, Amaury Huon de Kermadec, Pierre Ilgouf, Pierre Jacquenot, Georges Jaujard, Stéphane Krantschenko, Louis Lapeyre, Olivier Leblanc, René Léost, Jacques Lhopitallier, Paul Liaud, Pierre Macron, René Martin, Charles Martret, Henri Marty, Jean Marty, François Meslpléde, Bernard Michel-Lévy, Hervé Molinier, Francis Mollard-Chaumette, Robert Nussard, Pierre Paquin, Michel Perchet, Jacques Perry, Olivier Petit, André Philippe, Daniel Platon, Jean Poli, Jean Pornot, Charly Rey, Jacques Reynold de Seresin, Gérard Richard, Melchior Roquefeuil et du Bousquet, Antoine Roussay, Bernard Roux, Bernard Ruyer, Henri Sance, Charles Schmitt, Arthur Schwartz, Jean Soubrane, Gilbert Tournayre, Jacques Veyssière, Roger Albin, Sébastien Berger, André Boistard, Philippe Chillaz, Etienne Chwatacz, Pierre Coulet, Gilbert Darqué, Alfred Desaire, Roger Dupin, Alexandre Emaille, Richard Garcia, Roger Gourmaud, Pierre Montillot, Pierre Navarre, Raymond Rossignol, Marcel Teissèdre.

Mme Gilberte Seigne, MM. Robert Job, Gilbert Menis, Max Subrenat, Marcel Mollé, Christian Brac de la Perrière, Pierre Guesdon, Guy Petit, Serge Thouard, Gilles Bardon, André Baudson, Michel Berthon, Jacques Bisson, Pierre Chové, Fernand Coyaud, René Gloaguen, Jean Kervella, Robert Lapaire, Maurice Soulet, Jean Théoleyre, Georges Tourel, Philippe Vidal de la Blache, Paul Michel, Alexis Mignon.

MM. Paul Arveux, Marceau Avarre, René Bigay, Jean-Claude Bigot, Jacques Bourillet, Pierre Chalaux, François Chevrier, Paul Clariond, Bernard Couzineau, Jacques Dedieu, Christian Delhom, Jean-Claude Ducourant, Georges Fleury, Claude François, Jacques Furlan, Jacques Gaudart, Pierre Genin, Bernard Gory, François Grigaut, Gilbert Guizol, Michel Jeanjean, Claude Lemieux, Claude Lenoury, Pierre Lesseyeux.

MM. Daniel Pepos, Michel Roger, Jean Ronzevalle, Edgard Rotss, Charles Roulet, Henri Sigoura, Martin Slawischen, Dominique Surville, Claude Turquais, Jean Uroun, Philippe Vougny, Aimé Luchet, Armand Zobrist, Jean Catalifaud, Robert Chouard, Jean Clermont, Jacques Demarti, Guy Labatut.

Sont nommés *chevaliers* :

MM. François Pasteau, Philippe Bros, *François Davy*, Jean-Claude Watremez, Michel Beignot-Devalmont, Yves Bonnet, Michel Boulard, Georges Bouxin, Michel Lasserre, Michel de Launet, Marcel Mariat, Yves Martin, Robert Mesnet, Raymond Meunier, Claude Moranville, Michel Portères, Philippe Protard, Patrice Raynaud, Jean Segalen, Pierre Tanguy, Joseph Thouvenin.

MM. Henri Baquey, Antoine Bernal, Jean Denni, Georges Lantéri, Félix Lebreton, Yves Montfort, André Nogues, Paul Pichard, Marcel Quily, Henri Le Borgne, Lucien Bazard, Alain Bec, Michel Béchet, André Biottiaux, Robert Braun, Robert Dauvergne, Jean-Pierre Dauvert, Jean Delestrade, Guy Depardon, Jean Despaux, Hervé Dumas, Albert Dupont, Yves Duval, Guy Fournon.

MM. Norbert Fousse, Jean Garday, René Garric, Pierre Giraud, Robert Guillotin, Pierre Hardouin, Guy Hartert, Jean Iban, André Laffont, Michel Lanfranchi, Paul Laurent, Georges Menut, Roland Mercuri, Jean Méresse, Francis Pigaglio, Jean Provost, Georges Rémond, Robert Ribaud, Bernard Robinet, Jean Simeu, Pierre Tardy, Maurice Tarrats, Ernest Valla, Armand Wautrin.

MM. Marcel Amichot, Maxime Debusne, Georges Pradelle, Pierre Agenet, Georges Arnaud, Pierre Bernard, Hubert Bertrand, José Biot, Joseph Bizien, Paul Boisselier, Hubert Bourgeois, Alain Brunet, Michel Chemin, Pierre Coreau, Louis Cornen, René Crénés, Jean-Pierre Dagorn, Louis Daumalin, Michel Debon, Jacques Dejusseu, Jean Droulou, Christian Dubourg, Bernard Durand, René Emeric, Fernand Estibal, Claude Filippi, Jean Filliatre, Raymond Forestier, Antoine Galgani, Christian Giordano, Francis Giudicelli, *Michel* Gonon, Jean Guidal, Marc Hayem, Jack Heintz, Louis Imbert.

MM. Marcel Jeu, Bertrand Lagarosse, Jacques Lajonie, Roger Lefevre, Georges Lemercier, Pierre Le Moigne, Bernard Léques, Claude Lesquerré-Caudebec, René Maitrerobert, Jean-Louis Martin, Jean Mathieu, Roger Montesquieu, Yves Paulus, Marcel Piacentini, Jean-Jacques Picq, Pierre Pineau, Jean Pusel, Gilbert Raffier, Guy Révolte, Louis Rousseau, Christian Simonnet, Jean Teillard, Jean Tranier, Henri Turier, Robert Van Hove, Jean Védy, Robert Vidal, Georges Voliqué, Paul Amalou, Louis Borel, Joseph Le Roux, Guy Sentein, Maurice Pellois, Emile Malomert, Adolphe Granier, Michel Porché.

MM. Max Abrell, Jacques Albasini, Franco Anchisi, Georges André, Xavier Arondel, Gérard Auber de Peyrelongue, André Aubinel, Jean Aubry, Marcel Audouit, Léon Audouy, François Auffret, Serge Auzanneau, Francis Baledens, Roger Barailler, Henri Barbier, Hubert Bardèche, Yvon Baméoud, André Barret, Gérard Barthélémy, Lucien Baudin, Christian Beaudeau, Léon Beauducel, Mohammed Benremougha.

MM. Hugues Bergé, Bernard Bertrand, Henri Bertrand, Henri Betrom, Michel Bichot, Yves Blaizot, Alain Bonnot, Roland Bontron, Claude Bossin, Régis Bouet du Portal, Jean Boully, Yves Boullan, André Bourgois, Gérard Boutin, Jean Boutry, Robert Broch, Michel Bulcourt, Jean Burel.

MM. Jean Calvel, Victor Carochel, Daniel Cauët, Régis Caumia-Baillenx, Robert Cauro, Jean Champetier, André Charlot, Marc Charrier, Yannick Châtelet, Roger Chaudron, Pierre Chouard, Jean-Paul Christen, Yvon-Théophane Civel, Alain Clément, Jean-Pierre Cler, Guy Codé, Jean-Gabriel Collignon, Gérard Comte, André Conjeaud, Henri Connault, Michel Cosléou, René Coste, René Cotten, André Courbès, François Creff, Jean Crauly.

MM. Robert Davoine, Paul Decoiz, Jacques Dedieu, Jean Deffontaines, Jacques Delille; Rogert Deluse.

MM. Robert Denisse ; Jean Denys ; Olivier Destreman ; Alfred Diez ; Gérard Dillet ; Serge Douzé ; Pierre Dubessay ; Henri Duboucher ; Guy Dubreuil ; André Dubus ; Jacques Ducrocq ; Gérard Dureisseix ; Jean Echaroux ; Jacques Eté ; Guy Etienne ; Roland Fabrega ; Robert Faivre-Rampant ; Pierre Pallot ; Michel Farinaud ; André Faure ; Jean Faverot ; Jean-Paul Favreau ; Gérard Federich ; Claude Ferlus ; Georges Fermier ; Hippolyte Ferrandes ; Gilbert Fiolet ; Raymond Fossier ; Michel Franc ; Jean France ; Jean-Luc Fredet ; Michel Fritsch.

MM. Robert Gabard ; Roger Gandit ; Bruno Gardey de Soos ; Bernard Garnier ; Marceau Gasc ; Gilles Gauroy ; Gilbert Gauthier ; Hubert Géant ; Claude Geneat ; Jean-Claude Genty ; Pierre Geoffroy ; Guy Germain ; Charles Geronimi ; Jean-François Gin ; René Girand ; Philippe Gletty ; Raymond Goater ; Pierre Godon ; Francis Gohin ; Jean-Pierre Gombeaud ; Jacques Grandry ; Michel Grange ; Max Grasset ; Jean Guégan ; Jean Guibert-Lassalle ; Pierre Guidoux ; Philippe Guilbaud ; Philippe Guillemin ; Raymond Guillou ; Bernard Guyot ; Charles Gyssmans ; Claude Hantz ; Claude Hérique ; Roger Heurtaut ; Hervé Huon de Kermadec ; Henri Huré ; André Jallerat ; Bernard Janvier ; Jacques Jean ; René Jeanmougin.

MM. Louis Jego, René Jourdain, Marc Julliard, Louis Jund, Denis Kree, Alfix Lafilla, Edmond Lageat, Marc Laidet, Pierre Langlois, Xavier Larue, Claude Lascaray, Christian Latournerie, Jacques Laurent, Jacki Leblanc, Gérard Le Caer, Robert Le Chanoine du Manoir de Juaye, Raymond Le Corre, Robert Lefebvre, Jean Le Gélébart, Louis Legris, Jacques Leroy, Guy Lesage, Marc Le Saux, Bernard Lespinasse-Ida-Lafargue, Jean Le Thiec, Roger Lidoine, Dominique Longeaux, Bernard Lorenchet de Montjamont, François Lucas, Henry Maillard, Pierre Malassis, Jacques Marchais, Emile Marchal, Robert Marland, Jean Marty, René Mary.

MM. Gérard Mathis, Patrice Méraud, Pierre Mercier, Norbert Méry, Robert Messager, Jean-Claude Métayer, Hervé Metz, Joseph Meyer, François Millelirl, Robert Millery, Dominique Monti, Pierre Moreau, Bernard Morel, Bruno Muret de Labouret, Gaston Naudin, André Nayl, Marc Nomdédéo, Pierre Oddou, Jean-Baptiste Patrone, Roger Payn, Ghislain Perinet, Michel Piroux, Roland Poitout, Georges Pormenté, Henri Poumaroux, Guy Prats, André Pringuey, Jean Pugnère, Claude Querné, François Quilichini, Henri Radet, Michel Rall, Claude Rémy, Abel Renard, Claude Richard, Jean Richard, Daniel Ricquart.

MM. Jacques Rigault, Michel Rigault, Christian Ringuedé, Claude Robbe, Michel Robelin, Armand Rocquigny du Fayet, Henri Rolland, Hubert Ronot, Michel Roquejeoffre, Raymond Roques, Albert Rostand, François Rousse, Guy Roussel, Jean-Paul Rouvier, Henri Rouvière, Paul Roux, Pierre Roux, Gilbert Royer, Jean-François Saché, Michel Sage, Gérard Saint-Martin, François Santoni, Jacques Sarret, Charles Sébillot, Paul Semon, Rémi Simonet, Jean-Pierre Slimani, Hubert Spindler, Michel Stasse, Henri Stutz.

MM. Michel Tardy, René Teinturier, Henri Theselais, Paul Timmel, André Tirolle, Robert Toth, Guy Tridon, Roger Trimbour, Arnaud Valon, Guy Vaquié, Pierre Verbec, Jean-Paul Vidal, Jean Villerouge, Myrthil Vokléber, Jean-Claude Winckel.

MM. Jean Bescond, Jean Blanchard, Noël Candotto, Michel Detours, Jean Esnault, Jacques Gautho, Jean Girardeau, René Jelstrupp, Jean Loustau, André Portier, Roland Portier, Pierre Sueur, Michel Tabary.

MM. Jean Bassal, Marc Delaporte, Jack Lianthaud, Armand Poiroux.

MM. Gilbert Plaschi, Jacques Leclerc, Maurice Remaud, Claude Weber.

MM. Mohamed Bensemira, Raymond Berring.

MM. Bernard Boucault, René Doras, Jean-Pierre Etienne, Alfred Gatti, Roland Gorneau, Gilbert Halbwax, Bertrand Hilaire, Lucien Masson, Pierre Pain, Gaston Zabé.

Jean-Claude Benoist, Philippe Clochard, Philippe Convers, William Delétang, Henri Domageau, Jean-Loup Fournière, Albert Grenier, Jean Grincourt, Jean-Yves Hellio, Pierre Lambert, Gérard Larroque, Pierre Machenaud, Jean-Claude Magnac, Francis Marsac, Robert Meysonnat, Claude Moutard, Daniel Onno, Gérard Pagès, René Pierre, Dominique Raguet, Jacques Richard, Bertrand Roquefeuil, Bernard Savatier, Gérard Savy, Christophe Stéphan, André Subra, Jean-Paul Wallet, Louis Kerbrat, Jean Bréhéret, Maurice Gouret.

MM. Raymond Droutman, Michel Durupt, Maurice Le Bris, Jacques Placet, Roger Rannou, Marcel Riou, Georges Rousse, Gérard Vellay, Albert Calvet, Jacques Chaze, Hubert Courtet, Jean Laffont, Bertrand Lenicque, Albert Tronchot, André Bertaux, René Maguérès, Jacques Couespel du Mesnil, Henry Mallet, Michel Potiron de Boisfleury.

MM. Paul Potier, Marcel Beau, Achille Boespflug.

MM. Bernard Albert, Yves Aubert, Michel Avril, Alain Belloir, Hubert Brissaud, Edouard Capton, Jean-Baptiste Casabianca, Jean Château, Jean-Jacques Coiffard, Michel Conan, Yves Cosquer, René Couilleau, Michel Danthon, Bernard Delacourt, Pierre Delannée, Jean Deloges, Michel Duperrier, Philippe Duquesne, Louis Poissote, Marc Foussadier, Daniel Gaudart, René Gire, Yvon Gomila, Claude Jantet, Yves Joseph, Jean Knific, Lucien Laval, Paul Leidwanger, Francis Lemarchal, Jean Malléja, Hervé Mangin-d'Ouince.

MM. Michel Marié, Robert Martin, Alain Massicot, Serge Maujean, Guy Naillon, Jean-Claude Nevez, Alain Durgand, Roland Pélissero, Jean-Paul Pélisson, Bernard Pigeot, Jean Pontous, André Quéméner, Jean-Pierre Quertinmont, André Rodot, Maurice Rougevin-Baville, Yves Simiand, Max Simon, Pierre Soulignac, Jean-Marie Sudriez, Robert Tartière, Jean Tavernier, Guy Thébault, Paul Véricel, Alain Vernier, Serge Vzdoulsky, Michel Albert, Pierre Bellefleur, Bernard Chenel, Guy Daviaud, Jean Dupuy, André Escleine, Jean Fousier, Bernard Guyard, Alain Hervlou, Yves Le Meur, Guy Le Morvan, Jacques Parisot, Michel Renard, Jean Reyne, Jean Savin, Christian Vautier ;

MM. Michel Auffray, Michel Authier, Pierre Barry-Bianlœil, Michel Boudat, Jean Bourrel, Jean Charlier, René Chauffriasse, Francis Crouzet, Jean Danis, Jean Duhoux, Jean-Paul Huet, Hubert Large, Charles Louvet, Louis Morgat, Roger Nordmann, Pierre Tubière, Michel Veck.

Mmes Solange Bauban, Marie-Thérèse Wulart, MM. Marc Gillard-Chevallier, Pierre Pujo.

CARNET

Naissances

— M. Jean-François Termonia et Mme, née Martine Choain, ont la joie d'annoncer la naissance de
Sylvain.
Le 22 juillet 1977.
La Pinède de l'Oratoire, chemin de Moneiret, 83200 Toulon.

— Patricia Grünstein et Francis Candelier sont heureux d'annoncer la naissance de
Séverine.
Le 1er août 1977.
41-47, rue de la Grange-aux-Belles, Paris-10e.

Décès

— La Ve Section de l'Ecole pratique des hautes études a le regret de faire part du décès de
Pierre CLASTRES
survenu accidentellement le 27 juillet 1977.
Né en 1934, ethnologue et écrivain, Pierre Clastres, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, s'était consacré à l'étude des sociétés indiennes d'Amérique du Sud où il avait effectué plusieurs séjours.
Ses ouvrages les plus connus sont : *Chronique des Indiens Guayaki* (1972), *la Société contre l'Etat* (1974), *le Grand Parler* (1974).
(Voir le Monde du 5 août.)

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Gérassimos MAVROMMATIS
survenu à Paris le 2 août 1977.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 8 août à 10 h. 45 en l'église orthodoxe grecque (7, rue Georges-Bizet, Paris 16e), suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Ouen parisien dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
33, avenue Foch, 75016 Paris.

— Mlle Jeanne Moysan,
M. et Mme Michel Philipponneau,
Catherine, Sylvain, Damienne et Mayence, ses enfants et petits-enfants,
ont la très grande peine de faire part du décès de
M. Pierre MOYSAN,
croix de guerre avec palmes 1914-1918,
médaille militaire,
Médaille d'honneur de la S.N.C.F.,
chevalier du Mérite social,
survenu à Rennes le 4 août 1977.
Les obsèques religieuses auront lieu le 6 août 1977 à 9 heures en l'église Saint-Georges de Trappes (Yvelines).

— Mme Alfred Roux,
Le docteur et Mme Philippe David, née Roux,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Alfred ROUX,
inspecteur général hors classe honoraire de la Banque de France, officier de la Légion d'honneur,
survenu le 27 juillet.

— M. et Mme René Letouzey,
Le docteur et Mme Pierre Straus,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont le chagrin de faire part du décès de
M. Otto STRAUS
survenu le 2 août 1977 dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité à Viroflay,
14, rue Gallieni, 78220 Viroflay.

Cérémonies

— Mme Ogien, ses enfants et petits enfants, Dov, Perla et Avital, Doughy et Patricia, Yoram et Myriam, font part de la cérémonie qui aura lieu le dimanche 7 août 1977 à 9 h. 30 au cimetière de Bagneux pour le trentième jour du décès de leur époux, père et grand-père
Alter OGIEN
survenu le 6 juillet 1977 à Bagnoles-de-l'Orne.

HONNEUR

AUTOMOBILE

Citroën CX 2400 familiale : un « mini-pullman »

Toute médaille a son revers. La CX Citroën est une voiture exceptionnelle. Mais un peu moins d'ambitions lors de sa conception l'auraient rendue plus « habitable ». Ainsi l'aérodynamisme — dans la recherche du meilleur coefficient de pénétration — conduit à une ventilation médiocre de l'habitacle. Et l'importante surface vitrée (3,42 m2 sur le break, un record) dispense non seulement une visibilité quasi totale, mais aussi quelques chaleurs sous le soleil.

Ces inconvénients ont une parade, l'option isoter (1). En son absence, mieux vaut voyager en pays tempéré. Il neigeait, le 14 juillet, au-dessus du Geirangerfjord. La Norvège était donc le pays rêvé pour expérimenter la CX 2400 familiale en tourisme de groupe (*le Monde* du 28 mai). Sept personnes et leurs bagages dans une automobile « normale » pouvaient poser quelques problèmes. Il n'en a rien été :

● CONFORT : cinq sièges séparés et bien dessinés, plus une banquette rabattable à l'arrière pouvant recevoir aisément deux adultes ou trois enfants, la CX est large et moelleuse. Mais les grandes jambes devront se loger à l'avant. Le champ de vision est satisfaisant pour tous, sauf à l'arrière, à cause de la surélévation de la banquette. Pour le reste, le confort est le même que celui de la berline, c'est-à-dire supérieur à celui de la production courante. Cela était particulièrement évident en Norvège, où la plupart des routes ne sont pas revêtues. Notons enfin que le coffre, trop exigu pour un groupe, a été complété par une galerie.

● QUALITES ROUTIERES : à pleine charge, la CX reste majestueuse. Tout au plus peut-on sentir une accentuation du roulis en virages et une perte d'efficacité dans les côtes. La hauteur de la caisse reste constante, elle peut même être élevée facilement pour la traversée de passages particulièrement difficiles. Cette particularité confère au véhicule une vocation de « tous chemins » (luxueux) fort agréable en utilisation touristique. Mais la suspension hydropneumatique accepte mal les chapelets de nids-de-poule et nous avons noté quelques écarts sur terrain meuble malgré la direction assistée à rappel asservi.

● ECONOMIE : 10 litres de super aux 100 km (à pleine charge, rappelons-le) sur route limitée à 80 km/h., 11,2 litres sur pistes accidentées et 14 litres maximum sur les autoroutes allemandes où notre vitesse de croisière était de 150 km/h. Voilà un excellent résultat — malgré une galerie consommatrice d'énergie — qui amène la consommation moyenne par passager à 1,7 litre aux 100 km, ceci dans des conditions de confort, de sécurité — et de *rapidité* — exceptionnelles (2).

● POLYVALENCE : en dehors des périodes de vacances, la familiale redevient un véhicule d'usage quotidien, ce qui n'est pas le cas des minibus. En Norvège, notre véhicule a servi successivement de voiture d'apparat lors d'un mariage local, de camionnette de déménagement (les sièges rabattus, le break offre un volume utile de plus de 2 m3), puis de « mini-pullman ». Cette polyvalence, jointe aux qualités spécifiques de la CX, en font un véhicule idéal pour les grands voyages.

MICHEL BERNARD.

★ Prix : 46 460 F.

(1) L'option Isother (isolation thermique) vaut 700 F.

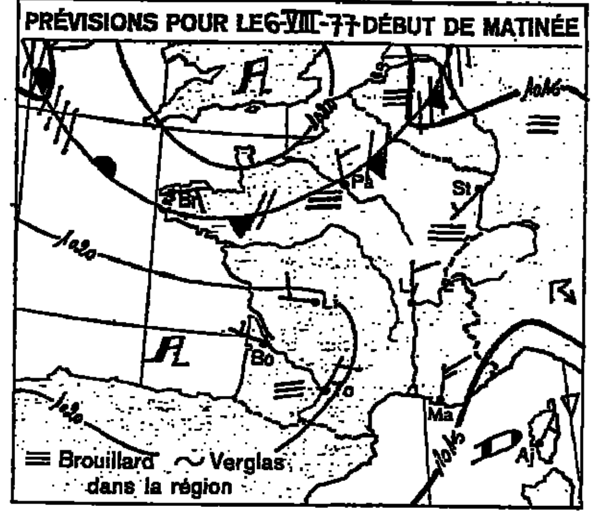
(2) Paris-le cap Nord et retour revient au total à 4 500 F environ (carburant plus bateau Kiel-Oslo sur la Jahre Line), plus l'hébergement et les repas, soit 640 F par personne.

● *Le Gaz 14* ne figurait pas parmi les véhicules susceptibles d'être utilisés en tourisme de groupe. (*Le Monde* du 28 mai.) Il est vrai qu'elle n'était pas encore sur le marché et que ses caractéristiques la destinent plus spécialement à la parade. Selon l'agence Tass, la dernière production soviétique est une confortable berline de sept places (réparties sur trois rangées de sièges) équipée de l'air conditionné et de la radio stéréo avec lecteur de cassettes. Son moteur, de huit cylindres, à transmission automatique, la propulse à plus de 175 kilomètres à l'heure. La consommation n'est pas précisée.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE







Evolution probable du temps en France entre le vendredi 5 août à 0 heure et le samedi 6 août à 24 heures :

La France restera dans une zone de pressions assez élevées. Les manifestations pluvio-orageuses qui affectaient à la fin de la nuit de jeudi à vendredi le sud et le sud-est du pays s'atténueront lentement. La limite perturbée axée des îles Britanniques au nord-ouest de l'Espagne pénétrera lentement sur le nord du pays, mais en perdant de son activité.

Samedi, la limite précitée apportera un passage nuageux sur nos régions s'étendant de la Bretagne et de la Vendée aux frontières du Nord et du Nord-Est. Quelques petites précipitations éparses, surtout matinales, se produiront et le ciel sera parfois brumeux, mais de nouvelles éclaircies se développeront de la Bretagne à la frontière belge l'après-midi.

Sur le reste de la France, le temps ensoleillé persistera ; quelques résidus orageux pouvant toutefois persister, au début, sur la Corse et l'extrême Sud-Est. Quelques brouillards matinaux seront observés dans les vallées de l'intérieur.

Dans l'ensemble, les vents seront faibles. On notera une légère baisse des températures maximales sur la moitié nord du pays.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 août ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 31 et 20 degrés ; Biarritz, 21 et 16 ; Bordeaux, 25 et 15 ; Brest, 20 et 14 ; Caen, 23 et 9 ; Cherbourg, 23 et 13 ; Clermont-Ferrand, 26 et 16 ; Dijon, 27 et 15 ; Grenoble, 28 et 11 ; Lille, 23 et 8 ; Lyon, 27 et 14 ; Marseille, 28 et 19 ; Nancy, 27 et 12 ; Nantes, 24 et 9 ; Nice, 25 et 19 ; Paris-Le Bourget, 26 et 10 ; Pau, 23 et 16 ; Perpignan, 28 et 18 ; Rennes, 25 et 11 ; Strasbourg, 27 et 11 ; Tours, 25 et 11 ; Toulouse, 26 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 19 degrés ; Amsterdam, 26 et 12 ; Athènes, 32 et 26 ; Berlin, 22 et 13 ; Bonn, 25 et 12 ; Bruxelles, 25 et 11 ; Le Caire, 35 et 23 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 22 et 8 ; Genève, 26 et 13 ; Lisbonne, 32 et 17 ; Londres, 25 et 15 ; Madrid, 27 et 13 ; Moscou, 31 et 19 ; New-York, 30 et 21 ; Palma-de-Majorque, 23 et 15 ; Rome, 30 et 20 ; Stockholm, 24 et 16 ; Téhéran, 38 et 28.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel du 5 août 1977* :

DES DECRETS

● Complétant le décret n° 75-930 du 10 octobre 1975 relatif à la défense aérienne.

● Portant règlement général de police des ports maritimes de commerce et de pêche (1).

(1) Ce texte sera ultérieurement publié en fascicule séparé.

Vie quotidienne

● *L'heure d'été en 1978.* — L'heure légale sera avancée d'une heure le dimanche 2 avril 1978 (à 2 heures du matin, il sera 3 heures) au dimanche 1er octobre (à 3 heures, il sera à nouveau 2 heures), annonce un décret publié au *Journal officiel* du 4 août.

LOTO

TIRAGE N° 31
DU 3 AOÛT 1977

15 — 18 — 23 — 24 — 26 — 37

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 32

RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)

6 BONS NUMEROS	3 077 680,60 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	66 906,10 F
5 BONS NUMEROS	6 931,70 F
4 BONS NUMEROS	126,00 F
3 BONS NUMEROS	9,70 F

PROCHAIN TIRAGE LE 10 AOUT 1977

VALIDATION JUSQU'AU 9 AOUT 1977 APRES-MIDI

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Éducation

Admissions aux grandes écoles

● **Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr** (par ordre de mérite) :

— *Sciences.* — MM. Marlière, Omont, Robeyns, Waringhem, Buaillon, Le Gallo, Descombes, Salz, Marsa, Ledroit, Nourrit Hassan, Blard, Bonet, Beligné, Patrice Bertrand, Cambillard, Brisville, Ganascia, Christian Beau, Michel Tanguy, Portes, Bourdoncle de Saint-Salvy, François Faure, Oddo, Brunet, Chochois, Vié, Bruno Joly, Desse, Guarrigues, Sobra, Nicollon des Abbayes, Maiano, Bazin, Michaud, Shinkaretzky, Carmichael, Dominique Lacroix, Colomb, Choliet, Labogue, Bichon, Gasnot, Buffe, Leddet, Léo Guillaume Philippot, Boulnois.

MM. Dexter, Rambert, Longis, Paupert, Queurty, Vanuxem, Gardin, Péran, Sanmarty, Rio, Poisseroux, Dubuis, Le Pelletier du Clary, Marec, Milone, Delamarre, Doubledent, Tronet, Michel Thomas, Ostrovidow, Noret, Pellen, Morvillez, Lemire, Chazelle, Deregnaucourt, Dominique Devaux, Fromaget, Perdreau, Charrier, Galouzeau de Villepin, Comeau-Montasse, Riquelme, Leborgne, Eynaud, Boissan, Bauchet, Bey, Erlend Mercier, Bidau, Belleux, Christian Grégoire, Jumelet, Natta, Clément-Bollée, Brault, Witkowski, Paulze d'Ivoy de la Poype.

Lettres. — MM. Rudkiewicz, Tramond, Amouroux, Rivault, Bourboulon, Santenard, Cuq, Houssay, Wecker, Pardessus, Ribayrol, Pierre Renault, Pierre Camus, Bayon, Blondé, Demolins, Lerol, Mougel, Egron, Gras, Seeleuthner, Patrick Le Gall, Didier Guichard, Dillinger, Huart, Bény, Foucaud, Pinel, Guillamo, Lavelaine de Maubeuge, Dugast, Laumont, Boubée, Colle, Patrick Chauvin, Auffray, du Bouëtiez de Kerorguen, Corbion, Basset, François Dupuis, Lafaye, Ribes, Thouvenin, Vauthier, Douard, de Gouttes, Beretti, Sémon, Padovani, Letort.

MM. Paltier, Ravet, Quideau, Arcobelli, de Villèle, de Laparre de Saint-Sernin, Chesneau, Faucon, Geneste, Chauvancy, Séméria, Frayer, Vuillaume, Zupan, Planes, Liron, Mathey, Delerue, Baer, Commins, Tonson, Chancerelle, Cadario, Raulo, Talochino, Codaccioni, Grognier, Morache, Couëtte, Lukaszczyk, Cormenier, Dufjot, Vigneau, Cardono, Lignée, Gonzalvez, Druon, Miglierina, Fuchs, Minjaud, Barbaud, Forterre, Cazaumayou, de Giacomoni, Jean-Paul Martial, Rochegune, Lœuillet, Jean-Pierre Fontaine, Baillat, Schwendener.

Concours complémentaire. — MM. Laville, Rochelet, Douguet.

Classement parallèle (concours lettres). — MM. Pall, Souka-Souka, Amadou.

● **Ecole de l'air** (par ordre de mérite) :

Elèves officiers de l'air (personnel navigant). — MM. Lascourreges, Robeyns, Pain, Brunner, Sassi, Beninger, Dupart, Claude Bertrand, Chazelle, Ceylon, Goulet, Claveau, Herne, Buaillon, Cazamea, Roussel de Courcy, Jean-Michel Simon, Top, Bruno Durand, Ledroit, Pfennig, Redolfi de Zan, Gasnot, Astier, Belleux, Rubio, Stein, Danner, Prigent, Dominique Devaux, Riner, Philippe Carpentier, Alba, Mallaret, Rabeau, Serpagli, Forest, L'Hote, Daujeard, Chamagne, Maubourguet, Shinkaretzky, Bauchemin, Bramaud du Boucheron, Fuchs, François Faure, Philippe Charles, Eyharts, Kancir, Reyes, Gouton, Harmand, Planet, Lionel Leroy, Riotte, Imbert.

Elèves officiers mécaniciens de l'air. — MM. Thierry Gauthier, Busch, Favreau, Latour Xuereb, Prodhome, Specty, Omont, Perault, Marsa, Barrillet, Didier Joly, Nezondet, Jager, Sireyjol.

Elèves officiers des bases de l'air. — MM. Becel, Madinier, Patrice Bertrand, Mlle Sammut, MM. Clocher, Jover.

● **Ecole navale** (par ordre de mérite) :

MM. Vareille, Nourrit, Tilliet-Le Dentu, de Beaumont d'Antichamp, Busch, Giry, Jardin, Roure, Delétang, Ganascia, Bosselut, Vermaerde, Calle, Massie, Brussieux, Chaplet, Petitdemange, Dhers, Lab, Marsa, Colomb, Prodhome, Gitton, P. Bertrand, Pelat, Pralong, E. Comte, Le Gallo, Poulizac, Marchal, Niogret, Buffe, Buaillon, Crépin, Crété, Daguet, Nezondet, Gillier, Schurr, Tanguy, Riban, Belleux, Moissinac-Massenat, Dourassof, P. Gilbert, Planet, Maiano, Vie, Gay, Devaux, Favreau, Magne, Saboret, T. Rousseau, Bourseix, Hemon, Saiz, Charrier, Leddet, Arnaud.

● *Le Centre horticole privé d'enseignement et de promotion* du Tremblay-sur-Mauldre fait savoir qu'il dispose encore de places pour des jeunes gens du niveau de fin de troisième qui désirent préparer en deux ans un B.E.P. d'entrepreneur de jardins et espaces verts.

★ Ecrire à C.H.E.P., 78490 Le Tremblay-sur-Mauldre, ou téléphoner : 486-09-76.

Visites, conférences

SAMEDI 6 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée château (bus 158, arrêt Danielle-Casanova), Mme Zujovic : « Connaissance de Rueil-Malmaison : souvenirs de Marie-Louise et du roi de Rome à Bois-Préau ».

14 h. 30, sortie métro Invalides, Mlle Pajot : « Les salons du ministère des affaires étrangères ».

15 h., 23, quai de Conti, Mme Magnani : « L'Institut de France au collège des Quatre-Nations ».

15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Vermeersch : « Hôtel de Sully et l'exposition « Les jardins de France ».

15 h., entrée (bus 158), Mme Zujovic : « Connaissance de Rueil-Malmaison : Malmaison, demeure de Joséphine ».

15 h. 30, hall gauche, côté parc (train par gare Saint-Lazare), Mme Garnier-Ahlberg : « Le château de Maisons-Laffitte » (en anglais) (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Ruelles et caves inconnues du vieux Marais » (A travers Paris).

15 h. 15, 44, rue du Cherche-Midi : « La rue du Regard et autour de la rue du Dragon » (Mme Barbier).

15 h., 18, rue du Cloître-Notre-Dame : « Notre-Dame, parties hautes et basses fermées au public » (Connaissance de Paris).

21 h. 30, devant l'Institut, 23, quai de Conti : « Un itinéraire insolite dans Paris illuminé » (Mlle Hager).

14 h., gare de Louveciennes (train Saint-Lazare, à 13 h. 25) : « De la villa du maréchal Joffre au chenil royal, entre Louveciennes et Marly ».

15 h., 9, place de Stalingrad : « Promenade poétique et littéraire autour du canal Saint-Martin ».

15 h., 1 bis, rue des Carmes : « Musée de la préfecture de police » (Paris et son histoire).

15 h., 10, rue du Faubourg-Montmartre : « Le quartier Bergère » (Paris inconnu).

14 h. 30, 21, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « L'île Saint-Louis ».

18 h., angle rue de l'Oratoire - rue de Rivoli : « Promenade au Centre Georges-Pompidou par le chantier des Halles » (Mme Rouch-Gain).

11 h., Grand Palais, entrée de l'exposition « L'Islam dans les collections nationales » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 16 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale et l'expansion de conscience ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 833

HORIZONTALEMENT

I. Un type absolument renversant ; On y trouve des fraises. — II. Ne se laisse pas toujours facilement mener par le bout du nez ; Descendent avant l'arrêt complet ; Longue, très longue punition. — III. Monnaies ; Ses enfants manquent totalement d'éducation ; Accrochées dans une galerie. — IV. S'étendaient sur le champ ; Tête couronnée. — V. Calmées ; Edifices champêtres. — VI. Petites pièces. — VII. En Kabylie ; Révèle une ingestion ; Symbole. — VIII. Sans ressort ; Couverture. — IX. Abréviation ; Démontre ; Câbles ; Pour Tibère, c'était quelque chose. — X. Réduisais de volume ; Etat souvent provisoire d'un renseignement confidentiel ; Ne s'arrête pas à Mâcon. — XI. S'apparentent donc au verre ; Prouvent leur indocilité. — XII. Au centre de la cité ; Parfois fauchée comme les blés ; Possessif. — XIII. Ancien ou futur paradoxe ; Dans l'Aisne. — XIV. Prénom ; Il y a beau temps que les Nivernais ne s'étonnent plus de la voir se jeter dans la Loire ; Sans rabais possible. — XV. Abréviation ; Manifestation inquiétante d'un mal possible ; Se reforme aussitôt que fendue.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I										■					
II					■							■			
III				■				■							■
IV		■		■						■		■			
V									■						
VI		■										■		■	
VII			■		■		■				■		■		
VIII	■							■							
IX			■			■						■			
X						■			■						■
XI										■					
XII	■			■							■		■		
XIII							■					■		■	
XIV					■							■			
XV				■						■					

VERTICALEMENT

1. Paraît à poil en public ; S'exprime parfois difficilement ; On ne la déplace qu'en lui faisant tourner la tête. — 2. Invite à ne pas s'endormir ; Elargissaient. — 3. A du style ; Commis par Urfé. — 4. Barbares, chez les cannibales ; Moins forts ; Coin de France. — 5. Pour en venir à bout, Pasteur se donna un mal de chien ; En train de causer quelque dommage. — 6. Elément d'un rouge emblème ; Désavouent. — 7. Reconnue vraie ; Trop simple ; Bradype (inversé). — 8. Participe ; Entra dans la chicane ; Interdites aux bus. — 9. Sacs plus ou moins garnis ; Gamin ; Charmeur. — 10. Cuvette ; On leur voit les côtes ; Abréviation. — 11. Travaillés industriellement ; Cours étranger ; Est presque toujours voûtée quand elle est vieille. — 12. Note ; Bon débarras ! — 13. Que l'on ne saurait critiquer ; Vase ; Sigle. — 14. N'a qu'un sens ; Font un réel effort d'imagination ; Article espagnol. — 15. Abréviation ; Evoluent dans l'éther ; Fait partie de la famille.

Solution du problème n° 1 832

Horizontalement

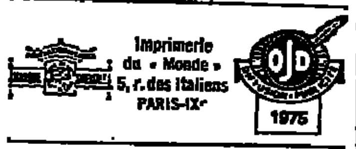
I. Ragot ; Ara. — II. Eues ; Pan. — III. Ne ; Ees ; In. — IV. Tristesse. — V. Er. — VI. Solutions. — VII. Renan. — VIII. Cm ; Erre. — IX. Répulsion. — X. Aar ; Vin. — XI. Nuées ; ESE.

Verticalement

1. Rentes ; Cran. — 2. Auer ; Ormeau. — 3. Gê ; Iole ; Pré. — 4. Osés ; Unau. — 5. Etêta ; Las. — 6. Serines. — 7. A.P. ; Rive. — 8. Raison ; Rois. — 9. Anne ; Sienne.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

EMPLOI

RÉORGANISATION DANS UNE FILIALE DE THOMSON C.S.F.

La liste

Les vacances ? « *Je n'ai rien prévu. Depuis six mois, je vis au jour le jour. Impossible de faire des projets avec une menace de licenciement au-dessus de ma tête.* » Ingénieur au service d'études de l'usine Sescosein de Saint-Egrève (Isère) — dans la banlieue de Grenoble, — cette jeune femme va consacrer ses trois semaines de congé à « *réfléchir aux deux propositions de reclassement qui lui ont été faites* ». L'une à Paris, l'autre à Thonon, à 180 kilomètres de Grenoble. « *Une décision facile à prendre, n'est-ce pas, quand votre mari travaille à Grenoble et que vous avez deux enfants en bas âge !..* »

« *Partir en vacances ? Pas question* », explique une autre employée de l'usine. « *Je ne peux pas me le permettre. Je suis sur la liste...* » Le mot est lancé. Il revient — obsessionnel — dans toutes les conversations. *Depuis six mois, le personnel de* Saint-Egrève conjugue à toutes les formes, à tous les modes et à tous les temps, la locution : « être sur la liste ».

Tout commence à la fin du mois de décembre, lorsque les dirigeants du groupe Thomson-C.S.F. élaborent un nouveau plan, pour réduire les pertes de la Sescosem, filiale spécialisée dans les composants électroniques : 100 millions de francs en 1976 pour un chiffre d'affaires de 300 millions (*le Monde* des 18 janvier, 19 avril, 24-25 mai). La solution passe par un allègement des effectifs. Il faut produire plus avec moins de personnel.

Le 22 février, cent vingt-cinq suppressions d'emplois (dont soixante-quinze d'ingénieurs et de techniciens) sont annoncées au comité d'entreprise de l'usine. On envisage également de ne pas renouveler deux cents contrats à durée déterminée (1). « *On a l'impression que la liste a été établie un peu au hasard. Paris a dit : « Il faut tant d'économies », et ici on a choisi en fonction des individus... Ceux qui n'avaient pas de chef pour les défendre ou ceux qui avaient un chef... pour les enterrer...* »

La réaction du personnel est vive : grèves, débrayages, refus du comité d'établissement d'entériner le « *plan social* ». Depuis six mois, les escarmouches entre la direction et l'intersyndicale (C.F.D.T., C.G.T., C.G.C.) sont quotidiennes. Finalement, quatre-vingt-dix personnes ont pu être reclassées dans le groupe et généralement dans la région, huit se sont « laissé convaincre » de partir en préretraite. Enfin, quatre-vingts contrats à durée déterminée, seulement, ont été supprimés... Aujourd'hui, la liste comporte encore ving-quatre noms. L'inspection du travail a plus ou moins refusé leur licenciement dans l'immédiat. Le sort d'une dizaine d'entre eux — inscrits sur une « super-liste » — serait déjà réglé. Dans le mauvais sens. On craint qu'à la rentrée ils ne soient licenciés, s'ils n'acceptent pas la proposition de reclassement qui leur a été faite.

« Tout, sauf Paris ! »

On parle beaucoup dans les bureaux parisiens de mobilité de la main-d'œuvre, de reconversion, de formation. Toutes choses sans doute nécessaires. « *Ces messieurs savent aligner les chiffres, manier les concepts. Mais sur le terrain, c'est autre chose. Chaque cas est particulier et chaque licenciement est un drame personnel.* » Tel cet ingénieur qui se remettait à peine d'une dépression nerveuse. Apprenant qu'il figure sur la liste, il rechute, se fermant du même coup toute possibilité d'embauche dans une autre entreprise. Il y a le cas de cet agent technique de cinquante-six ans. « *Quarante ans de travail, dont dix-sept à la Thomson.* » On lui a proposé un poste à Romans. Dans une filiale du *groupe. Curieusement, cet emploi* transite par une société d'intérim qui ne lui offre qu'un contrat de trois ans. Une opération qui se traduit par la perte de certains avantages sociaux, à quelques années de la retraite. Ou encore cette archiviste d'un bureau d'études, neuf ans de maison, à qui l'on propose d'être standardiste ou O.S. à la chaîne. Et que dire de cet agent technique principal, quarante-deux ans, deux enfants, qui avait accepté, il y a sept ans, de « *s'expatrier* » à Saint-Egrève, dans le cadre de la décentralisation ?

L'hostilité envers Paris est générale. Le groupe avait plusieurs postes disponibles dans la région parisienne. Seules deux personnes sur cent vingt-cinq ont accepté. « *Tout, sauf Paris !* » Les employés de Thomson, comme ceux d'autres grands groupes industriels, ne comprennent plus. Hier on les incitait à quitter Paris. Aujourd'hui les licenciements frappent surtout les unités de province, et la plupart des reclassements offerts, pour les ingénieurs et cadres notamment, sont dans la région parisienne !

A Saint-Egrève, on ne comprend pas non plus que « *l'on ait pu accumuler autant d'erreurs en si peu d'années* ». Unis dans la contestation de la gestion, les syndicats dénoncent tout à la fois « *l'incompétence d'une administration qui n'a pas saisi l'importance stratégique pour la France de l'industrie des composants électroniques et l'absence de politique à long terme* » du groupe Thomson-C.S.F.

Pour les syndicalistes, un signe ne trompe pas : « *l'encadrement a lâché la direction* ». Les ingénieurs, les cadres, les techniciens de l'usine « *cherchent du travail ailleurs* ». Ils ont perdu — à tort ou à raison — confiance.

Faute d'une information complète, d'une réelle concertation et d'objectifs à long terme clairement définis, le personnel, de l'ouvrier à l'ingénieur de haut niveau, a l'impression de « *servir d'otage pour d'obscures tractations entre les pouvoirs publics et la direction du groupe* ». Son amertume est d'autant plus grande qu'il a le sentiment que « *ce sont toujours les mêmes qui trinquent. Tous les trois ans on restructure. On horizontalise. On verticalise. A chaque fois cela se traduit par des licenciements. On nous les justifie en répétant que l'entreprise va mal. Mais, jamais je n'ai vu un responsable de haut niveau, un de ces membres de l'oligarchie qui nous dirigent, sur une liste de licenciements.* »

JEAN-MICHEL QUATREPOINT

ADMINISTRATIONS

Les tribulations d'un Français-Sénégalais

M. Mamadou Coulibaly quitte, le 16 juin 1960, son village de Dembankané, au Sénégal, où il est né en 1932, et s'embarque à bord d'un bateau régulier à destination de la France, où il arrive une semaine *plus tard.*

1960, c'est l'ère de l'indépendance pour les colonies françaises : le Sénégal y accède le 20 août. La loi du 28 juillet 1960 — « fondue » depuis dans la loi du 9 janvier 1973 relative au code de la nationalité française — fixe rétrospectivement au 20 juin, de la même année, la date à laquelle les ressortissants des colonies peuvent conserver la nationalité française, à condition de ne pas se trouver dans leur pays d'origine. M. Mamadou Coulibaly est alors en mer.

La célérité administrative et judiciaire étant ce qu'elle est, c'est seulement le 4 août 1966 que, au vu des pièces justificatives fournies par l'intéressé, le juge d'instance de Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) — *M. Coulibaly habite un foyer de* travailleurs de cette ville — délivre à l'ouvrier africain le certificat de nationalité française qui lui permet d'obtenir la carte nationale d'identité.

Le 18 avril 1968, M Coulibaly, qui, dès son arrivée en France, a trouvé un emploi dans le bâtiment et les travaux publics, où il a aujourd'hui la qualification d'O.S. 2, obtient, de la même façon, un passeport français, prorogé, en 1971, pour cinq ans. Jusqu'ici, rien que de très normal et de très banal.

Mais, en 1976, la validité des *papiers du travailleur africain* — passeport et carte nationale d'identité — arrive à expiration. M. Mamadou Coulibaly *en demande* naturellement le renouvellement. C'est alors que les choses se gâtent : l'administration refuse ce renouvellement et lui signifie que tout est à refaire. L'ouvrier en bâtiment doit faire une déclaration d'identité auprès du greffe du tribunal d'instance de son domicile — ce qu'il fait en avril dernier ; mais, selon cette procédure, ce n'est plus le juge qui décidera, mais les autorités ministérielles. Et *ces dernières* ont six mois pour rendre leur avis. On en est là aujourd'hui.

Le Français des colonies n'est-il plus ce qu'il était, dix-sept ans après ? Officiellement, selon Mᵉ Christian Bourguet, avocat de M. Mamadou Coulibaly, on explique que non. On souligne que les ressortissants de l'ancien Empire français font l'objet, en matière de nationalite — question juridiquement très complexe — d'un statut particulier et que l'on s'est montré, en 1960, particulièrement laxiste.

Le cas de M. Coulibaly n'est pas, en effet, isolé : plusieurs dizaines d'Africains se trouveraient dans la même situation. On leur reproche principalement, pour contester leur qualité de Français à part entière, de ne pas avoir fait venir leur famille en métropole — M. Mamadou Coulibaly a laissé femme et enfants à Dembankané, où il se rend régulièrement en vacances.

Mais une autre hypothèse ne peut-elle pas être avancée pour s'étonner que le Français d'il y a dix-sept ans *soit obligé d'accomplir des démarches* exactement comme s'il était étranger ? Le gouvernement a pris de nouvelles mesures, récemment, en matière d'immigration, et l'amalgame est fait entre le Français des anciennes colonies et les travailleurs étrangers. Mᵉ Christian Bourguet dit : « *Tous les moyens sont bons pour liquider l'immigration.* » — M. C.

A L'ÉTRANGER

En Allemagne fédérale
LE CHOMAGE S'EST AGGRAVÉ EN JUILLET

Nuremberg *(A.F.P., Agefi.)* — Le nombre de chômeurs a augmenté en Allemagne fédérale de 42 700 (+ 4,5 %) en juillet, pour s'établir à 972 620, soit 4,3 % de la population active contre 4,1 % en juin et en juillet 1976. Corrigé des variations saisonnières, le chômage s'est inscrit à 1,05 million en juillet au lieu de 1,03 en juin et 1,05 en juillet 1976.

Le nombre de chômeurs partiels a, quant à lui, diminué de 46 100 pour revenir à 210 410. Les offres d'emploi ont également baissé de 5 200 à 256 720.

Cependant la production industrielle ouest-allemande s'est accrue (parès corrections) de 2 % en juin, après avoir baissé de 2 % en mai. En un an, l'indice, qui s'est établi à 114, a progressé de 1,8 % par rapport à juin 1976. Enfin, de janvier à mai, le nombre de faillites s'est établi à 4 126, en hausse de 5,9 % par rapport à la même période de 1976.

● *Le chômage s'est accru au Japon en juin.* — Les statistiques gouvernementales indiquent qu'après ajustement des variations saisonnières, le nombre des chômeurs s'élevait à 1 130 000 en juin, contre 1 100 000 en mai *(total révisé). Le taux de chô*mage s'inscrivait ainsi à 2,08 % de la main-d'œuvre active, contre 2,03 % précédemment. Avant ajustement, le nombre des chômeurs était de 1 110 000, contre 1 090 000 en mai et 1 040 000 un an plus tôt. Les chiffres de juin sont les plus élevés enregistrés depuis la crise pétrolière de fin 1973.

Libres opinions

LE PRIX DU CAFÉ

Marketing et technocrate je-sais-tout

par BERNARD KRIEF (*)

TOUTE action du gouvernement a une conséquence politique. Si un spécialiste du marketing politique et social avait été consulté pour diminuer la consommation du café en expliquant l'action du gouvernement, comment aurait-il agi ? Comme on s'y prend pour augmenter la consommation, ou presque.

Voici un mode opératoire possible pour faire baisser les ventes :

— Recherche scientifique des motivations pour connaître les pulsions, conscientes ou non, qui poussent à la consommation du café et celles qui tirent dans le sens contraire ;

— Information du public sur certaines recherches médicales concernant les possibles contre-indications diététiques de l'usage du café (il contient non seulement de la caféine, mais aussi des graisses qui peuvent dans certains cas avoir un effet nocif sur le métabolisme) ;

— *Information sur le coût* en devises de la consommation du café ; fixation d'un objectif concret et facile à comprendre pour chacun, ce qui permet de féliciter tout le monde en cas de réussite et d'encourager la bonne volonté en cours de route ;

— Libération totale du prix du café en en expliquant les raisons pour éviter que l'agressivité ne se retourne contre les patrons de café qui n'y peuvent rien ;

— Création, en accord avec la chambre syndicale des cafetiers, d'un mélange bien étudié quant au goût (test auprès du public) avec un prix bloqué (par exemple 0,90 F) ;

— Campagne d'information sur les qualités et les avantages de ce mélange ;

— Obtention du soutien des commerçants ;

— Dans la situation de proximité des élections, segmentation du public des électeurs pour tenir compte des besoins de ce segment *(les cafetiers)* et *tenter de les satisfaire sans porter atteinte à* l'intérêt général. A cette occasion, on confortera l'électorat des patrons de café

* * *

Tout au contraire, qu'a fait une fois de plus un technocrate je-sais-tout de service ?

— Il a ignoré que le marketing politique et social, et sa communication ne sont ni de la réclame, ni de la publicité banale, ni seulement une question de bon sens ;

— Il a laissé se développer l'idée du « bon » café « vrai » comparé au « mauvais » mélange ;

— « Supposant » les motivations grâce à son imagination fertile au lieu de les rechercher sérieusement et humblement, il n'a pas su quels arguments trouver pour être efficace ;

— *Il n'a pas cherché à faire connaître les inconvénients diététiques ou autres de la consommation du café* ;

— Il a fortement péjoré l'image du mélange en le faisant offrir gratuitement, croyant cette opération d'un succès facile (alors que les spécialistes en connaissent les difficultés) ;

— Il n'a pas informé correctement le citoyen sur le coût en devises de sa consommation par tasse, par an, etc., et l'a laissé dans l'ignorance de l'effort mesuré et concret qu'on lui demandait pour atteindre un objectif précis et crédible ;

— Bloquant (une fois de plus !) les prix, il a, dans ce cas, proposé au prix fort le « mauvais » mélange, incitant le public à consommer de préférence le « bon » café, *moins cher que le faux !*

— Après une longue et irritante bataille, il a contraint les commerçants à plier pour en passer par où il voulait, après les avoir, volontairement ou non, présentés comme des profiteurs.

Résultat ?

La consommation du café ne baisse pas. Nous sortons toujours autant de devises pour ce breuvage. Les commerçants sont mécontents (et les patrons de café sont d'excellents leaders électoraux).

Une fois de plus, on a dressé contre le gouvernement et la majorité un nouveau segment de sa clientèle électorale *sans aucun bénéfice* pour le bien public.

Le seul bénéficiaire de cette série de mesures devait être l'indice des prix. Hélas ! il s'est montré bien ingrat.

(*) Conseil en marketing.

AUTOMOBILE

LES VENTES ONT AUGMENTÉ EN JUILLET AUX ÉTATS-UNIS ET EN GRANDE-BRETAGNE

Les ventes de voitures aux Etats - Unis ont augmenté de 9,5 % en juillet par rapport à la période correspondante de 1976. Cette reprise est due, pour l'essentiel, à une forte augmentation des ventes de voitures étrangères (cent quatre-vingt-un mille contre cent *vingt - huit mille en juil*let 1976, soit + 41 %), qui représentent maintenant 20 % du marché américain contre 15 % il y a un an.

Les constructeurs américains — qui s'attendaient à une progression plus forte de leurs ventes en juillet (+ 3,2 % seulement) — ont obtenu du Congrès l'autorisation de reporter à 1980 l'application des systèmes anti - pollution sur les nouveaux modèles de voitures. Il s'agit du quatrième délai accordé à l'industrie automobile américaine.

En Grande-Bretagne, les ventes *de voitures neuves ont également* augmenté : + 7,8 % en juillet par rapport à juillet 1976. Cette progression est surtout imputable à British Leyland. La part des importations est retombée en deçà de 40 %, pour la première fois depuis plusieurs mois : 39,3 % contre 43,2 en juin.

Ford arrive en tête des importateurs avec trois mille cinq cent vingt-quatre véhicules, mais il est talonné par Datsun (trois mille cinq cent vingt - sept). A l'automne, une nouvelle marque japonaise va faire son apparition sur le marché britannique. Subaru, le sixième constructeur automobile du Japon, va lancer trois modèles. Un accord de distribution a été conclu avec une chaîne comportant une trentaine de garages. L'objectif de ventes a été fixé à mille cinq cents voitures pour la première année.

Ces percées en Europe et aux Etats - Unis sont d'autant plus nécessaires aux constructeurs nippons que leur marché intérieur marque le pas : les ventes y ont reculé de 7,5 % en juillet par rapport à juillet 1976. — *(A.F.P., A.P.)*

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *International Paper Company (I.P.C.) désire installer en Guyane,* près de Cayenne, *une* scierie, a indiqué un dirigeant de la société au responsable du journal *France-Guyane*. Cette scierie comporterait quatre départements : contreplaqué, poteaux, planches, et copeaux. Selon l'I.P.C., les fibres des arbres guyanais sont supérieures celles des arbres américains. Une telle implantation procurerait du travail à mille cinq cents personnes. — *(Corresp.)*

● *La SONATRACH et le groupe français C.F.P ont signé*, le 27 juillet, à Alger, un contrat de vente de 14 millions de tonnes de condensat (produits pétroliers), livrables en dix ans à compter de 1978, annonçait-on le mardi 2 août à Alger. Il est précisé que « le prix retenu pour cette vente résultera de l'application d'une formule qui prend en considération le prix fixé par l'OPEP pour le pétrole brut de référence ainsi que les primes correspondant aux avantages relatifs à la position géographique et à la qualité du condensat. — *(A.F.P.)*

A l'étranger

● *Les échanges commerciaux entre le Japon et la Chine ont diminué de 10,8 % durant le premier semestre de 1977* par rapport à la même période de 1976, totalisant des les deux sens un milliard et demi de dollars, rapporte l'organisation privée nipponne « Association pour la promotion du commerce international. Selon cet organisme, les exportations japonaises vers la Chine sont en baisse de 26,6 %, alors que les importations du Japon augmentent de 17,6 %.

Par produits, il est précisé que les ventes japonaises d'acier à la Chine ont diminué de 27,8 % et que celles de produits finis ont chuté de 69 % en raison d'un déclin sensible des achats chinois d'usines, de navires et d'automobiles. En revanche, les ventes chinoises de pétrole au Japon ont augmenté de 18,9 %. — *(A.F.P.)*

Emploi

● *M. Georges Séguy*, secrétaire général de la C.G.T., a déclaré, le jeudi 4 août, au journal d'Antenne 2, qu'il était disposé à engager avec M. Barre un débat public sur l'emploi des jeunes. Il a répété que le plan Barre était « *incompatible avec une situation de plein emploi* », et que les mesures gouvernementales étaient fort insuffisantes pour combattre l'aggravation du chômage. M. Séguy a aussi formulé à l'endroit du ministre du travail de sévères critiques. Il considère que M. Beullac, qui « *se consacre à la chasse aux faux chômeurs* », dégrade ainsi sa fonction.

● *Sidérurgie.* — L'annonce de deux mille cinq cents licenciements à Sacilor-Sollac est jugée comme un « scandale » par la C.G.C. qui dénonce l' « *attitude provocatrice* » du patronat de la sidérurgie.

Prix

● *Les prix de détail ont selon l'indice de la C.G.T. augmenté de 0,7 % en France* au cours du mois de juillet par rapport à juin. En un an la hausse est de 11,8 %.

Les principales hausses enregistrées ont été les suivantes : 0,6 % pour le poste « alimentation » (0,4 % en juin) ; 1,3 % pour « l'habillement » (3,4 % en juin) ; 0,5 % pour « l'habitation » (0,6 %) ; 0,1 % pour « hygiène et santé » (0,4 %) ; 1,6 % pour « transports et télécommunications » (0,5 %) ; 0,1 % pour « culture et loisir » (3,1 %).

L'augmentation des prix enregistrée par la C.G.T. avait été nettement plus forte en avril (+ 1,3 %), mai (+ 1,3 %) et juin (+ 1 %).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SAINRAPT ET BRICE PREND LE CONTROLE DE MOISANT - LAURENT - SAVEY

De nouveaux accords, faisant suite au protocole intervenu en octobre dernier, viennent d'être conclus entre la Banque de l'Indochine et de Suez et Sainrapt et Brice.

Aux termes de ces accords, Sainrapt et Brice a accepté d'exercer une mission de reconversion de M.L.S. dans la perspective d'une absorption à l'issue d'un délai de deux ans, la Banque de l'Indochine et de Suez ayant préalablement rééquilibré la situation financière de sa filiale.

Il est prévu d'autre part que, dans un premier temps, les actions des filiales Claisse et Lamy détenues par le groupe M.L.S. seront apportées à Sainrapt et Brice. En rémunération de ces apports Sainrapt et Brice remettra des actions nouvelles créées à cet effet.

SOLEIL INVESTISSEMENT

Au 30 juin 1977, le capital de la société s'élevait à : 48 942 000 F.

L'actif net, d'un montant de 76 443 188,31 F se répartissait comme suit :

	En %
— Obligations françaises	40,33
— Obligations étrangères	10,95
— Effets hypothécaires	4,30
— Actions françaises	6,90
— Actions étrangères	36,73
— Autres valeurs d'actif	0,81

Au 30 juin, la valeur nette de l'action était de 156,19 F. Un coupon d'un montant net de 7,90 F assorti d'un impôt déjà payé au Trésor de 0,97 F a été détaché le 18 mars 1977.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Fr suisses		Fr français	
48 heures	5 3/8	6 3/8	3 1/4	4 1/4	1 1/2	2 1/2	9 5/8	9 7/8
1 mois	6	6 1/2	3 1/2	4 1/4	2	3	12	12 1/4
3 mois	5 7/8	6 3/8	3 5/8	4 1/8	2 1/4	2 3/4	11 1/2	11 3/4
6 mois	6 1/8	6 5/8	3 5/8	4 1/8	2 3/4	4 1/4	11 1/2	11 3/4

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 AOUT

Nette reprise

Les reproches véhéments adressés par M. Georges Marchais à son principal allié M. François Mitterrand (voir d'autre part) ont produit jeudi un effet magique sur la Bourse de Paris. En proie au plus complet désœuvrement depuis plusieurs jours, le marché s'est brusquement animé. Mieux ! Il a monté de façon sensible (+ 1,3 % en moyenne), ce qui ne lui était pas arrivé depuis un bon moment. Le mouvement de reprise a touché près de 130 valeurs sur les 180 inscrites à terme.

Sur ce nombre, soixante-dix ont réalisé des gains s'échelonnant de 2 % à 6,2 % (Prénatal). Tous les compartiments sans exception ont été concernés, l'intérêt, comme d'habitude, se concentrant principalement sur la construction électrique, le bâtiment et l'alimentation. Mais la liste serait incomplète, si l'on ne signalait les scores honorables réalisés par les pétroles et aussi par les métallurgiques. A l'inverse, quatre baisses importantes seulement ont été enregistrées : Marine Wendel (— 4 %), Olida (— 1,5 %), Crédit du Nord (— 1,3 %), Vallourec (— 1 %).

Autour de la corbeille, les conversations allaient bon train, beaucoup affirmant que l'opposition aurait bien du mal à refaire son union après le coup que le leader communiste vient de lui porter. Pour les boursiers, ils le disaient haut et clair, M. Marchais a singulièrement renforcé les chances de la majorité de remporter les prochaines élections, les plus facétieux ajoutant : « Nous devrions l'embaucher. » L'on n'en est pas encore là et force est de constater que si le secrétaire général du P.C. a malgré lui réussi à faire monter les cours, il n'est pas parvenu à réactiver les affaires, les volumes d'échanges demeurant toujours très minces.

Hausse de l'or. Le lingot a progressé de 90 F à 23 535 F (après 23 525 F) et le napoléon de 0,30 F à 245,30 F (après 245 F).

A signaler la hausse de l'emprunt 7 % 1973, qui, à 217 F, a atteint son plus haut niveau historique.

LONDRES

Calme

La séance du Stock Exchange s'est ouverte dans le calme, les cours fluctuant dans d'étroites limites. Les opérateurs attendent l'abaissement du taux d'escompte par la Banque d'Angleterre. Vif redressement des pétroles. Bonne tenue des fonds d'Etat. Repli des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : 146 .. contre 146 75

VALEURS	CLOTURE 4/8	COURS 5/8
Beecham	504 ..	506 ...
British Petroleum	894 ..	908 ...
Courtaulds	116 ...	116
De Beers	282 1/2	282 1/2
Imperial Chemical	398 1/2	404 1/2
Rio Tinto Zinc Corp.	213	214
Shell	557 1/2	561 1/2
Vickers	194 ...	197
War Loan 3 1/2 %	30 1/4	30 5/8
*West Driefontein	20 1/2	20 ...
*Western Holdings	16 3/4	16 1/2

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

NOUVELLES DES SOCIETES

DART INDUSTRIES. — Le bénéfice net par action du deuxième trimestre a augmenté de 27 % à 1,40 dollar sur le trimestre correspondant de 1976. Pour le premier semestre de 1977, le bénéfice net ressort ainsi à 57 millions de dollars contre 54 millions, soit 2,34 dollars par titre contre 2,23 dollars un an plus tôt.

LA BROSSE ET DUPONT. — Le bénéfice net provisoire du premier semestre s'est élevé à 409 322 F contre 662 000 F un an plus tôt.

BRITISH PETROLEUM. — Le groupe envisage de prêter 50 millions de livres à la société norvégienne Stolt-Nielsen, une compagnie de tankers pétroliers lourdement endettée. Par la suite, ce prêt pourrait être transformé en une prise de participation de 50 % dans une filiale du groupe Nielsen : Stolt Tankers and Terminals.

BELL CANADA. — Le bénéfice net consolidé du deuxième trimestre a atteint 61,3 millions de dollars contre 74,1 millions un an plus tôt, soit 123,8 millions de dollars pour le semestre, contre 148,7 millions.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	3 août	4 août
Valeurs françaises	84,7	85,9
Valeurs étrangères	99,2	100

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	56	56,5

NEW-YORK

Légère reprise

Un coup d'arrêt a été donné au mouvement de baisse, jeudi à Wall Street, où, à l'issue d'une séance d'attente, le Dow Jones s'est établi à 888,17, en hausse de 2,17 points.

Les échanges se sont ralentis à 18 millions de titres contre 21,17 millions la veille. Mais, à l'inverse de la séance précédente, le nombre de hausses l'a très nettement emporté sur celui des baisses, par 869 contre 498.

La séance de chaque jeudi est, traditionnellement, une séance d'attente, chacun se livrant aux supputations concernant l'évolution des statistiques monétaires au cours de la semaine précédente. Celle du 4 août n'a pas fait exception, et les opérateurs ont été heureusement surpris d'observer, après la clôture, une assez nette diminution de la masse monétaire. Pourtant, après la forte hausse de la précédente semaine, les craintes concernant un prochain durcissement de la politique du crédit, suivie par la Réserve fédérale, n'ont pas — loin de là ! — disparu. Beaucoup, autour du Big Board, s'attendent à une hausse du taux de base bancaire (prime rate) avant trois semaines.

VALEURS	COURS 3/8	COURS 4/8
Alcoa	51 ...	50 1/2
A.T.T.	63 3/8	63 1/4
Boeing	58 ...	59 1/2
Chase Manhattan Bank	31 3/4	32 1/2
Du Pont de Nemours	118 1/4	118 3/4
Eastman Kodak	57 5/8	58 1/4
Exxon	51 3/4	51 7/8
Ford	43 1/2	43 5/8
General Electric	54 1/4	54 1/2
General Foods	35 5/8	35 5/8
General Motors	67 1/2	68 ...
Goodyear	21 ...	21 1/4
I.B.M.	269 3/4	268 5/8
I.T.T.	33 ...	34 3/8
Kennecott	27 ...	27 1/8
Mobil Oil	68 1/8	67 5/8
Pfizer	26 1/4	26 3/8
Schlumberger	66 3/4	66 3/4
Texaco	29 5/8	29 1/4
U.A.L. Inc.	18 ...	17 7/8
Union Carbide	47 ...	48 ...
U.S. Steel	34 1/8	34 1/2
Westinghouse	20 1/8	20 3/8
Xerox	50 1/8	51 1/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/8	5/8
1 dollar (en yens)	265 50	266 65

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 5/8 %

HORS COTE

Alser	462 ..	462 .
Balbali-Sicomi	535 ..	542
Cellulose Pin	61 ..	65 05
Cofipa-Sicomi	862 ..	865 ..
Coparex	231 ..	235 ..
Ecco	390 ..	406 .
Eurafrep	426 .	440 ..
Francarep	.. 60	88 ..
Intertechnique	138 ..	139 10
Métall. Minière	.. ..	68 .
Pronuptia	... ..	226 ..
Sab. Mor. Corv.	... ..	161 .
Sofibus	... ..	267 .
S.P.R.	... ..	230 .
Ufinex	... ..	152 .
Oce v. Grinten	... ..	294 .
Dorento NV	... ..	244 ..

SICAV

Plac. Institut.	12294 51	11878 75
1re catégorie	9948 41	9753 07

6/8	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélec.	136 33	130 16
Aedificandi	154 20	147 21
Agfimo	165 09	157 61

BOURSE DE PARIS - 4 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	36 ..	2 532
5 %	51 40	2 534
5 % 1920-1950	...	2 534
3 % amort. 45-54	66 50	0 038

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	162 ..	164 ..
France (La)	... ..	314 ..
SAN (Sté) Centr.	628 ..	624 ..
Protectrice A.I.R.	227 ..	226 ..
Locabail Immob.	173 ..	173 ..
Locafinancière	124 50	123 10
Marseil. Crédit	231 50	231 50
Paris-Réescompt.	265 ..	264 ..
Immobanque	80 ..	79 10
Cie Lyon. Imm.	80 ..	80 50
UFIMEG	78 10	78 10

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	... ..	486 ..
E.D.F. parts 1959	... ..	... ..
Ch. France 3 %	139 50	140 50
Abeille I.G.A.R.D.	... ..	... ..
Abeille (Vie)	... ..	... ..
A.G.F. (Sté Centr.)	379 ..	385 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1135 ..	1138 ..
Concorde	235 ..	235 ..
Epargne France	302	297 ..
Financ. Victoire	168	167
Fonc. T.I.A.R.D.	74 90	74 90

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
659	4,5 % 1973	657 ..	659 80	659 80	657 90
1890	C.N.E. 3 %	1995 ..	1981 ..	1981 ..	1975 ..
315	Afrique Occ.	326 50	331 ..	331 50	325 ..
265	Air liquide	272 ..	278 ..	277 20	278 ..
187	E.J. Lefebvre	191 ..	191	191	190 20
51	Esso S.A.F.	58 ..	60 20	60 90	60 10
158	Eurafrance	163 70	165 ..	164 80	163 10
345	Europe no 1	350 ..	350 ..	350 ..	353 ..
115	Olida-Caby	117 80	116 ..	116	116 ..
82	Opfi-Paribas	84 10	84 50	84 50	85 ..
185	Tél. Ericsson	182 ..	183 ..	183 ..	186 ..
330	Gen. Motors	327 ..	330 ..	330 ..	325 10
265	Gen. Electric	260 ..	264 ..	263 50	263 ..

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 842	4 853	4 840
Allemagne (100 DM)	211 880	211 880	212 ...
Belgique (100 F.)	13 704	13 732	13 600
Pays-Bas (100 fl.)	199 090	199 440	198 ...
Danemark (100 krd)	81 180	80 900	81 500
Suède (100 krs)	111 040	111 080	110 500
Norvège (100 k.)	92 280	92 .	92 250
Grande-Bretagne (£ 1)	8 424	8 442	8 450
Italie (1 000 lires)	5 493	5 506	5 600
Suisse (100 fr.)	202 250	202 120	202 ...
Autriche (100 sch.)	29 810	29 820	30 050
Espagne (100 pes.)	5 720	5 732	5 725
Portugal (100 esc.)	12 606	12 620	12 750
Canada ($ can. 1)	4 513	4 519	4 535

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/8
Or fin (kilo en barre)	23380 ..	23550 .
Or fin (kilo en lingot)	23445	23535 .
Pièce française (20 fr.)	245	245 30
Pièce française (10 fr.)	200 50	199 50
Pièce suisse (20 fr.)	218 .	218 50
Union latine (20 fr.)	202 .	202 50
Souverain	223 .	222 90
Pièce de 20 dollars	1096 60	1100 40
Pièce de 10 dollars	553 .	558 ..
Pièce de 5 dollars	316 ..	317 ..
Pièce de 50 pesos	935 ..	935 ..
Pièce de 10 florins	214 ..	217 ..

Libres opinions

LE PRIX DU CAFÉ

Marketing et technocratie je-sais-tout

CHIFFRES

AVIS FINANCIER DES SOCIÉTÉS

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le conflit entre l'Éthiopie et la Somalie

- ***Addis-Abeba reconnaît ne plus contrôler « une partie importante » de l'Ogaden***
- ***Les deux ministres des affaires étrangères se rencontrent à Libreville***

Tandis que l'Ethiopie reconnaît subir de sérieux revers dans l'Ogaden, les *ministres* éthiopien et somalien des affaires étrangères, MM. Feleke Gedle Giorgis et Abdurhaman Jama Barre, doivent participer, ce vendredi 5 août, à Libreville, aux travaux de la « mission de médiation » de l'O.U.A. chargée de régler le conflit qui oppose leurs deux pays.

Addis-Abeba a reconnu implicitement, jeudi, que les forces du F.L.S.O. (Front de libération de la Somalie occidentale) remportaient d'importants succès militaires dans l'Ogaden. La radio éthiopienne a en effet accusé les « troupes régulières » de Mogadiscio, soutenues par l'aviation, les blindés et l'artillerie lourde, d'« *avoir pénétré profondément en territoire éthiopien* » et « *occupé une partie importante de l'Ogaden et de l'Ethiopie orientale* ». « *Aucun mensonge*, ajoute la radio, *ne peut masquer cette agression prolongée.* »

C'est la *première fois* que l'Ethiopie admet de manière aussi nette que ses forces sont mises en échec dans l'Ogaden. Jusqu'à présent, Addis-Abeba avait seulement fait état des « victoires » de son armée. Cette fois, on ne cache plus dans la capitale éthiopienne que l'initiative revient à l'ennemi, notamment dans les provinces de Bale et de Sidamo, jamais mentionnées auparavant.

L'ambassadeur d'Ethiopie à Paris, M. Haïlou Wolde Giorghis, a condamné jeudi l'« *agression somalienne* », dénoncé le « *processus astucieux déclenché par les autorités de Mogadiscio* », et fustigé « *toute tentative de balkanisation de l'Afrique* ». Pour le diplomate éthiopien, « *ce n'est un secret pour personne que cet acte d'invasion se répétera dans les autres territoires revendiqués par la Somalie, à savoir la République de Djibouti et le nord du Kenya* ». Il y voit un nouvel épisode de la « *politique d'extension territoriale menée par Mogadiscio depuis 1963 en vue de la constitution d'une Grande Somalie* ».

Les autorités somaliennes rejettent ces accusations. Dans un télégramme adressé au secrétaire général de l'O.U.A., M. Jama Barre assure que « *la Somalie n'a attaqué et n'attaquera jamais, ni l'Ethiopie ni aucun autre pays* ». Selon lui, « *l'Ethiopie cherche à masquer les revers que lui inflige le F.S.L.O.* ». Selon un bilan publié à Mogadiscio, « *quatre mille cinq cents soldats éthiopiens auraient été tués ou capturés au cours de la bataille de Degahabur tombés aux mains du Front, le 1er août* ».

Mogadiscio et Khartoum annoncent, d'autre part, qu'une mutinerie aurait éclaté au sein de l'aviation éthiopienne. Rapportant les propos de deux officiers pilotes éthiopiens capturés par le F.L.S.O., les agences de presse somalienne et soudanaise indiquent que « *l'aviation éthiopienne s'est récemment mutinée contre le régime de Mequisti, qui mène une politique d'extermination contre les peuples de Somalie occidentale et d'Erythrée* ».

Bonn a, en raison de l'aggravation de la situation dans la région, décidé, jeudi, de « *suspendre provisoirement* » son aide en matériel militaire destiné à la police éthiopienne. — (*A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.*)

LE PRÉSIDENT CARTER PLACE LES SERVICES DE RENSEIGNEMENTS SOUS L'AUTORITÉ UNIQUE DE L'AMIRAL TURNER.

Washington (*A.F.P.*). — Le président Jimmy Carter a placé jeudi 4 août les divers services de renseignements américains sous l'autorité unique de l'amiral Stansfield Turner, directeur de la CIA, l'Agence centrale de renseignements.

L'amiral Turner, camarade de promotion de M. Carter à l'Ecole navale d'Annapolis, aura désormais la haute main sur les finances et les activités des multiples officines de renseignements qui jusqu'à présent dépendaient de plusieurs ministères, dont ceux de la défense et du Trésor.

[*On observera que la décision de* M. Carter, annoncée la veille du jour où le Congrès se met en vacances — ce qui n'exclut pas que *certains de ses membres aient été* consultés, — a été prise par « décret présidentiel » (« executive order »). Elle ne dispense nullement la *Maison Blanche* se soumettre au Congrès son plan de réorganisation sous forme de projet de loi au début de la prochaine session, qui s'ouvrira le 6 septembre. Des modifications peuvent donc y être encore apportées, chacune des « agences » visées par la primauté accordée à la C.I.A. ayant son « lobby » auprès des législateurs. Ajoutons que le F.B.I., qui dépend du ministère de la justice, et dont la compétence se limite en principe à la surveillance du territoire et à la répression des délits fédéraux, n'est pas touché par la réforme prévue par M. Carter.]

La visite de M. Barre à Quimper

Le premier ministre veut contrôler personnellement le dispositif de lutte contre le chômage

M. Raymond Barre a effectué ce vendredi 5 août à Quimper (Finistère) le premier des voyages qu'il se propose de multiplier en province, au cours de ce mois d'août, afin de contrôler personnellement la mise en place du dispositif arrêté par le gouvernement *contre le chômage, celui des jeunes en particulier.*

Le premier ministre a présidé, dans la matinée, à la préfecture, *une réunion du comité départemental* pour la promotion de l'emploi qui regroupe les hauts fonctionnaires locaux et les représentants des organismes professionnels. Il devait également s'entretenir avec les délégués des syndicats F.O., C.F.T.C. et C.G.C., les unions départementales C.G.T. et C.F.D.T. ayant refusé de s'associer à cette « *pseudo-réunion de travail sur l'emploi* ».

M. Raymond Barre devait ensuite déjeuner, en privé, avec les parlementaires du Finistère. Le seul élu de l'opposition, M. Louis Le Pensec, député socialiste, a fait savoir qu'il serait absent, afin de ne pas déranger « *l'intimité de la famille majoritaire* », mais il a demandé audience au chef du gouvernement pour lui exposer les problèmes économiques *et sociaux de son département*, où le nombre des demandeurs d'emploi est passé de 10 444 en juin 1976 à 13 558 un an plus tard.

Avant de regagner Paris, M. Raymond Barre devait être reçu, à l'hôtel de ville, par le maire de Quimper, M. Marc Bécam, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités *locales.*

Les partis de l'opposition avaient invité la population à participer à un rassemblement en ville, en *fin d'après-midi*, pour *protester* contre la politique du gouvernement. Le parti communiste a notamment qualifié cette visite de « *coup d'envoi de la campagne électorale de la droite* » dans le Finistère.

De son côté, l'Union démocratique bretonne a dénoncé l'« *illusion* » que le voyage de M. Raymond Barre à Quimper pouvait faire naître « *chez les jeunes Bretons qui veulent travailler chez eux* ». « *Les solutions spécifiques du problème breton ne seront pas plus trouvées par la visite du premier ministre que par l'installation d'une centrale nucléaire que le ministre de l'équipement, M. Fourcade, veut imposer aux Bretons* », a ajouté le parti autonomiste.

Avant la fin du mois, M. Raymonde Barre doit se rendre successivement à Montpellier (Hérault), Colmar (Haut-Rhin), Charleville-Mézières (Ardennes) et Toulouse (Haute-Garonne).

L'AIDE DU F.M.I. AUX PAYS EN DÉFICIT

Les ministres des finances de quatorze pays se réunissent à Paris

Attentisme sur les marchés des changes

Sept ministres des finances des pays membres de l'OPEP (1) vont rencontrer, *le 6 août à Paris, leurs* homologues de sept pays industrialisés (dont M. Blumenthal, secrétaire d'Etat au Trésor américain) pour discuter de la création des « facilités Witteveen » — du nom du directeur du F.M.I., — un nouveau fonds destiné à consentir des prêts aux pays dont la balance des paiements est fortement déficitaire. Tout laisse supposer *qu'en marge de cette conférence* les problèmes posés par la récente baisse du dollar seront examinés.

*

Au cours d'une récente réunion des suppléants du groupe des Dix qui préparait la conférence de Paris, les pays industrialisés auraient accepté le principe de fournir au F.M.I., au *moins 5,5 milliards de dollars pour* les « facilités Witteveen » à la condition que l'apport des pays exportateurs de *pétrole* soit au moins équivalent. La participation des Etats-Unis devrait représenter 2 milliards de dollars environ, celle de *l'Allemagne fédérale, du Japon* et de la Suisse, 1 milliard chacun, tandis que le Canada, la Belgique et les Pays-Bas devraient fournir ensemble au moins 500 millions de dollars. La France, on le sait, ne participe pas à ce fonds.

Les ministres des finances des pays membres de l'OPEP, après avoir confirmé le versement de 1,6 milliard *de dollars* au Fonds spécial d'aide aux pays en voie de développement, ont examiné le dossier des « facilités Witteveen » à Vienne, le 4 août. De source diplomatique, on laisse entendre que si cinq pays — Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, *Iran, Koweït, Venezuela — se sont* déclarés favorables à une participation financière au fonds, il n'entendaient pas, cependant, fournir une contribution équivalente à celle des pays industrialisés. Reste à savoir si cette position — officieuse — ne procède pas d'une tactique de négociation.

Il est fort probable que les *ministres des finances mettront à profit* la conférence de Paris pour examiner la récente baisse du dollar et ses conséquences, notamment sur le « serpent » monétaire européen. La hausse du DM, qui « tire » vers le haut le cours des couronnes danoise, suédoise et norvégienne, rend pratiquement indispensable un réajustement de parités. La Suède, la Norvège et le Danemark décideront-ils, *au cours de ce week-end*, de dévaluer *leur* monnaie vis-à-vis du DM, comme le bruit en a circulé avec insistance depuis plusieurs semaines ? Certains cambistes le pensent.

Nul doute que ne soit également abordée *la tenue du dollar. La baisse* de la devise américaine est stoppée depuis quelque temps, mais les spécialistes estiment qu'une *rechute* n'est pas exclue. Dans les milieux financiers britanniques on prête à M. Hans Apel, ministre des finances de la République fédérale, l'intention de proposer aux Etats-Unis de leur accorder une ligne de crédit « swap » supplémentaire pour *faciliter* la défense du dollar.

Dans l'attente de la conférence de Paris, les marchés des changes étaient calmes, ce vendredi matin, les opérateurs se refusant à prendre position.

(1) Arabie Saoudite, Iran, Venezuela, Koweït, Emirats arabes unis, Qatar, Nigéria.

LES MODALITÉS DES ÉLECTIONS AUX COMITÉS DE PARENTS DANS L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE SONT PUBLIÉES

Le *Bulletin officiel* du ministère de l'éducation daté du 28 juillet publie une circulaire qui fixe les modalités des élections aux comités de parents dans les écoles maternelles et primaires. Ces élections, qui seront organisées pour la première fois lors de la prochaine rentrée scolaire, permettront de désigner un comité de parents dans chaque école. Le comité comprendra de deux à cinq délégués suivant le nombre de classes.

L'élection aura lieu à partir de la sixième semaine après la rentrée, et au plus tard le 11 novembre, sous la responsabilité du chef d'établissement. Celui-ci doit établir une liste électorale deux semaines après la rentrée. Les déclarations de candidature, qui comporteront éventuellement l'appartenance à une organisation de parents d'élèves, seront transmises à l'inspection d'académie.

Les élections, organisées en une seule journée dans les locaux scolaires, auront lieu au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste (un suffrage par famille). Les votes seront dépouillés et les résultats affichés le jour même.

Les crédits destinés aux H.L.M. locatives seront affectés à l'accession à la propriété

A la fin du mois d'août, le ministre de l'équipement va convertir un certain nombre de crédits destinés aux H.L.M. locatives en quinze mille logements en accession à la propriété (H.L.M. et prêts spéciaux immédiats). Cette décision, annoncée par M. Fourcade dans un communiqué, fait suite à la baisse de l'activité de la construction observée au premier semestre, « imputable pour l'essentiel à la réduction des mises en chantier d'H.L.M. locatives ».

Au cours des six premiers mois de l'année, 243 600 logements ont été commencés contre 253 900 au cours du premier semestre de *1976 (— 4,5 %). Sur ce total*, on compte cette année 42 300 H.L.M. locatives contre 50 400 au cours du premier semestre de 1976 (— 16,7 %).

La baisse de la construction des appartements en H.L.M. locatives est-elle due essentiellement à la désaffection des Français pour ce type de logements, attirés qu'ils sont par l'accession à la propriété et la maison individuelle ? Le penser serait oublier qu'actuellement les loyers de ces logements sociaux, à la fois en raison de leur qualité, *des coûts croissants* de la construction et de la faiblesse de l'allocation logement, restent inaccessibles aux mal-logés, qui en ont le plus besoin. En attendant que la réforme du financement du logement neuf se généralise en 1978, les organismes d'H.L.M. ne cessent de demander des mesures transitoires qui leur permettent de continuer à construire des logements réellement sociaux. Il faut ajouter, comme certains responsables d'organismes l'ont dit à M. Jacques Barrot, *secrétaire d'Etat au logement*, que la mise en chantier de petites opérations, beaucoup plus compliquée que celle de grands ensembles, a ralenti considérablement les réalisations. — J. D.

Le numéro du « Monde » daté 5 août 1977 a été tiré à 497 985 exemplaires.